

2016

RAPPORT ANNUEL

Intercommunale Namuroise de Services Publics



ÉDITEUR RESPONSABLE

Didier Hellin
Intercommunale Namuroise de Services Publics
Rue des Viaux 1b // 5100 Naninne

COORDINATION

Service Communication // INASEP

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE

Service Communication // INASEP

PHOTOS

Jean-Louis Boux // Service travaux // INASEP
Philippe Van Eyll // Bureau d'études Voirie-Egouttage // INASEP
Thomas Meunier



l'intercommunale est soutenue par la Province de Namur

2016

RAPPORT ANNUEL

du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale sur l'Exercice 2016

Message du Président

Mesdames, Messieurs,

Notre intercommunale a poursuivi durant cette année 2016 son important travail de réorganisation tout en réalisant avec succès l'ensemble des missions qui lui ont été confiées et en veillant à répondre au mieux aux attentes de ses affiliés.

Le Bureau d'études aura connu en 2016 une activité plus importante que prévue initialement, ce qui a permis d'améliorer notre résultat. De même, la Distribution d'eau a poursuivi sa réorganisation et a pu rétablir sa production immobilisée, et même dépasser le montant d'investissements initialement prévu au budget.

La stratégie définie dans le cadre du plan financier pluriannuel adopté en 2014 a été poursuivie et permet d'atteindre les résultats attendus avec un retour à l'équilibre même anticipé d'un an tant au niveau du résultat global que pour le résultat d'exploitation. Cette stratégie sera poursuivie et amplifiée conformément au plan financier 2017-2019 pour faire face aux nouveaux défis qui se présentent en matière de charges sociales (croissance des charges liée à la politique de nomination, nouvelle indexation des salaires prévue en 2017, incertitudes liées aux décisions en matière de pensions et de charges liées au personnel statutaire) et d'évolution de notre activité « Bureau d'études » au service des affiliés.

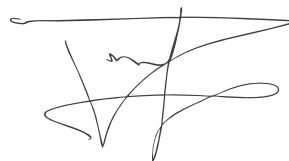
D'importantes missions ont été réalisées par le Bureau d'études avec succès, démontrant ainsi la pertinence et l'efficacité de plus en plus significatives de ce pôle de compétences au service des communes, de la Province et des affiliés locaux. Quelques exemples pour l'illustrer : la coordination technique des travaux de l'aménagement du site de la Confluence à Namur, l'étude du projet d'Académie de Police pour le compte de la Province de Namur, l'accompagnement de l'important projet de la Croisette à Dinant, les très nombreux dossiers de voiries, de bâtiments réalisés et suivis par notre Bureau d'études, l'expertise développée dans l'étude et la prévention des inondations pour aider les communes, le soutien aux communes dans le plan piscines.

Qu'il nous soit permis de sensibiliser l'ensemble des affiliés à l'importance de nous confier, dans les années à venir, toujours davantage de projets et en particulier une part suffisante de projets de taille plus importante pour permettre à notre Bureau d'études d'atteindre un équilibre financier durable.

L'année 2016 aura également permis de confirmer l'enregistrement EMAS de notre service d'exploitation de l'épuration des eaux usées pour la dixième année, ainsi que de travailler sur d'importants projets d'investissements comme la valorisation des eaux d'exhaure au bénéfice de toute une population desservie par l'INASEP en matière de distribution d'eau.

Le renforcement de l'efficacité de nos prestations, la qualité de celles-ci, la rationalisation du fonctionnement de la société de même qu'un investissement accru dans la gestion des ressources humaines sont nos priorités. Pour à la fois assurer la satisfaction de nos affiliés, la durabilité de l'entreprise et de son potentiel humain et le bien-être de son personnel !

Richard FOURNAUX



4.1 Introduction	48
4.1.1 Préambule	48
4.1.2 Activités des services	49
4.1.3 Faits marquants 2016	50
4.2 Service études voirie-égouttage (VEG)	53
4.2.1 Introduction	53
4.2.2 Projets traités en 2016	54
4.2.3 Récapitulatif des produits financiers	57
4.2.4 Perspectives 2017	57
4.3 Service gestion des réseaux d'égouttage (GRE)	58
4.3.1 Introduction	58
4.3.2 Dossiers réalisés en 2016	59
4.3.3 Récapitulatif des produits financiers	60
4.3.4 Perspectives 2017	60
4.3.5 Conclusion	61
4.4 Service d'études bâtiments-énergie (BAT)	62
4.4.1 Introduction	62
4.4.2 Projets traités en 2016	67
4.4.3 Les projets de diversifications mis en place, leurs perspectives et les incontournables	67
4.4.4 Récapitulatif des produits financiers	68
4.4.5 Perspectives 2017	71
4.5 Service travaux du département SAA (TRV)	72
4.5.1 Introduction	72
4.5.2 Evolution de l'activité en 2016	72
4.5.3 Retour d'expérience avec le bureau d'études Contacts avec les pouvoirs subsidiants	72
4.5.4 Affectation des moyens INASEP aux chantiers communaux 2016	72
4.5.5 Récapitulatif des honoraires	73
4.5.6 Chantiers communaux principaux ayant connu une exécution partielle ou totale en 2016	74
4.5.7 Perspectives 2017	75
4.6 Service coordination sécurité-santé (CSS)	76
4.6.1 Introduction	76
4.6.2 Dossiers traités en 2016	76
4.6.3 Récapitulatifs produits financiers	77
4.6.4 Perspectives pour 2017	77
4.7 Service administratif des bureaux d'études (SA)	78
4.7.1 Introduction	78
4.7.2 Activité 2016 du service administratif	78
4.7.3 Perspectives du service administratif	79
4.8 Service Acquisitions immobilières	80
4.8.1 Introduction	80
4.8.2 Activité 2016 du service acquisitions immobilières	80
4.8.3 Perspectives 2017 du service administratif	81



Station d'épuration de Lives-sur-Meuse



??????



Chateau d'eau de Philippeville

CHAP. 1

INTRODUCTION

// 1.1 LES ASSOCIÉS

COMMUNE ASSOCIÉE	PARTS
Andenne	100
Anhée	100
Assesse	100
Beauraing	100
Bièvre	100
Cerfontaine	100
Ciney	100
Couvin	100
Dinant	100
Doische	100
Eghezée	100
Fernelmont	100
Florennes	100
Floreffe	100
Fosses-la-Ville	100
Gedinne	100
Gembloux	100
Gesves	100
Hamois	100
Hastière	100
Havelange	100
Houyet	100
Jemeppe-Sur-Sambre	100
La Bruyère	100
Mettet	100
Namur	100
Ohey	100
Onhaye	100
Philippeville	100
Profondeville	100
Rochefort	100
Sambreville	100
Sombrefe	100
Somme-Leuze	100
Viroinval	100
Vresse	100
Walcourt	100
Yvoir	100

Province de Namur	3800
BEP	100
BEP - Expansion	400
AIEC Association Intercommunale des Eaux du Condroz	100
AIEM Association Intercommunale des Eaux de la Molinee	100

Total général

8 300 parts A

Liste des affiliés au service d'études au 21/12/16 – PARTS « F »

Association Intercommunale des Sports SNSH (Sud-Namurois & Sud-Hainaut)
 AISBS (Association Intercommunale de Santé de la Basse-Sambre)
 BEP (Bureau Economique de la Province de Namur)
 CARP (Centre d'Adaptation et de Reclassement Professionnel)
 Les Logis Andennais SCRL
 SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau)
 Zone de Police des Arches (2017)
 Zone de Police de l'Entre-Sambre et Meuse (2017)
 La Joie du Foyer (2017)

Communes :

Andenne	Ham-sur-Heures-Nalinnes
Anhée	Hastière
Assesse	Havelange
Beauraing	Houyet
Bièvre	Jemeppe-Sur-Sambre
Cerfontaine	La Bruyère
Chimay	Mettet
Ciney	Namur
Couvin	Ohey
Dinant	Onhaye
Doische	Philippeville
Eghezée	Profondeville
Fernelmont	Ramillies
Floreffe	Rochefort
Florennes	Sambreville
Fosses-La-Ville	Sombreffe
Gedinne	Somme-Leuze
Gembloux	Viroinval
Gerpennes	Vresse-Sur-Semois
Gesves	Walcourt
Hamois	Yvoir

CPAS :

Dinant (2017)
 Florennes
 Sombreffe

// 1.2 COMPOSITION DES INSTANCES

CONSEIL D'ADMINISTRATION issu de l'Assemblée générale du 26 juin 2013

Président : Richard FOURNAUX
Vice-Président : Jean-Claude MAENE
Vice-Président : Luc PIETTE

Directeur Général f.f. : Didier HELLIN

ABSIL Coraline
BULTOT Claude
BULTOT Philippe
CHABOTAUX André
CLEDA Etienne
CLOSE Jean-Louis
COLLARD Catherine
DELFORGE Yves
DEPAS Yves
FASSOTTE Marie-Paule
HERBINT Georges
LALIERE Christian
LASSEAUX Stéphane
LECOMTE Valérie

MABILLE Albert
MILICAMPS Jean-Pol
MOREAU Frédéric
NAOME Lionel
NOIRET Claudy
PAULET José
PIRARD Kévin
RIDELLE Alain
SOTTIAU Denis
TASIAUX Pierre
THOMAS Jérôme
TRIPNAUX Stéphane
VAN ROOST Frédérique

Sans voix délibérative

CLAMAR Claude (CSC Services Publics)
DIJON Denis (CSC Services Publics)
GUILLITTE Bernard (SLFP) jusqu'au 13/06/16
STEFFENS Michel (SLFP)
HERMAN Thierry (CGSP)
MARECHAL José (CGSP)
RONDEAUX Anne-Sophie (SLFP) à partir du 26/10/16

Comité de Gestion

ABSIL Coraline
BULTOT Claude
BULTOT Philippe
COLLARD Catherine
FOURNAUX Richard
LALIERE Christian
MAENE Jean-Claude
MOREAU Frédéric
PIETTE Luc
TASIAUX Pierre
TRIPNAUX Stéphane

Collège de Présidence

FOURNAUX Richard
MAENE Jean-Claude
PIETTE Luc
ABSIL Coraline

Comité de rémunération

FOURNAUX Richard
BULTOT Philippe
MAENE Jean-Claude
COLLARD Catherine
PIETTE Luc

// 1.3 LES PARTICIPATIONS

S.W.D.E. : 5 451 parts (service production)

- Souscription 136 275,00 €
- Libérées à 100 % 136 275,00 €
- A libérer - €

A.I.S.D.E. : 150 parts

- Souscription 3 718,40 €
- Libérées 2 850,78 €
- A libérer 867,62 €

AQUAWAL – SOWE : 2 parts M1 - 382 parts M2

- Souscription 384 549,77 €
- Libérées 161 929,51 €
- A libérer 222 620,26 €

BEP (anc. SIAEE-ESM) : 10 parts

- Souscription 247,89 €
- Libérées à 100 % 247,89 €
- A libérer - €

SPGE : 100 parts G

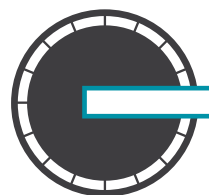
- Souscription 17 836 858,74 €
- Libérées 3 812 699,50 €
- A libérer 14 024 159,24 €

CHAP. 2

CHIFFRES CLÉS



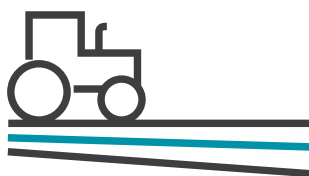
Plus de 13 000 000 € de frais de fonctionnement



105 stations d'épuration au 31/12/2016



1 360 échantillons prélevés et analysés par le labo INASEP



86 % de taux de valorisation agricole



103,98 équivalents temps plein



435 km de collecteurs au 31/12/2016

CHAP. 2

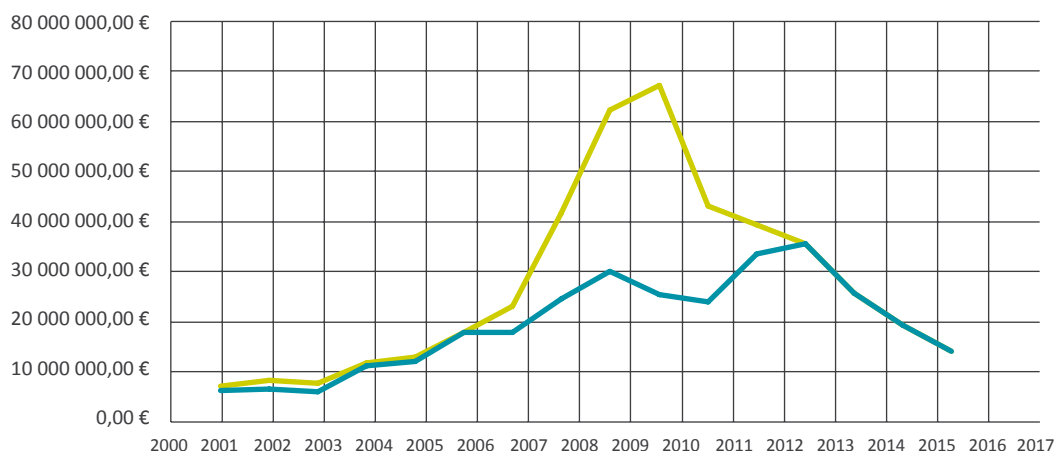
ASSAINISSEMENT



Station d'épuration de Lives-sur-Meuse

// 2.1 PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Montant cumulé des travaux de 2001 à 2016 suivis pour compte de la SPGE par le BE de l'INASEP et ses sous-traitants (ST)

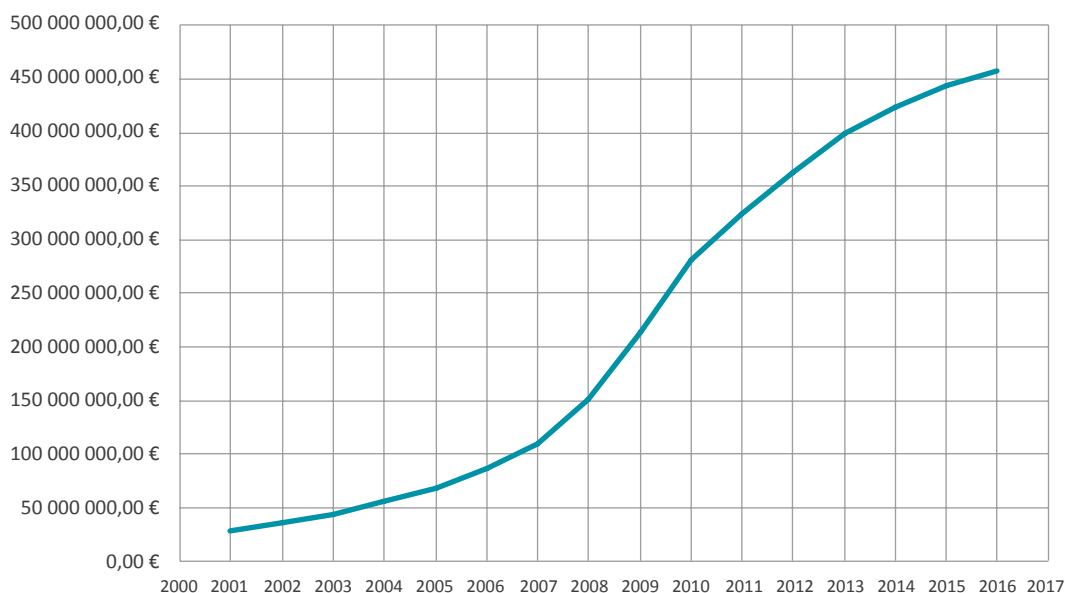


Légende

— Montant annuel — Montant annuel Hors ST

Le montant total des travaux réalisés en matière d'épuration, pour l'ensemble de l'année 2015, s'est élevé à 19 462 711 € (HTVA).

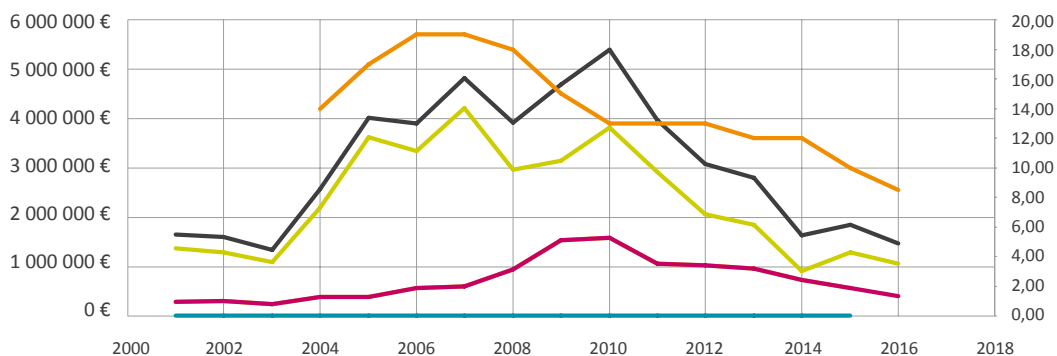
Montant cumulé des travaux de 2001 à 2016 suivis pour compte de la SPGE par le BE de l'INASEP et ses sous-traitants (ST)



Légende

— Montant cumulé

Montant des honoraires perçus de 2001 à 2016 par le BE de l'INASEP



Légende

— Année — Produits BE INASEP ASS — Produits Surv. INASEP — Total produits BE SPGE INASEP
 — Personnel BE « Etudes »

En tant qu'organisme d'assainissement agréé (OAA) par la Région wallonne pour l'assainissement des communes de la Province de Namur, l'INASEP doit mener à bien les programmes d'investissements en la matière en maîtrise d'ouvrage déléguée de la SPGE.

Ces programmes ont pour rappel fait l'objet de profondes révisions dans la priorité des dossiers, notamment en regard des impératifs liés aux contentieux européens pour les agglomérations de plus de 2 000 habitants et ceux liés à l'implémentation des objectifs de bon état écologique des masses d'eau à l'horizon 2015 et 2021 (Directive « Cadre ») et des agglomérations liées à la protection des zones de prévention de captage.

L'exigence de résolution du contentieux européen a principalement affecté les programmes SPGE 2005-2009 et 2010-2014.

Notons à ce titre que l'ensemble des travaux concernant la mise en conformité des agglomérations de plus de 10 000 habitants est finalisé.

Les derniers travaux relatifs à la mise en conformité du contentieux concernant les agglomérations comprises entre 2 000 et 10 000 habitants se terminent. Ils concernent les agglomérations de Fosses-la-Ville, Leuze (Eghezée), Walcourt et Wépion (Namur). Ces travaux se sont terminés en 2016.

Ils permettent donc d'envisager la conformité de la Province de Namur vis-à-vis de ces exigences.

Le montant des travaux exécutés pour compte de la SPGE en 2016 s'établit à 14 256 000 € (HTVA), en diminution par rapport à 2015 et se rapprochant du montant perçu en 2014.

Cette diminution peut s'expliquer par la diminution du nombre de chantiers initiés en 2016, notamment en matière de station d'épuration et liée à la contraction du programme SPGE, principalement du nombre de projets acceptés.

Le montant des honoraires est quant à lui légèrement supérieur à celui perçu en 2015, la diminution des produits de surveillance des chantiers étant compensée par une plus grande activité d'étude.

Pour en revenir aux programmes d'assainissement, afin de répondre aux exigences de la directive européenne 2000/60/CE, dite directive Cadre, qui impose l'atteinte du bon état écologique pour les masses d'eau pour 2015, la SPGE a proposé un programme 2015-2016 reprenant certains dossiers prioritaires en cette matière et non repris dans des programmes précédents.

Ce programme a été approuvé par le Gouvernement wallon en août 2015. Il reprend aussi des dossiers prioritaires en matière de zone de protection de captage.

A la demande de la S.P.G.E., en vue d'étaler les investissements à consentir dans le temps, les échéances des dossiers encore à engager ont été revues sur 6 ans, soit une finalisation des programmes en cours pour 2021.

Tous les chantiers déjà inscrits aux programmes précédents, en ce compris l'extension 2015-2016, et pour lesquels l'attribution du marché (engagement) est prévue aux années 2017 et suivantes ont été reportés au programme 2017-2021.

Cette planification, proposée à la SPGE fin 2016, est toujours en phase d'analyse à la SPGE et nous ne pouvons donc nous engager officiellement sur cette dernière.

Le niveau d'activité du bureau d'études, et corollairement son effectif, sont étroitement liés aux programmes définis et à leur activation. Il s'ensuit un souci permanent d'adéquation de la masse salariale aux budgets, principalement par mutation interne du personnel. Les non-remplacements et mutations ont été réalisés dans cette optique.

Le personnel du bureau a donc atteint maintenant une masse critique en dessous de laquelle il ne pourra plus assurer ses missions. Raison pour laquelle une attention toute particulière est portée sur le montant total des projets qui seront repris dans le programme 2017-2021 pour s'assurer qu'il permette de maintenir l'équilibre du Bureau d'études Assainissement, et ce d'autant que la réduction de la taille des projets étudiés influe négativement sur cette rentabilité.

En ce sens, M. Henrot, Responsable du service travaux, a repris à mi-temps la mission d'ingénieur projet électromécanique, qu'il est le seul à pouvoir assumer au sein des bureaux d'études !

Le personnel du Bureau d'études « assainissement » s'établit actuellement à 8.5 ETP (19 ETP en 2007 et 10 ETP en 2016).



2.1.1 Redéfinition des priorités des programmes d'investissements Situation SPGE – Décembre 2016

Le tableau ci-dessous reprend les divers dossiers des programmes de la SPGE à la date du 31/12/2016.

Synthèse du programme d'investissement proposé à la SPGE

Chantiers en cours fin 2016

COMMUNE	SECTION	CHANTIER	PRIORITÉ	PRGM	BUDGET ACTUALISÉ	ANNÉE DÉBUT TRAVAUX	
Namur	Wépion	Collecteurs de Wépion (K42,4 à K38,4) LOT 1	1.1	05-09	3 968 452 €	En cours	30 767 701 €
Namur	Namur	Collecteur du Frizet	2.1	05-09	4 825 860 €	En cours	
Walcourt	Walcourt	Collecteur de Walcourt	1.1	05-09	7 291 751 €	En cours	
Namur	Malonne	Lot 3 - Collecteur de Landoir (Malonne)	2.1	05-09	5 089 476 €	En cours	
Fernelmont	Pontillas	Construction de la station d'épuration de Pontillas	4.2	10-14	1 199 488 €	En cours	
Hastière	Hastière Hermeton	Construction de la station d'épuration de Hastière-Hermeton	2.2	05-09	2 586 240 €	En cours	
Hastière	Hastière Hermeton	Collecteur de Hastière-Hermeton - Phase 2	2.2	05-09	5 806 434 €	En cours	

Chantiers à réaliser sur budgets investissements 2017-2021 (début travaux)

COMMUNE	SECTION	CHANTIERS	PRIORITÉ		BUDGET ACTUALISÉ	ANNÉE DÉBUT TRAVAUX	
Namur	Wepion	Collecteurs de Wépion (K42,4 à K38,4) LOT 2	1.1	05-09	3 262 343 €	2017	8 850 468 €
Andenne	Andenne	Collecteur de la rue des Pipiers (ruisseau d'Andennelle)	4.1	10-14	963 125 €	2017	
Cerfontaine	Silenrieux	Collecteur de Silenrieux	3.1	Ext 2016	2 800 000 €	2017	
Assesse	Assesse	Collecteurs d'Assesse	2.3.2	05-09	1 825 000 €	2017	
Assesse	Assesse	Construction de la station d'épuration d'Assesse	2.3.2	05-09	2 092 000 €	2018	
Assesse	Maillen	Construction de la station d'épuration de Maillen	2.3.2	05-09	1 729 750 €	2018	
Assesse	Maillen	Construction du collecteur de Maillen	2.3.2	05-09	618 005 €	2018	
Houyet	Herhet	Construction de la station d'épuration de Herhet	2.3.1	10-14	449 000 €	2018	11 324 905 €
Floreffe/ Namur	Temploux	Collecteur de Soye - Temploux LOT 2B	2.1		3 195 350 €	2018	
Dinant	Sorinnes-Lez-Dinant	Station d'épuration de Sorinnes	2.3.2		950 000 €	2018	
Dinant	Sorinnes-Lez-Dinant	Collecteur de Sorinnes	2.3.2		222 800 €	2018	
Philippeville	Villers-Le-Gambon	Construction du collecteur de Villers -Gambon	2.3.2	05-09	1 128 000 €	2018	
Philippeville	Villers-Le-Gambon	Construction de la station d'épuration de Villers-Gambon	2.3.2	05-09	940 000 €	2018	

COMMUNE	SECTION	CHANTIERS	PRIORITÉ		BUDGET ACTUALISÉ	ANNÉE DÉBUT TRAVAUX	
Yvoir	Spontin-Durnal	Collecteur de Durnal, Dorinne et Spontin	2.3.2	Ext 2016	4 500 000 €	2019	20 150 000 €
Yvoir	Spontin-Durnal	Construction de la station d'épuration de Spontin	2.3.2	Ext 2016	2 000 000 €	2019	
Onhayé	Anthée	Station d'épuration d'Anthée	3.1		900 000 €	2019	
Onhayé	Anthée	Collecteur d'Anthée	3.1		190 000 €	2019	
Walcourt	Yves-Fraire	Construction de la station d'épuration de Yves-Fraire	3.1	Ext 2016	3 200 000 €	2019	
Walcourt	Fraire-Fairoul	Collecteur de Fraire et Fairoul	3.1	Ext 2016	2 550 000 €	2019	
Walcourt	Yves Gomezée	Collecteur d'Yves-Gomezée	3.1	Ext 2016	2 810 000 €	2019	
Ciney	Ciney	Rénovation et up-grade de la station d'épuration de Ciney			4 000 000 €	2019	8 007 200 €
Ciney	Senenne	Collecteur de Senenne	3.1	Ext 2016	150 000 €	2020	
Ciney	Senenne	Station d'épuration de Senenne (120 EH)	3.1	Ext 2016	320 000 €	2020	
Beauraing	Martouzin	Collecteur de Martouzin-Neuville	3.1	Ext 2016	705 000 €	2020	
Beauraing	Neuville	Station d'épuration de Neuville	3.1	Ext 2016	390 000 €	2020	
Somme-Leuze	Baillonville	Collecteur de BAILLONVILLE et pompage de RABOZEE	3.1	Ext 2016	1 370 000 €	2020	
Somme-Leuze	Bailonville	Station d'épuration de BAILLONVILLE	3.1	Ext 2016	920 000 €	2020	
Somme-Leuze	Heure	Collecteur d'HEURE	3.1	Ext 2016	650 000 €	2020	
Somme-Leuze	Heure	Station d'épuration d'HEURE	3.1	Ext 2016	690 000 €	2020	
Andenne	Peu D'eau	Station de pompage de PEU D'EAU	3.1	10-14	592 000 €	2020	
Gesves	Gesves	Station d'épuration de Gesves	2.3.2	05-09	2 200 000 €	2020	
Florennes	Florennes	Prolongement et rénovation des collecteurs urbains de Florennes		10-14	1 122 000 €	2021	
Florennes	Morialmé	Construction de la station d'épuration de Morialmé	3.1	05-09	1 800 000 €	2021	
Florennes	Morialmé	Collecteur de Morialmé	3.1	05-09	320 000 €	2021	
Hamois	Emptinné	Construction de la station de pompage et conduite de refoulement de Emptinne	2.3.2	05-09	1 078 000 €	2021	7 170 000 €
Dinant	Falmignoul	Construction du collecteur de Falmignoul	3.1.2	05-09	650 000 €	2021	
Dinant	Falmignoul	Construction de la station d'épuration de Falmignoul	3.1.2	05-09	1 600 000 €	2021	
Assesse	Florée	Construction de la station d'épuration de Wagnée	2.3.2		400 000 €	2021	
Gembloux	Isnes	Extension de la station d'épuration des Isnes (Créalys)	4.3		200 000 €	2021	

// 2.2 ÉTAT D'AVANCEMENT

2.2.1 Etudes

Figurent dans cette rubrique tous les projets qui ont donné lieu à des prestations d'études en 2016. Le montant total estimé de ces projets est de 13 902 220 € HTVA.

ANNÉE 2016

Projets finalisés

COMMUNE	INTITULÉ	PROJET (€)
Houyet	Collecteur et station d'épuration de Herhet	489 550
Jemeppe-Sur-Sambre	Déviation collecteur LANUTTI	327 000
BEP	Les Isnes « Crealys » Modification collecte eaux usées	1 303 900
		2 120 450

Dossiers adjugés

COMMUNE	INTITULÉ	ADJUDICATION (€)
Andenne	Collecteur et aménagement de la rue des Pipiers	2 709 587
Namur	Collecteur de Wépion. Lot 2.	2 394 146
		5 103 733

Autres dossiers en cours

COMMUNE	INTITULÉ	MONTANT ESTIME (€)
A l'étude		
Philippeville	Station d'épuration de Villers le Gambon	940 000
Yvoir	Collecteur de Spontin-Dorinne-Durnal	4 679 000
Avant-projets		
Assesse	Collecteur et station d'épuration de Maillen	2 347 755
Dinant	Collecteur et station d'épuration de Furfooz (décembre 2015)	692 150
Philippeville	Collecteur de Neuville-Samart-Philippeville Phase 2	3 665 000
Philippeville	Station d'épuration d'Hermeton (NEUVILLE-LE-CHAUDRON)	2 999 000
Philippeville	Collecteur et station d'épuration de Merlemont	852 060
Philippeville	Construction de la station d'épuration et du collecteur de Sautour	1 015 150
Projets en cours		
Assesse	Collecteurs d'Assesse	1 738 370
	Construction de la station d'épuration d'Assesse	1 992 000
Cerfontaine	Collecteur de Silenrieux (Projet)	2 432 400
		20 920 485

Comme signalé précédemment, le Bureau d'études a donc finalisé les études des dossiers relatifs au contentieux européen visant les agglomérations de plus de 2 000 habitants.

L'activité du Bureau d'études en 2016 s'est donc réorientée sur l'étude des dossiers d'un niveau de priorité moindre pour la SPGE (priorités 2.3 et 2.4).

Elle concerne les dossiers liés à la mise en conformité d'une agglomération non reprise dans un contentieux et relatifs aux zones prioritaires (baignade, zone de prévention de captage) ou relatifs à une masse d'eau où l'atteinte du bon état est fixée pour 2015 vis-à-vis de la Directive Cadre européenne.

Les dossiers à prendre en considération sont donc dorénavant d'une taille inférieure.

Les montants d'honoraires correspondants sont dès lors en forte diminution, comme évoqué déjà dans le rapport 2015.

Le travail du Bureau d'études ne s'est toutefois pas limité uniquement au programme d'assainissement.

Notons en ce sens la réalisation des études liées à la valorisation des eaux d'exhaure, projet d'adduction d'eau à Florennes - Chastrès - Yves-Gomezée.

Le bureau d'études « assainissement » se met également à la disposition des autres services, notamment le service « bâtiment » ou « VEG » de manière à optimiser sa charge de travail.

Comme depuis quelques années, l'évolution fréquente des programmes SPGE ne permet pas une conduite claire des études. La preuve en est pour les dossiers étudiés en phase avant-projet et statés ultérieurement par la SPGE.



2.2.2 Travaux

Figurent dans cette rubrique tous les projets qui ont donné lieu à des prestations de surveillance de travaux en 2016. Le montant total des travaux réalisés en matière d'assainissement ou surveillés/contrôlés par le BE « ASS », pour l'ensemble de l'année, s'est élevé à 15 261 360 € (HTVA).

Chantiers dont la réception provisoire a été accordée en 2016

COMMUNE	INTITULÉ	MONTANT TRAVAUX EXÉCUTÉS (€)
Anhée	Station d'épuration de Warnant	1 293 204
Eghezée	Station d'épuration de Leuze	1 849 286
Fosses-La-Ville	Station d'épuration de Fosses	2 558 733
Houyet	Station d'épuration de Celles	1 147 675
Walcourt	collecteur d'eaux usées à Walcourt et à Pry Réception provisoire partielle – partie PRY	RPP
		6 848 898

Chantiers initiés en 2016

COMMUNE	INTITULÉ	ADJUDICATION + AVENANTS (€)
Fernelmont	Station d'épuration de Pontillas - Gochenée	1 199 488
Florennes	Station de pompage « Berthe » . DE	1 339 997
Hastière	Station d'épuration de Hastière	2 586 240
	Collecteurs de Hastière phase 2	5 806 433
		10 932 158

Autres chantiers en cours en 2016

COMMUNE	INTITULÉ	ADJUDICATION + AVENANTS (€)
Couvain	Surveillance déplacement conduites adduction Ry Rome. Chantier E420	1 800 000
	Collecteur de Frizet	4 825 860
Namur	Malonne. Collecteur du Landoir - lot 3	5 261 127
	Collecteurs de Wépion (K38,4 à K42,4) - lot 1	3 997 753
Walcourt	Collecteur d'eaux usées à Walcourt et à Pry	7 291 751
		23 176 491



Station d'épuration d'Eghezée

Le montant total des travaux réalisés en matière d'assainissement pour compte de la SPGE est de 14 256 000 € (HTVA). Il est comme prévu en diminution par rapport à 2015, qui a constitué un pic dans les travaux suivis en direct par le Bureau d'études. Il s'établit à un niveau proche de celui rencontré en 2007.

L'activité a toutefois été complétée par une surveillance de travaux de Distribution d'eau à concurrence de 1 005 360 € (HTVA) (cf. ci-dessous).

Une diversification des activités est donc essentielle pour maintenir le niveau d'activité et par conséquent les honoraires du service.

Les ingénieurs de projet sont toujours fonctionnaire dirigeant de leur projet respectif, ce qui leur permet d'avoir un retour de la réalisation vis-à-vis des prescriptions du csch, mais également de pouvoir mieux apprécier l'impact financier des choix et décisions techniques sur le budget global des travaux. Cette organisation est indéniablement un plus pour la compétence des agents.

Le « pool » des contrôleurs affecté au suivi des travaux d' « Assainissement » se compose de 5 ETP – 3 personnes à compétence génie civil et deux personnes à compétence électromécanique.

Les deux contrôleurs électromécaniques contrôlent également les pompages pour les travaux du service VEG. Ils participent également avec l'ingénieur EM à des réunions transversales avec le service d'exploitation eaux usées de manière à améliorer la qualité des prescriptions EM ainsi que de la vérification des travaux pour mieux correspondre aux besoins de ce service.

Les contrôleurs génie civil assurent également le contrôle de chantier de distribution d'eau : contournement de Couvin, valorisation des eaux d'exhaure de la carrière Berthe (réservoir), remplacement de conduites pour la Commune de Chimay.

Dans cette optique, la formation sur le terrain d'un jeune contrôleur est effectuée afin de pallier au départ à long terme des contrôleurs spécialisés dans ce domaine.



// 2.3 SERVICE D'EXPLOITATION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

2.3.1 Préalable

L'essentiel des informations décrivant l'activité du service d'exploitation est présenté dans la déclaration environnementale EMAS. Les informations suivantes, principalement d'ordre financier, complètent ce rapport.

2.3.2 Évolution du parc d'ouvrages en exploitation

STATIONS D'ÉPURATIONS	CAPACITÉS	DATE DE RÉCEPTION
Warnant	777	28/06/16
Fosses-la-ville	4 200	30/06/16
Celles	400	21/09/16
Leuze	1 260	21/12/16
Total	6 637 EH	4 stations

STATIONS DE POMPAGE	CAPACITÉS	DATE DE RÉCEPTION
Leuze - rue du Pérou	S.O.	10/09/2015
Leuze - rue El Basse	S.O.	10/09/2015
Walcourt - Grand Pont - salle des fêtes	S.O.	23/06/2016
Walcourt - rue des Buissieres - Marbrerie	S.O.	23/06/2016
Walcourt - rue des Etangs	S.O.	23/06/2016
Wanlin - rue du Bati	S.O.	10/08/2016
Winenne - rue Tienne à Many	S.O.	20/10/2016
Total		7 pompages

COLLECTEURS	LONGUEURS
Celles	1 085
Fosses-la-ville	4 552
Leuze	1 760
Walcourt (Pry)	8 400
Warnant	1 202
Total	16 999 m

Fin 2016, la capacité nominale cumulée des 105 stations publiques de la province de Namur était de 426 701 équivalents habitants (soit 87,3 % de la population totale de la province de Namur - 488 820 habitants au 01/01/2016). Le parc d'ouvrages compte 284 pompages répartis sur un réseau de collecteurs long d'environ 434 km.



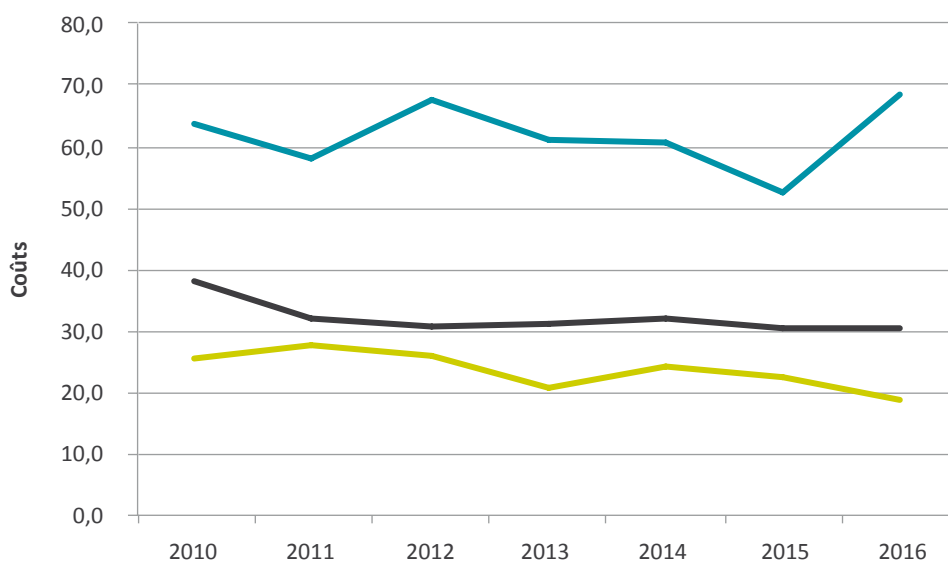
2.3.3 Evolution des coûts

Ouvrages SPGE

Le montant du décompte d'exploitation 2016 est évalué à 13 009 775 € (hors contrat de service – 842 372 €). L'augmentation, de 478 000 €, (soit 3.8 % ou 1.5 % après indexation des prix en fonction de l'indice du prix à la consommation) est répartie, pour l'essentiel entre : 225 000 € pour l'énergie (+ 10%), 227 000 € de frais de personnel (+ 4%) et 88 000 € de frais de bien-être et sécurité (+ 54 %). Le budget d'élimination des boues a par contre été réduit de 97 000 € (-6.3 %). Les autres postes budgétaires sont relativement stables.

ANNÉES	MONTANT DÉCOMPTÉ (HORS CONTRAT DE SERVICE)	DÉCOMPTÉ RÉVISÉ (INDICE PRIX CONSOMMATION BASE 04)	CAPACITÉ NOMINALE (EH)	CHARGE BIOLOGIQUE ENTRÉE (EH)	CHARGE HYDRAULIQUE TRAITÉE (EH)	TONNAGE DE BOUE ÉLIMINÉ	COÛT RAPPORTÉ À L'EH NOMINAL	COÛT RAPPORTÉ À L'EH RÉEL DBO	COÛT RAPPORTÉ À L'EH HYDRAULIQUE	COÛT RAPPORTÉ À LA TONNE DE MS DE BOUE
2010	8 142 189	8 943 106	233 755	140 362	349 779	2 512	38,3	63,7	25,6	3560
2011	9 789 039	10 401 411	325 355	179 195	376 805	3 279	32,0	58,0	27,6	3172
2012	11 734 622	12 331 965	401 155	182 149	478 309	4 669	30,7	67,7	25,8	2641
2013	12 408 127	12 924 461	416 005	231 564	515 916	5 524	31,1	61,3	20,9	2340
2014	12 755 999	13 339 831	416 505	220 412	552 064	5 653	32,0	60,5	24,2	2360
2015	12 531 530	12 816 995	421 186	244 025	572 742	6 570	30,4	52,5	22,4	1951
2016	13 009 775	13 009 775	426 701	189 475	692 978	6 243	30,5	68,7	18,8	2084

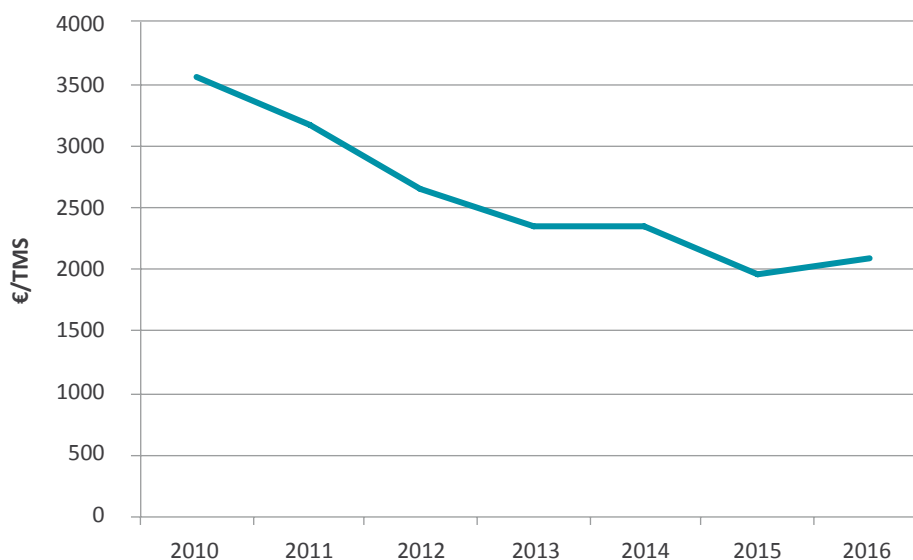
Coûts rapportés à l'équivalent habitant (EH)



Légende

- Coût rapporté à l'EH nominal
- Coût rapporté à l'EH réel DBO
- Coût rapporté à l'EH hydraulique

Coût rapporté à la tonne de MS de boue



Légende

— Coût rapporté à la tonne de MS de boue

Le coût du traitement de l'eau usée rejetée par un équivalent habitant a été de 30,5 €/EH en 2016. Le traitement de l'eau d'égout (mélange des eaux usées et des eaux de pluie) coûte 0,28 €/m³.

ANNÉES	CAPACITÉ NOMINALE (EH)	CHARGE BIOLOGIQUE TRAITÉE (EH)	CHARGE HYDRAULIQUE TRAITÉE (EH)	DBO MOYENNE
2005	172 755	109 546	253 892	202
2006	172 755	125 631	278 834	157
2007	174 255	83 333	306 634	112
2008	187 355	89 158	335 935	122
2009	219 005	132 170	326 625	137
2010	233 755	140 362	349 779	160
2011	325 355	178 835	373 640	199
2012	401 155	182 149	478 309	136
2013	416 005	231 564	515 916	154
2014	416 505	220 412	552 064	141
2015	421 186	244 025	572 742	139
2016	426 701	189 475	692 978	116

L'évaluation de la pollution admise par nos sites en 2016 serait sur base des données statistiques plus faible qu'en 2015. Selon que son mode d'estimation soit réalisé au départ des analyses d'eau ou au départ de la production de boue, cette diminution serait de -22 % et -5 %. Cette différence ne peut être expliquée actuellement, les stations ayant fonctionné en continu et ayant traité toute la charge drainée par les réseaux. Il est très vraisemblable qu'une fraction importante de cette diminution tire son origine d'imprécisions d'évaluation et de mesure et ne reflète donc pas une diminution réelle.

Par contre, il semblerait que nos ouvrages aient traité un volume d'eau plus important en 2016 qu'en 2015 (+ 21%). Les eaux usées sont en tout cas bien plus diluées en 2016 qu'en 2015 (DBO de 116 mgr O₂/l contre 139 mgr O₂/l). Les coûts de traitement de l'unité de charge polluante sont donc nettement plus élevés en 2016.

Ouvrages tiers

Le chiffre d'affaire lié aux contrats tiers semble se stabiliser aux environs de 300.000 €. A noter que, forts de notre expérience en hydraulique et gestion de piscine, nous démarchons actuellement les gestionnaires des piscines communales de la province pour leur proposer nos services.

SITES	2012 € HTVA	2013 € HTVA	2014 € HTVA	2015 € HTVA	2016 € HTVA
Station d'épuration de Chapois	209 339	174 302	199 555	145 666	144 070
Piscine de Chevetogne	108 084	105 458	52 864	61 160	64 927
Station d'épuration du marché couvert de Ciney	41 404	42 395	42 808	40 644	35 515
Station d'épuration de la prison d'Andenne	50 632	41 747	41 716	15 816	15 816
Station d'épuration du carrefour Wépion	30 271	23 908	18 256	18 385	22 552
Station d'épuration de l'ITCAA	13 280	9 129	9 334	11 094	9 700
Station d'épuration de la Fontaine du Roy à Matagne	3 475	3 509	3 940	3 084	3 840
Station de pompage rue des Récollets à Rochefort	1 501	2 323	1 603	1 816	1 880
Station d'épuration des barrages de l'Eau d'Heure	1 053	1 046	1 044	1 187	1 195
Station de pompage de l'Abbaye Notre d'Dame à Rochefort		3 962	948	1 326	2 095
Station de pompage de Maurenne	725	768	760	793	834
Station d'épuration Gueule du Loup à Sautour	508	533	558	588	6 178
Station de pompage Clos du Robinias à Ciney	253	306	282	408	416
Grand total €	460 524	409 386	373 669	301 966	309 019



Station d'épuration de Lives-sur-Meuse

2.3.4 Dépenses importantes hors exploitation courante (DIHEC)

Dossiers clôturés et facturés en 2016

SITES CONCERNÉS	DÉNOMINATIONS	MONTANTS	ADJUDICATAIRES	HONORAIRES
Namur - Brumagne	Construction d'une cloison en bloc béton pour isoler les cuves Fe cl3	4 743 €	DG CONCEPTION	260,87 €
Namur	Reprofilage de l'ouverture d'accès du vortex exutoire du Houyoux	5 650 €	LUC TASIA SA	310,75 €
Ciney	Achat étuve de séchage pour atelier de Ciney	6 622 €	KERAMIEK	396,58 €
Andenne	Réalisation d'essais routiers par le CRR - rue Tramaka à Andenne- Seilles	7 257 €	CRR	399,16 €
Andenne	Ouverture et remise en état de voirie rue Tramaka à Andenne-réalisation d'essais routiers par le CRR	8 111 €	Nonet	446,12 €
Petite Chapelle	Elimination des filtres bactériens	9 884 €	BPM	543,62 €
Global	Fourniture d'accès ouvrages INASEP	10 032 €	AU P'TIT CLOU	551,81 €
Namur	Accès viroles externes de certains vortex	20 440 €	ALMADIUS	592,35 €
Global	Acquisition de 4 échantillonneurs portables	12 559 €	AQUALYSE	690,76 €
Global Steps Andenne et Namur + pomp Beez et Grands Malades	Audit pour la gestion des systèmes de traitement des odeurs	16 594 €	ODOMETRIC	912,67 €
Onhaye	Stabilisation du chantoir de la step d'Onhaye	17 943 €	Colleaux	986,86 €
Moustier	Canalisation de l'exutoire d'un DO à Moustier	18 604 €	Duduck Ahmet	1 010,84 €
Ciney	Remplacement d'un surpresseur d'aération	20 805 €	AERZEN BELGIUM	1 144,28 €
Global	Documentation de la base de données ORACLE « ouvrage »	21 600 €	REVER	1 188,00 €
Namur	Fourniture pompe de réserve pompage Grognon	26 513 €	Cowalca	1 458,20 €
Namur	Achat de toiles pour le filtre presse	28 205 €	SIOEN	1 545,50 €
Grognon	Adaptation des raccordements de pompes	28 792 €	DECKX.EM SA	1 583,54 €
Global	Acquisition de modem's 3G/GPRS	31 305 €	WESTERMO	1 721,78 €
Global	Fourniture d'un lot de 22 pompes pour utilisation en milieu difficile	34 650 €	EEKELS	1 905,75 €
Lives Brumagne	Remplacement du substrat des deux biodisques de la step	38 771 €	Benvitech Environnement	1 931,27 €
Namur - Brumagne	Déplacement des coffrets de commande du vortex Saint-Nicolas et de l'exutoire du Houyoux (Port du Bon Dieu)	49 379 €	MEGANELEC	2 644,19 €
Achène	Remplacement biorotor de la station d'épuration	49 830 €	EXELIO	2 740,67 €
Viroinval	Remplacement d'un tronçon de collecteur de Oignies	58 979 €	SPRL Jules Delid	3 243,86 €
Rochefort	Réhabilitation du pompage de la step de Rochefort	86 115 €	CMI INDUSTRY	4 736,33 €
Namur - Brumagne	Correction des faiblesses constructives des tuyaux formant nourrice et piquages au pompage de Beez	130 798 €	Chaudroneries et tuyauteries Industrielles	7 193,89 €
Totaux		744 180 €		40 140 €

La gestion des dossiers de DIHEC a produit un bénéfice de 40.140 €.

Evolution

ANNÉES	NBRE DE DOSSIERS CLÔTURÉS	MONTANTS	FG FACTURÉS
2010	23	561 927	30 906
2011	26	552 323	35 391
2012	30	802 925	44 161
2013	27	1 286 512	69 339
2014	25	981 765	57 396
2015	28	1 399 350	79 415
2016	25	744 180	40 140

Frais généraux versés par la SPGE pour le fonctionnement du service d'exploitation

Le service d'exploitation a produit une recette brute de 765 300 €, à affecter aux services généraux de l'INASEP. Ce montant est issu de la somme des frais généraux calculés sur le montant total de la facture de frais d'exploitation (681 066 €), des frais généraux perçus pour la gestion des DIHEC (40 140 €) et du management-fee issu de la gestion des contrats privés (44 904 €).





Station d'épuration de Dinant



Station d'épuration de Floreffe

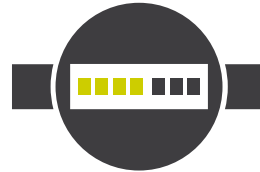


CHAP. 4

CHIFFRES CLÉS



Population desservie : +/- 88 000



37 189 compteurs



2 849 588 de m³ distribués



1 270 km de canalisations



Consommation moyenne par famille de 74,97 m³



58,75 équivalents temps plein



CHAP. 3

DISTRIBUTION D'EAU



// 3.1 FAITS MARQUANTS

3.1.1 Implémentation du logiciel « GEDIPRO »

Au service facturation – contentieux

La mise en place du logiciel GEDIPRO s’est poursuivie au cours de l’année 2016.

Le cycle de facturation (établissement des factures, des factures de rappel et de mise en demeure) a pu être rétabli à la normale dès le mois de septembre dans la configuration GEDIPRO.

La mise en place du recouvrement a dû être postposée, tenant compte de l’AGW du 31 août 2016 modifiant l’article 270 bis-13 du Code de l’Eau.

Cette modification de règlement renforce le caractère licite du placement du réducteur de débit chez les usagers en difficulté de paiement tout en fixant de nouvelles balises.

Les procédures ont été revues en ce sens, l’adaptation du logiciel GEDIPRO a été mise à l’étude avec l’IECBW et le consultant informatique NSI. L’implémentation de l’application a été fixée à la fin du premier trimestre 2017, de manière à activer la procédure de recouvrement dès avril 2017.

Nous ne pouvons que nous réjouir de la qualité de la prestation de notre consultant A2BM qui a rencontré l’ensemble des objectifs fixés en 2015 :

- Le rétablissement à la normale du cycle de facturation.
- La reconquête de la confiance de la clientèle au niveau de la facturation.
- La remise à plat de l’organisation de l’équipe administrative s’accompagnant d’une plus grande polyvalence et engendrant une rationalisation des coûts structurels.
- La résolution de la problématique de domiciliation européenne (SEPA Core).

L’équipe administrative a gagné en efficience, le ratio d’efficacité fixé préalablement à 30 % a dépassé les 40 % tout au long de l’année 2016 et ce dans un esprit de bien-être au travail retrouvé. La tenue des réunions d’animation hebdomadaires, le billet d’humeur y instauré et les résultats commentés et consignés dans un rapport attestent d’un bon esprit de travail qui s’inscrit dans la durée.

Aux services techniques

La réorganisation de la gestion administrative de la distribution d’eau en 2015 a mis par ailleurs en lumière la nécessité d’intégrer le plus rapidement possible la réorganisation en cours des services techniques de la distribution d’eau (mise en place d’une équipe technique intégrée) au processus de gestion mis en place pour l’équipe administrative, de manière à utiliser pleinement les fonctionnalités «ERP» du logiciel GEDIPRO. Cette intégration impliquait également une série d’étapes à réaliser :

- Etat des lieux et établissement de nouvelles procédures axées sur un fonctionnement regroupé avec GEDIPRO.
- Mise en place d’outils d’animation et de planification de l’équipe technique nouvellement constituée avec planning valorisé et tableau de bord d’évaluation des résultats.
- Appropriation par l’équipe de la nouvelle organisation et de GEDIPRO.
- Formation et coaching en vue de rendre autonome l’équipe technique dans cette nouvelle gestion.

Pour assurer le succès de cette démarche, la mission du consultant A2BM a été étendue aux services techniques. Les objectifs fixés en 2015 n’ont pu être rencontrés que partiellement par manque de la ressource nécessaire en personnel, due à un absentéisme anormalement élevé et l’absolue nécessité de recruter un renfort d’encadrement de l’équipe maintenance nouvellement créée. Ainsi, une fois le recrutement opéré, l’année 2017 sera mise à profit pour permettre l’appropriation par l’équipe de la nouvelle organisation de GEDIPRO et de rendre autonome l’équipe technique dans sa nouvelle gestion, à l’instar de ce qui a été réalisé au sein de l’équipe administrative.

3.1.3 Avant-projet de valorisation Adduction EST

Depuis 2009, l'INASEP conduit et coordonne un projet de valorisation d'eaux d'exhaure dans le Sud-ouest namurois qui compte trois partenaires privés carriers (BERTHE, CARMEUSE et SOLVAY) et deux partenaires publics producteurs-distributeur d'eau (SWDE et INASEP). Outre la pérennisation de l'alimentation en eau au bénéfice des citoyens, ce projet vise l'exploitation harmonieuse des ressources en pierre et en eau. Par convention, le bureau d'études de l'INASEP s'en est vu confier à la fois l'étude et le suivi d'exécution de ce projet. Le service production-distribution d'eau de l'intercommunale a été désigné comme exploitant des nouvelles installations.

Face aux problèmes rencontrés par l'INASEP lors de la période caniculaire de juillet 2015 à Beauraing (situation récurrente) et la demande formulée par les communes limitrophes de Givet et Fromelennes en France, des rapprochements ont été favorisés en vue d'une collaboration accrue.

L'eau acheminée actuellement vers cette zone, même si elle est d'assez bonne qualité, nécessite des traitements coûteux pour répondre aux critères en vigueur et passe par des canalisations, pour la plupart centenaires, qui présentent donc un réel risque de rupture. Enfin, du côté français, cette problématique est accentuée par l'obligation d'abandon d'un de leur principal captage d'eau dans la mesure où l'instauration de son périmètre de protection est impossible de par la proximité de la frontière.

Le partage de la ressource eau est donc, pour ce territoire transfrontalier, un enjeu majeur.

Il faut également souligner le caractère touristique de cette région pour laquelle il n'est pas rare, en période estivale, de devoir imposer des mesures de restriction de l'usage de l'eau à des fins strictement alimentaires, sécuritaires et sanitaires. En outre, vu le développement de l'habitat mais aussi des zones commerciales et artisanales de cette zone, les autorités doivent déjà prévoir un accroissement de la demande alors que les captages actuels ne permettent déjà plus de satisfaire les besoins actuels en eau de part et d'autre de la frontière.

A l'heure actuelle, la pérennisation de la ressource en eau dans la zone transfrontalière Famenne ne peut donc trouver de solution que dans la réalisation de grands projets. C'est dans ce contexte que l'INASEP et les villes de Givet et Fromelennes (via la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse) ont imaginé développer un projet commun transfrontalier permettant d'impacter une population de plus de 28 000 habitants (Interreg V).

Il importe de comprendre que ce projet INTERREG V résulte de la possibilité de valoriser l'eau d'exhaure (eau de qualité ne nécessitant pratiquement pas de traitement) d'une carrière située à Florennes à travers une adduction principale (environ 43 km en DN 300 mm, montant de 15,6 M€) comportant d'éventuels ouvrages intermédiaires sur le versant wallon et/ou français, dont un, transfrontalier, fait l'objet même de ce projet (7,86 km en DN 300 mm) au montant de 2,3 M€.

L'exploitation de cette eau d'exhaure, autrement rejetée par l'activité d'extraction de la pierre, permet également la suppression de prises d'eau locales (15 belges + 1 française) dans la région transfrontalière peu aquifère de la Famenne. Ceci permet d'éviter leur surexploitation et donc le maintien d'un bon équilibre hydrique et ainsi une préservation des ressources naturelles et des écosystèmes transfrontaliers. Ce projet s'inscrit parfaitement dans la logique de l'économie circulaire.

En outre, elle se veut complémentaire des adductions existantes ou en projet ; elle apporte une sécurisation supplémentaire de l'approvisionnement en eau de la ville de CHARLEROI.

Les partenaires (les communes françaises et l'INASEP) se sont adjoint les services du BEP pour finaliser l'avant-projet sous l'angle Interreg ; son dépôt a été exécuté fin d'année 2016 en vue d'obtenir un préaccord permettant de poursuivre la démarche pour le dépôt d'un projet en mars 2017.



// 3.2 ÉVOLUTION DU PRIX ET DES VENTES D'EAU

3.2.1 Prix de l'eau

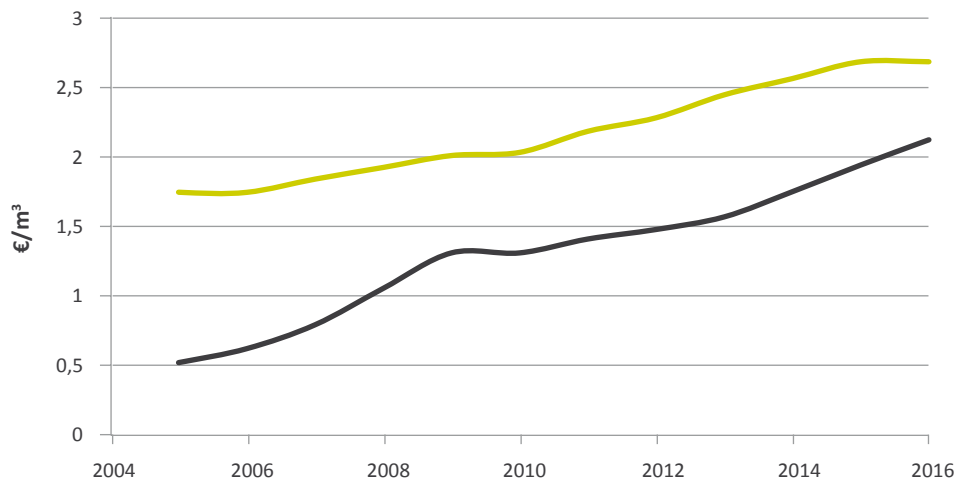
L'INASEP a obtenu l'autorisation du ministre compétent d'augmenter le CVD en 2015, à la condition de ne pas introduire de nouvelle demande durant 2 années. Ainsi donc, le CVD pratiqué a été maintenu à hauteur de 2,6746 € en 2015 et 2016.

A noter que le Code l'Eau a été modifié, il prévoit en son article D.330-1 depuis 2016, une indexation automatique des taxes, redevances et contributions en matière d'eau. Au 1^{er} janvier de chaque année, le montant des taxes, redevances et contributions prévues par le présent Code est automatiquement et de plein droit indexé sur la base de l'indice des prix à la consommation en vigueur six semaines avant la date de l'indexation.

La contribution prélèvement eau potabilisable anciennement fixée à 0,0756 € s'est élevée à 0,0769 € pour 2016. Le faible impact de cette augmentation sur le budget de l'INASEP (moins de 4 000 €) nous a conduits à ne pas le porter en compte sur la facture d'eau de l'utilisateur.

Le CVA a subi une augmentation d'un peu plus de 9 % se fixant ainsi à 2,115 € ; cette augmentation se traduit par une hausse de 2,4 % sur l'impact qu'a le CVA sur la facture globale (42,4 % en 2016 contre 40 % en 2015 pour une vente d'eau équivalente).

Evolution CVD et CVA



Légende

- CVD
- CVA

Le transfert des compétences du pouvoir fédéral vers le régional conduit à mettre en place un régulateur du prix de l'eau en Wallonie. Les objectifs poursuivis sont doubles :

- Pérenniser la satisfaction de toutes les parties prenantes du secteur de l'eau.
- Proposer une eau de qualité et assainie au meilleur coût, en assurant aux opérateurs un niveau suffisant d'investissements à long terme et de financement nécessaire à assurer la pérennité du secteur.

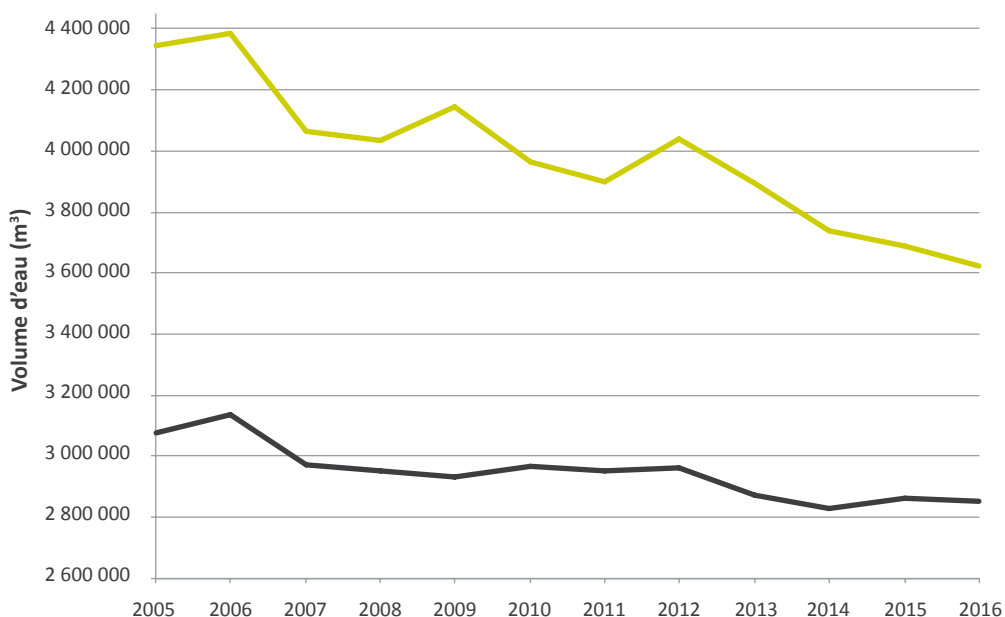
Le système proposé repose, entre autres, sur un système prospectif mettant en place une trajectoire pluriannuelle de 3 voire 5 ans.

La réorganisation du service Distribution d'eau de l'INASEP, inscrite dans les objectifs fixés dans le plan financier pluriannuel adopté par l'AG le 17 décembre 2014, doit se poursuivre. Les nouveaux investissements tels la valorisation des eaux d'exhaure devraient engendrer des économies permettant une meilleure maîtrise du CVD dans les années futures et sur un très long terme.

3.2.2 Ventes d'eau

Le graphique ci-dessous (Evolution Ventes d'eau et Production) tente à montrer une légère augmentation des ventes d'eau. De fait, nous pouvons mesurer l'impact de notre politique de remplacement de compteur chez les usagers, le gain s'établit à 1 %

Evolution ventes d'eau et production



Légende

- Production (capté + achats)
- Usagers + spécifiques

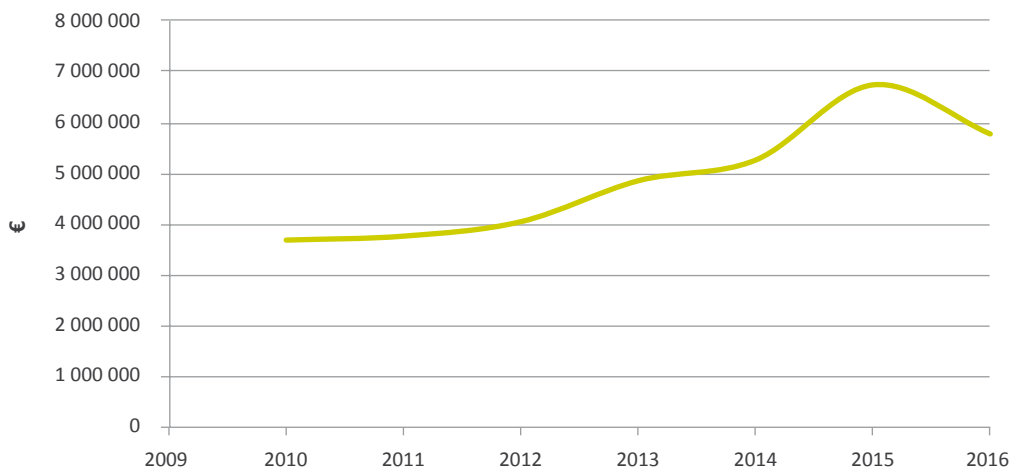
La diminution de la production et des achats s'explique bien sûr par la diminution des pertes en réseau.



Château d'eau de Philippeville

3.2.3 Recouvrement des factures impayées.

Historique des factures non réglées



Il est important de rappeler les événements qui ont conduit à une dégradation significative de la balance âgée.

Fin 2013, il est décidé de migrer vers un nouveau logiciel de facturation, lequel ne sera que partiellement opérationnel à la fin du 1^{er} semestre 2014. Les factures de rappel et de mise en demeure ne pourront être produites qu'à partir de fin d'année 2015.

Parallèlement le CVD a subi une hausse (de 2,4394 € à 2,6746 €) justifiée par une diminution conséquente des ventes d'eau, ainsi qu'il a été décidé d'appliquer une facturation anticipée de la redevance compteur.

Par ailleurs, davantage de plans d'apurement ont été octroyés au cours du second semestre 2014 et tout au long de l'année 2015.

En 2016, un cycle complet de facturation a pu être produit au départ du nouveau logiciel GEDIPRO, permettant également l'édition des factures de rappel et de mise en demeure dans GEDIPRO.

La diminution de la créance des usagers s'explique par le retour à la normale du cycle de facturation.

L'année 2017 sera mise à profit pour mettre en place la procédure de recouvrement (gestion du contentieux par le placement des réducteurs de débit-pastilles, utilisation des compteurs à prépaiement...).



3.2.4 Fonds social

Nous connaissons les difficultés que rencontre la région du Sud namurois où l'activité économique reste insuffisante, le taux de chômage y est élevé et une partie de la population s'est paupérisée. Cette frange de la population rencontre de grosses difficultés pour honorer, entre autres, les factures d'eau.

En 2015, nous nous étonnions qu'alors que le montant de la participation du Fonds social avait doublé, l'utilisation de ce Fonds avait atteint un taux de seulement 74,2 % contre 91,3 % en 2014.

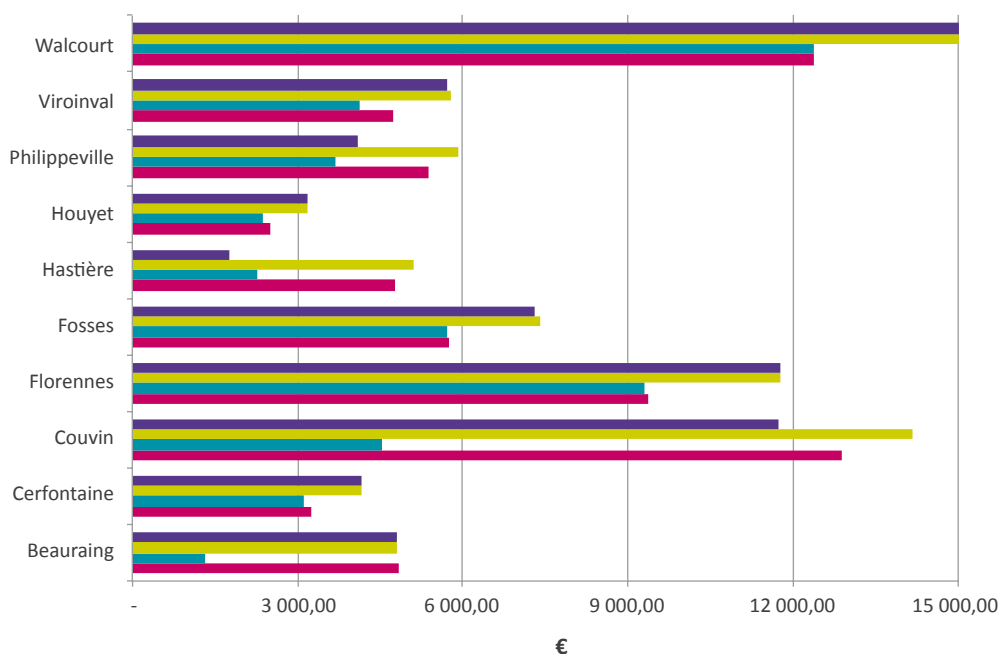
Nous constatons aussi que ce sont les CPAS des communes où le taux de population paupérisée est le plus élevé qui utilisaient le moins le Fonds social.

Des contacts ont été pris avec les CPAS des différentes communes afin de sensibiliser les acteurs sociaux à la problématique.

L'analyse du graphique ci-dessous (Utilisation Fonds social) nous fait penser que nous avons été entendus ; il reste néanmoins encore un certain travail de persuasion à réaliser.

La mise en place de la nouvelle procédure de recouvrement à l'INASEP adaptée à la nouvelle version de l'article R.270bis-13 du Code de l'Eau (renforcement du caractère licite du placement des réducteurs de débit-pastilles) sera présentée à l'ensemble des acteurs sociaux tels les CPAS, les groupes d'action contre le surendettement... lors d'une table ronde à organiser en 2017.

Utilisation Fonds social



Légende

- Droit de tirage 2014
- Droit de tirage 2015
- Utilisation 2014
- Utilisation 2015

// 3.3 PRODUCTION QUALITÉ DES EAUX DISTRIBUÉES

3.3.1 Bilan des analyses effectuées en 2016 sur les réseaux de distribution INASEP

Le projet de circulaire établissant les bases d'une nouvelle régulation du prix de l'eau fixe les valeurs cibles de la qualité d'eau distribuée.

Les valeurs cibles des taux de conformité des valeurs paramétriques sont établies comme suit :

- TcB (taux de conformité bactériologique) : 95 %
- TcN (taux de conformité des substances azotées) : 99 %
- TcMM (taux de conformité des micropolluants minéraux) : 95 %
- Tc MO (taux de conformité des micropolluants organiques) : 99 %
- Moyenne de 97 %

La valeur cible du taux de conformité des paramètres indicateurs est fixée à 90 %.

Le rapport d'activité reproduira dorénavant les résultats obtenus suivant les critères du régulateur. Le niveau de qualité pourra être ainsi comparé aux autres distributeurs tout en continuant à en mesurer l'évolution en notre sein.

La comparaison avec les autres acteurs de la distribution d'eau doit rester prudente, les conditions de la production d'eau peuvent différer ; citons par exemple la zone dans laquelle l'eau est produite.

Ainsi, l'INASEP compte quelques 60 unités de production d'eau pour environ 37 000 compteurs, la SWDE en compte de l'ordre de 270 unités pour plus d'un million de compteurs.

La difficulté pour l'INASEP de produire une eau de qualité réside dans le fait que bon nombre des captages qu'elle exploite se situent dans une zone vulnérable où l'activité agricole est intense. La qualité bactériologique de ces eaux brutes conduit l'INASEP à une intensité d'autocontrôle largement supérieure à la valeur cible de 100 % (voir tableau ci-dessous).

Bilan qualité d'eau distribuée 2016

	NOMBRE DE ZONES	NOMBRE DE NON CONFORMITÉS	NOMBRE DE CONTRÔLES REQUIS	NOMBRE DE CONTRÔLES EFFECTUÉS	DEGRÉ DE SURVEILLANCE (NBRE RÉALISÉS/NBRE REQUIS)	% DE CONFORMITÉ	
1	paramètres impératifs microbiologie (Escherichia Coli et Entérocoques)	49	45	431	1985	460,56 %	97,73 %
2	paramètres impératifs azotés (nitrates, nitrites, ammonium)	49	5	431	591	137,12 %	99,15 %
3	paramètres impératifs micropolluants minéraux (aluminium, plomb, nickel, cuivre)	49	2	50	50	100,00 %	96,00 %
4	paramètres impératifs micropolluants organiques (pesticides individuels, pesticides totaux, somme des tri- et tétra-chloréthylène, benzo(a)pyrène, somme des 4 HAP, trihalométhanes)	47	12	47	87	185,11 %	86,21 %
	Paramètres indicateurs (Coli tot, Turb. Chlore libre)	49	238	431	1980	459,40 %	87,98 %
	Indicateur global (moyenne de 1,2,3,4)						94,77 %

// 3.4 RENDEMENT DES RÉSEAUX

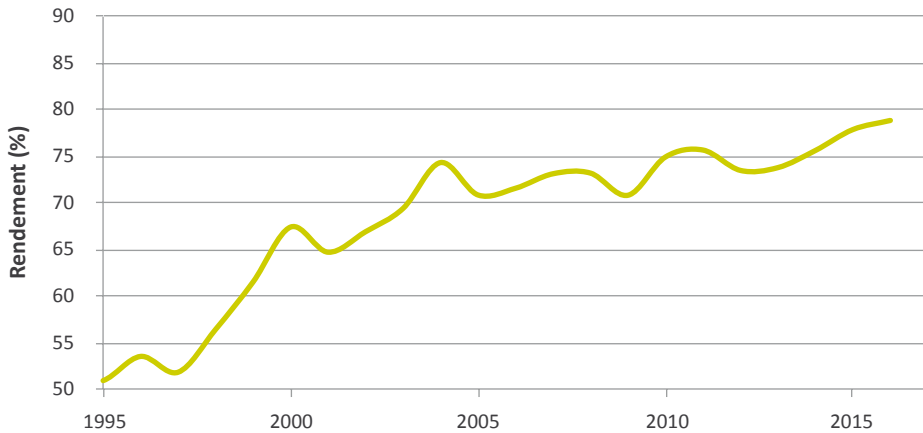
3.4.1 Evolution des rendements

La réorganisation des services techniques a permis de recentrer nos ressources sur notre véritable métier et de nous concentrer davantage sur les priorités visant à rationaliser nos coûts d'exploitations.

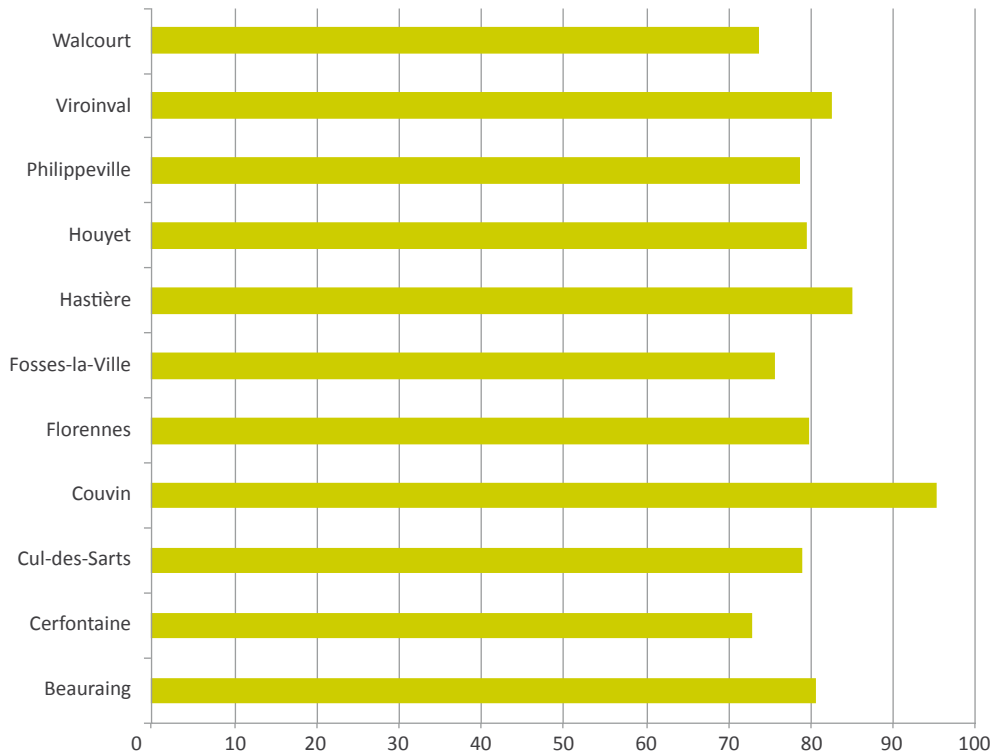
Parmi ces priorités, le rendement des réseaux constitue un élément économique majeur. La mise en place d'une équipe « gestion réseau » apporte incontestablement un plus. Si l'objectif fixé en début d'année d'atteindre 80 % n'a pas été atteint, nous le devons principalement à cet épisode de juillet 2016 au Ry de Rome qui a mobilisé toute la ressource disponible en période estivale.

Nous pouvons nous réjouir cependant de constater que le taux de rendement continue de croître et que les efforts consentis permettent de diminuer les achats d'eau.

Evolution du rendement réseaux



Rendements réseaux par commune



// 3.5 TRAVAUX : OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET LISTE

3.5.1 Objectifs

Les investissements se sont orientés essentiellement vers la rénovation des réseaux de distribution en 2016. Ils devraient se poursuivre dans les années futures en vue de rencontrer les impositions du Gouvernement wallon. En effet, le Régulateur wallon fixe le taux des remplacements des conduites à 1 % par an se basant sur la durée approximative de 100 ans d'un réseau. Il est entendu que ce paramètre doit être corrélé avec le coût de maintenance du réseau et le taux de rendement de ce même réseau.

A l'INASEP, le réseau est essentiellement rural, comptant une faible densité de raccordement au kilomètre de conduite. L'application du taux de 1 % de renouvellement de conduite conduirait à remplacer de l'ordre de 13 km par an.

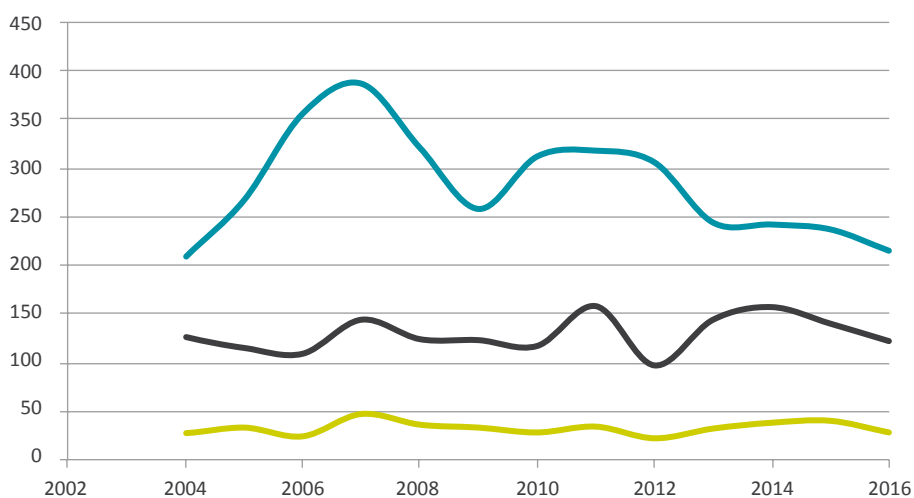
Cette année 2016, outre la participation au projet de valorisation des eaux d'exhaure à Florennes (adduction Ouest et station de pompage), l'INASEP se sera attachée à consacrer principalement l'investissement sur les travaux de rénovation du réseau.

Une partie de l'équipe maintenance a poursuivi le plan de remplacement des compteurs initié voici 2 ans en vue d'en rajeunir le parc.

3.5.2 Liste des travaux programmés et réalisés en 2016

1 - RÉNOVATION DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION		MONTANT	
(rempl. de 4.244 m de conduite, non compris valorisation eaux d'exhaure)			
Beauraing	FESCHAUX : rue du Baty	€ 91 795,73	
Cerfontaine	SOUMOY : rue Bauwy	€ 12 249,93	
Couvin	MARIEMBOURG : rue Pont Pavot/Nismes	€ 444 867,62	
Couvin	PETIGNY : rue de Fontaine	€ 239 421,79	
Florennes	Valorisation eaux d'exhaure (part INASEP 2016)	€ 741 580,31	
Florennes	FLAVION : rue du Cobut	€ 304 095,73	
Florennes	FLORENNES : rue de la Rotonde	€ 29 820,54	
Fosses-la-Ville	FOSES : rue de la Forge, Bergerie et Bon Dieu de la Piété	€ 46 769,09	
Hastière	HASTIERE : Domaine les Journaux	€ 163 266,16	
Houyet	WANLIN : rue du Batis	€ 30 307,25	
Philippeville	ROMEDENNE : rue de Jolimont	€ 17 354,10	
Viroinval	OIGNIES : rue du Fir	€ 33 057,47	
Walcourt	FRAIRE : rue des Sarazins	€ 61 036,23	
Walcourt	WALCOURT : rue des Forges et des Bergeries	€ 41 895,98	
Total		€ 2 257 517,93	
2 - LOI DES 50 M		MONTANT	
Extension de réseau		Total € 157 371,82	
3- REMPLACEMENT COMPTEURS DE L'ANNÉE 2016		NOMBRE	MONTANT
Tous réseaux		Total 3 025	€ 249 987,61

3.5.3 Les raccordements



Légende

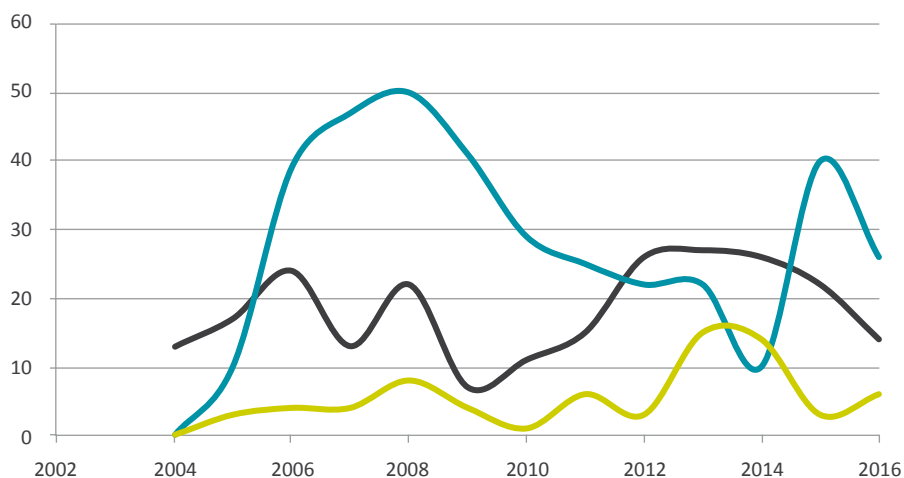
- Racc. industriels
- Compteurs appartements
- Racc. habitations unifamiliales

Constat analogue à celui de 2015, la demande de raccordement pour l'habitat unifamilial continue de décroître dans notre région.

Alors que depuis 2012 la demande de raccordement pour des immeubles à appartements était en constante croissance, l'année 2016 se marque par une diminution sensible entraînant fort logiquement une diminution du nombre de compteurs appartements.

L'application de la redevance anticipative ne semble pas affecter l'utilisateur.

Les demandes de suppression de raccordement ou de bouchonnage sont assez étrangement en diminution.



Légende

- Remise en service
- Suppression racc.
- Bouchonnages



Pose conduites Fonte ductile Ø 200 vers la carrière



Montage nœud de vannes dans une chambre de visite

CHAP. 4

CHIFFRES CLÉS



VEG
Montant de travaux étudiés : 18 000 000 € HTVA




SA
247 dossiers de marchés publics



GRE
178 000 € d'honoraires études hydrologique



CSS
326 000 € d'honoraires CSS



BAT
114 projets // 940 000 € d'honoraires



TRV
3 000 heures de surveillance // 495 000 € d'honoraires



ACI
41 dossiers communaux traités

// 4.1 INTRODUCTION

4.1.1 Préambule

Le département Service aux Associés exerce la majeure partie de ses activités pour les Affiliés au service études d'INASEP et comporte 7 services :

1. Le service d'études voirie-égouttage (VEG)
2. Le service de gestion des réseaux (GRE)
3. Le service d'études bâtiment et énergie (BAT)
4. Le service travaux (TRV)
5. Le service coordination sécurité-santé (CSS)
6. Le service administratif des bureaux d'études (ADM)
7. Le service d'aide aux acquisitions immobilières (ACI)

Le service d'aide aux acquisitions immobilières a été intégré dans la structure du département SAA en 2016. Il avait historiquement été créé en vue de répondre à l'activité importante en matière de projets d'assainissement et de collecteurs ; mais vu la forte régression du nombre de dossiers dans ce secteur, il a été décidé de rapprocher ce service du département SAA afin de pouvoir proposer également des missions d'assistance en matière d'emprises, d'expertises et de négociations pour les acquisitions immobilières de nos Affiliés. Ce service peut donc ainsi apporter son aide aux Affiliés au travers de simples conventions et évite ainsi aux Affiliés de recourir à une procédure de marché public. Il y a également lieu d'ajouter que bien souvent, les notaires refusent désormais de procéder à des expertises et évaluations en termes d'acquisitions immobilières car s'ils le font, ils n'auront alors plus la possibilité d'intervenir dans la vente des biens concernés.

Le département SAA a poursuivi en 2016 son travail de mise à jour du règlement pour le service études aux Affiliés afin de tenir compte des remarques de nos Affiliés, d'apporter des petites corrections textuelles et d'adapter au mieux nos tarifs aux réalités économiques actuelles. C'est ainsi qu'il a été proposé au comité de contrôle de ce secteur d'approuver un nouveau tarif pour les missions de coordination sécurité-santé pour 2017 qui prévoit désormais 2 classes d'honoraires pour la coordination chantier de manière à avoir une rémunération de ces missions mieux adaptée au type de projet suivi (voirie ou bâtiment) et à la charge de travail qu'elles impliquent sur terrain. Ce nouveau tarif a également fait l'objet d'une analyse des offres actuelles du marché afin de pouvoir l'ajuster à la réalité économique actuelle.

Enfin, nous tenons à rappeler que l'ensemble de nos missions sont toujours accessibles à nos Affiliés au travers de l'approbation de simples conventions sans obligation de recours à des procédures de mise en concurrence parfois complexes et longues, grâce au respect des conditions de la directive européenne « in-house ».



4.1.3 Faits marquants 2016

Coordination technique pour le site de la Confluence à Namur

Le service travaux d'INASEP, dans le cadre de sa mission de coordination technique des travaux pour l'aménagement du site de la Confluence à Namur, appelé également le « Grognon », a été sollicité pour exécuter la direction du premier chantier d'une série à venir (aménagement des voiries, parking souterrain, passerelle, esplanade et bâtiment d'accueil à vocation touristique).

Il s'agissait du déplacement de plusieurs impétrants avec la création d'une chambre de visite importante pour accueillir divers conduites et câbles ainsi que de la réalisation d'une tranchée commune autour du site à aménager. Le cahier des charges de ces travaux a par ailleurs été dressé par le bureau d'études, choisi comme opérateur pilote par la Ville de Namur et les différents gestionnaires de câbles et canalisations concernés.

Une des particularités de ce chantier consistait en la réalisation d'une partie des travaux en soirée et de nuit de manière à minimiser la gêne au trafic, particulièrement dense en journée dans cette partie névralgique du centre historique de la ville de Namur.



Grognon // Travaux de nuit



Grognon // Travaux de nuit

Bâtiment de l'académie de police

Les travaux consistent en la création d'un nouveau bâtiment pour l'Académie de Police implanté sur le Campus provincial de Salzinnes. Celui-ci, dédié à l'entraînement, comprend notamment un stand de tir, un dojo et un parcours fonctionnel. Plusieurs locaux techniques et de services sont prévus pour répondre aux nécessités fonctionnelles du bâtiment.

Le bâtiment est conçu pour l'accueil des PMR avec un ascenseur et des zones sanitaires compatibles.



4.2.2 Projets traités en 2016

Projets d'égouttage exclusif

COMMUNE	INTITULÉ	ESTIM. PROJET (HTVA)
Andenne	Rue Chaudin	84 000,00€
Couvin	Rue des Fontaines	246 500,00 €
	MONTANT TOTAL	340 022,00 €

Projets conjoints de voirie et d'égouttage

COMMUNE	INTITULÉ	ESTIM. PROJET (HTVA)
La Bruyère	Réfection de la rue de Cognelée à Warisoulx	789 225,00 €
Andenne	Rue de Stud	1 270 628,00 €
Namur	Rue de la Vigne à Malonne	300 000,00 €
Ciney	Rue du Bidet à Leignon	539 000,00 €
Florennes	Basse ruelle	224 000,00 €
Dinant	Rue de la Tassenière	714 503,00 €
Hamois	Rue St Pierre	593 000,00 €
Sambreville	Rue Try Joli	378 916,51 €
Sambreville	Rue Neuve	421 024,57 €
Beauraing	Rues du Centre, de la Forge et de Sohier à Honnay	1 417 676,73 €
Ohey	Rue Saint-Mort	205 334,89 €
Sombreffe	Création d'un égouttage entre la rue de la Motte et la route de Gembloux	296 000,00 €
Assesse	Sorinne La Longue	1 437 562,00 €
Yvoir	Rue de la Brasserie	228 000,00 €
Mettet	Rue du Chateau	710 000,00 €
	MONTANT TOTAL	€ 9 524 870,70



Projets de ponts

COMMUNE	INTITULÉ	ESTIM. PROJET (HTVA)
Fernelmont	Ponceau rue Saule Bastrée	18 000,00 €
MONTANT TOTAL		18 000,00 €

Projets contre les inondations

COMMUNE	INTITULÉ	ESTIM. PROJET (HTVA)
Gembloux	Remplacement de canalisation	440 000,00 €
MONTANT TOTAL		440 000,00 €

Projets de pose de canalisations diverses

COMMUNE	INTITULÉ	ESTIM. PROJET (HTVA)
Andenne	Rue des Pinsons	55 000,00 €
Andenne	Belle-vue	75 000,00 €
MONTANT TOTAL		130 000,00 €

Rédaction FAV

COMMUNE	INTITULÉ
Beauraing	FAV PIC 17-18
Anhée	FAV Annevoie
Yvoir	FAV rue des Sources



// 4.3 SERVICE GESTION DES RÉSEAUX D'ÉGOUTTAGE (GRE)

4.3.1 Introduction

En 2016, le service « GRE » a répondu aux objectifs suivants :

- assurer la continuité dans le suivi de chantiers de cadastres des réseaux de collecteurs et d'égouts et dans l'alimentation de la base de données cadastrale de la SPGE ;
- assurer la réalisation d'études hydrologiques contre les problèmes d'inondations par ruissellement et les coulées boueuses en milieu rural ou d'inondations par débordement (saturation) de réseaux d'égouttage en milieu urbain ;
- encourager la prévention des inondations grâce à :
 - la remise d'avis et recommandations sur des études faites par les lotisseurs pour la gestion des eaux pluviales liées à l'imperméabilisation des sols ;
 - la réalisation d'études préalables visant à déterminer et dimensionner les aménagements nécessaires à la gestion raisonnée des eaux pluviales dans le cadre de la construction de nouveaux bâtiments ;
- assurer le développement des méthodes et des techniques employées dans le service au travers de l'encadrement d'étudiants en ingénierie dans le domaine de l'eau ;
- assurer la participation active aux groupes de travail pilotés par la SPGE.

Un fait important est l'accompagnement d'un étudiant de l'Université ENGEES de Strasbourg dans le cadre d'un travail de stage ayant trait à la problématique des fréquences de rejet vers le milieu naturel des déversoirs d'orage.

En 2016, un projet particulièrement conséquent a été réalisé : l'étude hydrologique et hydraulique du réseau d'égouttage de la section de Philippeville. Cette étude comprend deux volets. Le premier volet est la vérification des capacités hydrauliques des canalisations existantes dans le but d'identifier les zones les plus sensibles du réseau d'égouttage de Philippeville. Des rectifications ponctuelles sur le réseau d'égouttage sont proposées en tenant compte de leurs conséquences potentielles tant à l'amont qu'à l'aval des points modifiés. Le second volet est l'étude de la gestion des eaux pluviales dans le cadre de la construction du projet « la Calamine » qui comprend 255 logements répartis sur 14 hectares à Philippeville. Ce projet demande la mise en place d'ouvrages de gestion dimensionnés afin de protéger le réseau d'égouttage existant situé à l'aval du site, contre des problèmes de débordement en cas de forte pluie.

Pour réaliser cette étude, le cadastre préalable du réseau d'égouttage a été réalisé. La longueur cumulée des conduites cadastrées et ensuite modélisées est de 24 km pour un total de 467 sous-bassins analysés venant se raccorder sur ces conduites.



Proposition d'un schéma d'égouttage des eaux pluviales dans le cadre du projet urbanistique « La Calamine ».

4.3.2 Dossiers réalisés en 2016

Dossiers de « Cadastre » de réseaux traités (Egouts et collecteurs)

Le tableau ci-dessous reprend les dossiers de cadastre réalisés en 2016.

INTITULÉS (SIMPLIFIÉS)	MONTANTS DU DÉCOMPTE/ ÉTAT D'AVANCEMENT	HONORAIRES PÉRÇUS
DFI-Cadastre du réseau d'égouttage de DHUY	€ 13 416,50	€ 1 073,32
EA-Cadastre du réseau d'égouttage de PHILIPPEVILLE	€ 35 448,13	€ 2 835,85
EA-Cadastre du réseau d'égouttage d' OHEY	€ 6 592,13	€ 527,37
DFI-Examen visuel d'un tronçon de canalisation à SILENRIEUX	€ 10 222,13	€ 817,77
EA-Examen visuel d'un tronçon de canalisation à DURNAL ET DORINE	€ 3 530,75	€ 282,46
DFI-Cadastre du réseau d'égouttage de ch. régionales à ANDENNE	€ 12 264,00	€ 981,12
EA-Cadastre du réseau d'égouttage de CINEY	€ 15 088,00	€ 1 207,04
DFI-Examen visuel d'un tronçon de canalisation à DURNAL ET DORINE	€ 2 219,88	€ 177,59
DFI-Cadastre du réseau d'égouttage d' OHEY	€ 1 556,88	€ 124,55
EA- Curage et endoscopie à ANNEVOIE	€ 7 812,75	€ 625,02
EA-Cadastre du réseau d'égouttage de PHILIPPEVILLE	€ 3 760,00	€ 300,80
DFI Cadastre du réseau d'égouttage d' ACHENE	€ 5 856,00	€ 468,48
DFI-Cadastre du réseau d'égouttage de CINEY	€ 38 416,00	€ 3 073,28
EA-CADASTRE COLL ST MARTIN	€ 18 672,00	€ 1 493,76
EA-CADASTRE COLL SOMZEE 2	€ 12 080,00	€ 966,40
Totaux	€ 186 935,13	€ 14 954,81

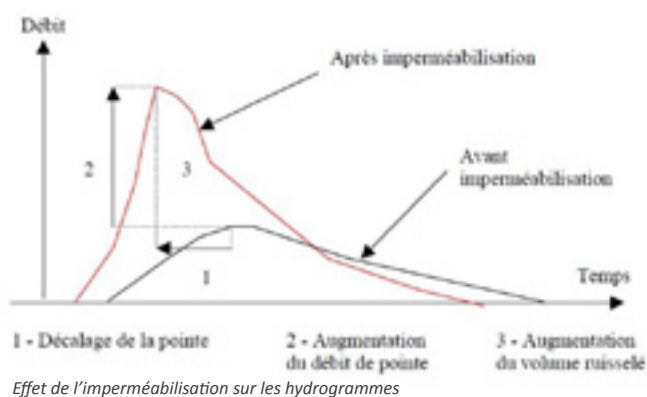
Le montant total des honoraires perçus pour la partie cadastre est de 14 954,81 euros.

Dossiers d'études hydrologiques

Le tableau ci-dessous reprend les études hydrologiques réalisées en 2016.

INTITULÉS (RACCOURCIS)	NUM DOSSIER	HONORAIRES PÉRÇUS (€)
Etude pour la protection des risques d'inondations à OHEY	COCAD-15-1949	€ 16 300,00
Etude du plateau de Bellevue à Jambes (suite)	COCAD-14-1785	€ 50 540,00
Philippeville-Etude hydrologique du réseau d'égouttage	COCAD-15-1942	€ 69 800,00
Eghezée-Etude Rue F. Bovesse à Dhuy	COCAD-15-2125	€ 41 100,00
Sous-total		€ 177 740,00

Les études hydrologiques réalisées ont généré un montant d'honoraires pour un total de 177 740,00 euros en 2016.



Avis techniques rendus

Le tableau ci-dessous reprend la liste des avis rémunérés rendus en 2016 pour nos associés.

INTITULÉS (SIMPLIFIÉS)	NUM DOSSIER	HONORAIRES PERÇUS
Avis pour la gestion des eaux pluviales: lotissement « la Couvinoise » (Couvain)	COCAD-16-2410	€ 1 600,00
Avis pour la gestion des eaux pluviales: lotissement à la rue des Ecoreuils (Rochefort)	COCAD16-2247	€ 750,00
Avis pour la gestion des eaux pluviales: lotissement à la rue de l'Aguasse (Gembloux)	COCAD-16-2244	€ 1 000,00
Avis pour la gestion des eaux pluviales: lotissement « les Nozilles » (Eghezée)	COCAD-16-2243	€ 1 300,00
	sous-total	€ 4 650,00

Le montant total des honoraires perçus pour la partie Avis pour la gestion des eaux pluviales est de 4 650,00 euros.

4.3.3 Récapitulatif des produits financiers

Tableau récapitulatif des montants :

Cadastres des réseaux d'égouttage	€ 14 954,81
Etudes hydrauliques	€ 177 740,00
Avis sur la gestion des eaux pluviales	€ 4 650,00
Total	€ 197 344,81

L'année 2016 nous a permis de réaliser 15 dossiers de cadastre de l'égouttage (pour un total de 125 km de réseaux cadastrés), 4 études hydrologiques (pour un total à 60 km de réseaux modélisés) et de remettre 4 avis techniques (rémunérés) pour nos associés.

4.3.4 Perspectives 2017

En 2017, nous continuerons la réalisation d'études hydrologiques, plusieurs dossiers conséquents sont à traiter, notamment à Ciney.

La continuité est également de mise pour la partie cadastre des réseaux d'assainissement. Par rapport à 2016, nous axerons davantage nos ressources afin de finaliser le cadastre des collecteurs d'eaux usées.

La remise d'avis sur la gestion des eaux pluviales dans le cadre de nouveaux lotissements est un service pour lequel nous avons reçu un retour positif de la part de toutes les parties intervenantes, nous continuerons à proposer ce service.

Nous participerons activement aux groupes de travail en cours à la SPGE. En 2017, le développement de nouveaux services à proposer à nos affiliés sera au centre de la réflexion et des moyens humains seront investis dans cette optique.



Les études hydrologiques

Le tableau ci-dessous reprend les études hydrologiques à réaliser inscrites au carnet de commande actuellement en 2017.

INTITULÉ DE L'ÉTUDE	NUM. CONVENTION	HONORAIRES (€)
Ciney - étude du centre partie 1 (30 %)	COCAD-15-1970	€ 21 630,00
Ciney - étude chemin des Roches (Braibant)	COCAD-15-2120	€ 12 200,00
Ciney - étude du centre partie 1 suite (70 %)	COCAD-15-1970	€ 50 470,00
Ciney centre 2 (30 %)	COCAD-15-2039	€ 18 840,00
Ciney centre 2 (70 %)	COCAD-15-2039	€ 43 960,00
Andenne RN90	COCAD-16-2523	€ 3 600,00
Total		€ 150 700,00

Cadastre des réseaux d'assainissement

Le tableau ci-dessous reprend une estimation de la longueur des canalisations à cadastrer en 2017 et des honoraires qui y sont liés. Ces chiffres sont calculés en fonction du planning établi avec VIVAQUA et sur base de la convention public-public établie en 2015.

	LONGUEUR (KM)	MONTANTS ESTIMATIFS	HONORAIRES ESTIMATIFS (€)
Cadastre 2017	140	€ 262 500,00	€ 21 000,00

4.3.5 Conclusion

Le carnet de commande est rempli en 2017 dans le domaine des études hydrologiques pour la protection contre les inondations. La perspective financière est bonne pour 2017.

Pour la partie cadastre des réseaux, la collaboration avec VIVAQUA se poursuivra comme en 2016.

Les demandes d'avis pour la gestion des eaux pluviales nous arrivent d'une façon aléatoire, nous prévoyons néanmoins du temps afin de pouvoir y répondre systématiquement dans les meilleurs délais.

En 2017, nous allons développer de nouveaux services pour nos affiliés.

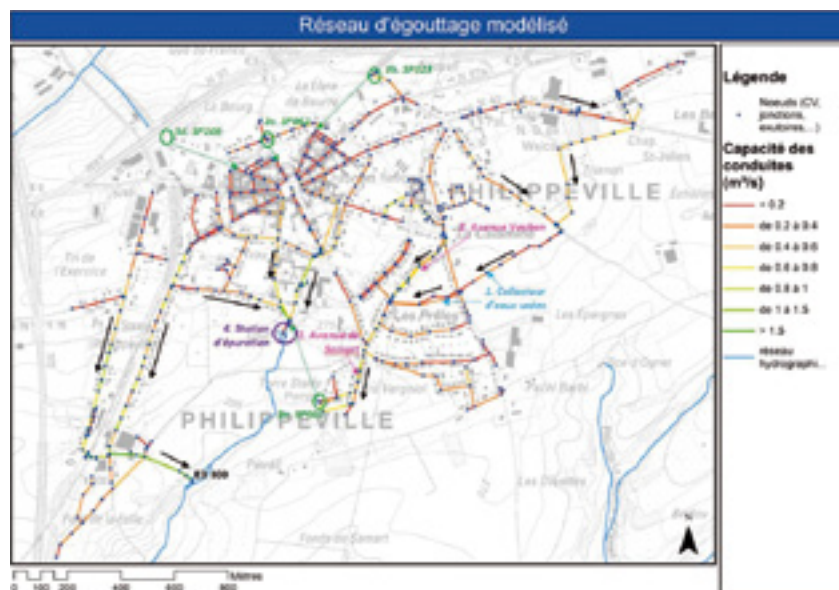


Figure 3. Vue d'ensemble du réseau d'assainissement modélisé et capacité estimée des conduites en direction générale. Des flèches noires indiquent le sens d'écoulement.

Réseau d'égouttage de Philippeville modélisé par le GRE en 2016.

// 4.4 SERVICE ÉTUDES BÂTIMENTS ET ÉNERGIE (BAT)

4.4.1 Introduction

L'année 2016 a été marquée par la finalisation de plus de 40 chantiers dont :

- l'extension de l'école de Perwez
- la rénovation énergétique de l'école de Haillot;
- la rénovation de la salle « Le Cerf »;
- la rénovation de plusieurs murs de soutènement;
- différents projets de rénovation de chaufferie;
- ...



Le service d'études bâtiment et énergie a aussi été sollicité par nos Affiliés afin de leur fournir plus de 15 études de faisabilité dont :

- le parking « Rogier »
- la stabilisation du cimetière de Lavaux
- la cour de l'Hôtel de Ville d'Andenne
- l'étude énergétique du home et du cpas de Florennes
- l'étude de l'extension du réseau de chaleur de Gedinne
- ...

En 2016, il a été procédé à la mise en concurrence de plus de 30 projets étudiés par ce service dont :

- l'académie de police de la Province de Namur
- l'OPA pour la Province de Namur
- la restauration des façades et du clocher de l'église de Mariembourg
- le remplacement de la chaudière et des menuiseries extérieures à l'école communale de Treignes
- la construction de la Maison Hastiéroise - phase I démolition
- la mise en conformité RF de la chaufferie du hall omnisports de Ramillies
- ...



En fin d'année 2016, suite à l'avènement du nouveau plan piscine 2014-2020 phase de pré-étude, l'INASEP a suivi les différentes réunions d'information de la division Infrasport du SPW et a proposé à ses Affiliés de leur fournir les avant-projets requis pour l'obtention de subsides. C'est ainsi que le service d'études bâtiment et énergie a répondu aux demandes des Affiliés pour les piscines suivantes :

- Piscine de Sambreville
- Piscine de Biesme
- Piscine de Florennes
- Piscine de Philippeville
- Piscine de Couvin
- Piscine de Gembloux

Enfin, l'INASEP propose également l'aide à la maîtrise d'ouvrage (AMO) à ses Affiliés ; nous assistons entre autres :

- la Ville de Namur comme AMO pour les dossiers de « la Confluence » au Grognon et pour un parking Place du Palais de Justice.
- le CPAS de Florennes pour la valorisation de son patrimoine.
- ...



Cette valise nous permettra d'auditer des bâtiments existants afin de déterminer avec précision leurs défauts et définir les améliorations possibles.

Nous allons aussi prévoir, lors des nouveaux dossiers bâtiments, le monitoring en parallèle à la GTC (gestion technique centralisée). Celle-ci permettra à l'exploitant une vérification permanente du bon fonctionnement de son bâtiment, à l'aide d'alarmes. Ce qui permettra d'optimiser la GTC et la consommation en énergie des bâtiments.

Les dossiers « classiques »

Le bureau d'études réalise des projets complets impliquant les techniques principales suivantes :

- l'architecture ;
- la stabilité ;
- l'électricité ;
- le chauffage et la ventilation.

Ces dossiers « classiques » se rapportent à diverses catégories d'infrastructures dont les logements, les écoles, les crèches, les bâtiments classés, les halls de sports, les halls industriels, les plaines de jeux, les aménagements divers...

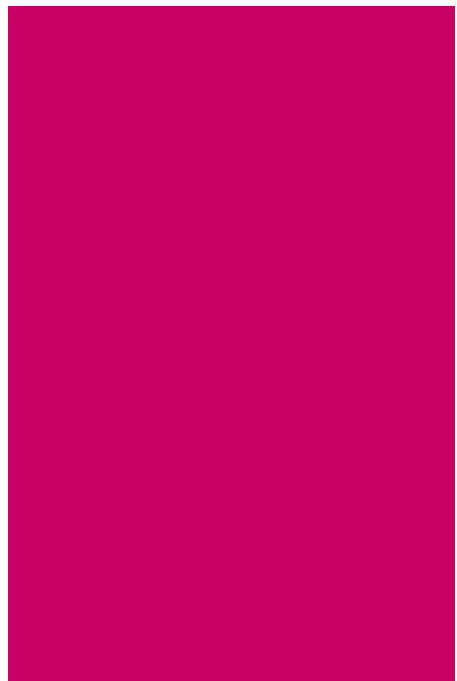
Ces dossiers comportent des études de projets techniques pour :

- le remplacement et la modernisation de chaufferie ;
- la mise en conformité d'installations électriques ;
- la mise en conformité des piscines ;
- la mise en conformité des installations sanitaires (légionellose...) ;
- les études de faisabilité ;
- la réalisation de cadastres du patrimoine communal ;
- la réalisation de PEB ;
- la remise d'avis techniques.

4.4.4 Récapitulatif des produits financiers

Ces différentes études et travaux ont permis au service bâtiment de dégager des produits pour un montant de près de 940 000 € en 2016.

L'année 2016 fut encore intense avec une clôture très chargée par différents dossiers dont l'étude du plan piscine pour 6 établissements de la province de Namur.



LISTE DES PROJETS	MONTANT TRAVAUX €
ID2214-HANORAIRES-VERIFICAT STAB DALLE CENTRE CULT	2600
ID1969-FORFAIT-STABILITE CROIX EGLISE HUPPAYE	2616,25
ID2112-PJT-MENUISERIE ET CHAUFFAGE SALLE DE LEFFE	2713,37
ID1879-DFI-ENCEINTE CIMETIERE DHUY	2784
ID1776-DFI-REFECTION DU MUR DU CIMETIERE	2841,08
ID1686-DFI-RENOVATION CLASSE ECOLE DE VEZIN	2927,91
ID1866-ETUDE-NAMUR PARKING ROGIERS/MISSION 2-GEOTE	3000
ID2183-PJT-NAMUR EGLISE OBLATS-INGENIERIE EN STABI	3005,79
ID1686-DFI-VEZIN ECOLE CENTRE RENOVATION CLASSE	3179,61
ID2071-PJT-SAMBREVILLE CONST HALL RELAIS-VOIRIE	3321,45
ID2146-FORFAIT-MORIALME ANALYSE Foudre MAISON VILL	3350
ID2154-FORFAIT-RISQUE FOURDRE EGLISE HUPPAYE	3350
ID2313-PJT-FERRONNERIE FERMETURE ARCHES CHATEAU Nr	3469,02
ID1627-DFI-MAISON CULTURE PROFONDEVILLE	3513,6
ID2111-PJT-FALMIGNOUL SALLE COM MENUISERIES+TOITUR	3936,24
ID1866-FORFAIT-PARKING ROGIERS NAMUR	4370
ID2110-PJT-MENUISERIE ET TOIT SALLE LISOGNE	4542,23
ID1021-DFI-ARBRE EXTENSION SALLE COMMUNALE	4998,17
ID1956-DFI-GARAGE HAVELANGE	5000
ID2183-PJT-NAMUR EGLISE OBLATS-TECHNIQUES SPECIALE	5038,98
ID1852-DFI-NAMECHE REFECTION MUR SOUTENEMENT CIMETIERE	5328,68
ID2257-PJT-REFECTION TOITURE CLOCHER EGLISE BIEVRE	5343,27
ID2373-PJT-CONST MAISON HASTIEROISE-DEMOLITION	5397,54
ID0538-DFI-JODION REST CHAPELLE ST-MARTIN LOT 2	5641,35
ID1317-PJT-EMINES AMEG PLACE DEVANT HALL SPORTIF	5691,6
ID0793-DFI-AMENG OFFICE TOURISME+REGULAR ENSEIGNES	5820,61
ID1612-DFI-RENOVATION PISCINE-PHASE 1 COMPLEXE E.L	6017,97
ID1936-PJT-TOITURE ET MENUISERIES ECOLE THY LE BAU	6056,45
ID2071-PJT-SAMBREVILLE CONST HALL RELAIS-INGENIERI	6468,05
ID2151-PJT-BIESME RENOVATION PISCINE-PHASE 1	6916,14
ID 1379-ADJ-INFRASTRUCTURE OPA-CINEY	7066,74
ID1864-PRESTATIONS-MISSION REAMENG SITE CONFLUENCE	7429
ID1808-DFI-HAILLOT ECOLE PERFOR ENERG + TRX RESTAU	7810,82
ID2071-PJT-SAMBREVILLE CONST NOUV HALL RELAIS-PEB	7986
ID2171-AUDIT-BAT MAISON REPOS ET SIEGE DU CPAS	8000
ID2078-PJT-MESNIL-ST-BLAISE EXTENSION ECOLE COMMUN	8477,47
ID2084-PJT-MEAN RENOVATION DE L'ECOLE	8654,08
ID2088-DFI-RENOV ENERG SALLE LE CERF PARTIE G.O.	8799,87
ID1577-PJT-WESPIN AMENG PLAINE JEUX RUE DU REFUGE	9004,32
ID2171-HONORAIRES-AUDIT T BAT MAISON REPOS ET CPAS	9500
ID1022-DFI-MATAGNE LA PETITE EXTENSION ECOLE G.O.	9817,52
ID0285-DFI-LEIGNON LOG SOCIAUX ANCIEN PRESBYTERE	10 306,02
ID2034-HON ETUDE-BONNEVILLE RENOVATION BAT LOGEMEN	10 692
ID1238-DFI-EXTENSION ECOLE PERWEZ	10 971,8
ID2033-PJT-RENOVATION VESTIAIRE FOOT-SCLAYN	11 047,08

// 4.5 SERVICE TRAVAUX DU DÉPARTEMENT SAA (TRV)

4.5.1 Introduction

Le service travaux avait connu un léger ralentissement de son activité sur chantier en 2015, permettant ainsi au service travaux de renforcer ses liens de proximité avec les communes affiliées et de mettre en place des nouvelles procédures d'essais sur chantier avec les pouvoirs subsidiants.

En 2016, le service travaux a retrouvé une activité conséquente et prévisible. Cette année 2016 aura également été marquée par une nouvelle problématique récurrente sur de nombreux chantiers qu'est l'apparition de terres polluées, avec toutes ses spécificités, ses complexités techniques et le coût très important pour nos affiliés.

4.5.2 Evolution de l'activité en 2016

L'essentiel de la charge de travail du service travaux étant lié à des projets étudiés au bureau d'études Inasep, il nous a été possible d'anticiper les variations de la charge de travail de nos agents.

En complément des suivis de chantiers classiques, le service travaux a poursuivi vers des missions de consultance et d'accompagnement des communes dans le cadre de projets particuliers (Croisette à Dinant, coordination des futurs chantiers du Grognon à Namur). 2016 a notamment vu se concrétiser le premier chantier sur le site de la Confluence à Namur, à savoir le déplacement des impétrants, pour lequel Inasep a eu en charge l'étude et la direction des travaux.

Par ailleurs, de par la polyvalence de la plupart des agents, le service travaux a été en mesure d'apporter un soutien au département de distribution d'eau dans le contrôle de la pose de conduite d'adduction d'eau Florennes-Walcourt.

Tout comme en 2015, le service travaux a mis l'accent sur la formation de ses agents par le biais de la grande diversité de techniques employées sur ses chantiers mais aussi en stimulant les échanges d'expériences lors de séances d'informations internes.

Enfin, de par ses contacts réguliers avec la DGO1, le service travaux a pu pérenniser son soutien actif aux communes dans les démarches d'obtention des subsides.

4.5.3 Retour d'expérience avec le bureau d'études/ Contacts avec les pouvoirs subsidiants

Les retours d'expérience avec le bureau d'études initiés en 2013 sont restés constants, essentiellement par la remise d'avis quasi systématique sur les projets avant même leur envoi vers les associés. Cela permet de diminuer le temps d'adaptation des cahiers des charges en regard des situations vécues sur chantiers et de pouvoir diminuer autant que possible les difficultés rencontrées. L'exemple le plus marquant pour 2016 se situe dans la proposition d'analyse de sol en cours de projet et l'intégration de postes pour le traitement des terres polluées. Nous allons malheureusement devoir vivre encore quelques mois de 2017 avec les quelques projets antérieurs au retour d'expérience.

Par ailleurs, le service travaux est attentif aux demandes spécifiques des pouvoirs subsidiants et accompagne le bureau d'études ainsi que les communes en temps réel à l'occasion de la mise en place des nouvelles procédures d'essai voulues par la DGO1. Cette nouvelle implication du service travaux a fait l'objet de diverses rencontres dans les communes et d'une séance d'information au siège de Naninne.

4.5.4 Affectation des moyens Inasep aux chantiers communaux 2016

Le service travaux a été confronté à une situation difficile pour assumer la charge de travail encore importante durant le second semestre de l'année 2016.

Ces difficultés sont liées à deux faits majeurs :

1. D'abord en juillet, un contrôleur est parti à la pension et n'a pas été remplacé afin de respecter le plan financier engagé par l'intercommunale ;
2. Ensuite en octobre, suite au départ annoncé de Jean-François Rulkin, chef du service travaux, qui n'a pu être remplacé qu'au début 2017 vu la période de préavis à prester par le nouvel ingénieur recruté.

Le service travaux a occupé à temps plein deux ingénieurs et est passé de 6 à 5 contrôleurs.

4.5.6 Chantiers communaux principaux ayant connu une execution partielle ou totale en 2016

LOCALITÉ / CLIENT	DÉSIGNATION PROJET	MONTANT DES TRAVAUX 2016 (€)	PART ASSOCIÉ 2016 (€)	PART SPGE 2016 (€)	PRÉSENCE SUR SITE SURVEILLANCE (EN HEURES)
Andenne	Voirie et égouttage rues du Coria, de Couthuïn et J. Dumont à Landenne	888 750,57 €	585 648,18 €	303 102,39 €	255,00
Anhée	Réfection du quartier du rue du Pairoir à Bioul et rue d'Arbre	263 351,42 €	263 351,42 €		108,00
Beauraing	Plan trottoirs à Beauraing rue du Herdal	167 901,29 €	167 901,29 €		92,00
	Beauraing - chemins agricoles 2015	138 627,38 €	138 627,38 €		55,00
	Travaux de réfection de la rue du Bati à Feschaux	339 386,38 €	339 386,38 €		120,50
BEP	ANDENNE - Création d'une zone d'activités économiques à Petit Warêt - phase I	3 694 884,25 €	3 694 884,25 €		14,00
	Création du parc d'activité économique de Petit-Warêt - phase 2	2 354 920,00 €	2 354 920,00 €		40,00
	Création d'une ZACC HAVELANGE	1 057 643,60 €	1 057 643,60 €		241,00
	Extension du zoning de Rhisnes « Vesta »	1 561 404,92 €	1 561 404,92 €		127,00
Cerfontaine	Réfection de la rue de Bauwy à Soumoy	300 689,30 €	140 354,32 €	160 334,98 €	105,00
Ciney	Redynamisation du PAE de Ciney-Biron	322 516,07 €	322 516,07 €		28,00
	Aménagement de la rue latérale de la Place Monseu à Ciney	150 576,67 €	150 576,67 €		73,00
Dinant	Reconstruction murs de soutènement à Leffe	113 107,24 €	113 107,24 €		65,00
	Divers aménagement de sécurité	24 123,70 €	24 123,70 €		8,00
Eghezée	Remise en état d'un ponceau sur « le Liernu » à MEHAIGNE	74 576,86 €	74 576,86 €		29,00
	ENTRETIEN DES VOIRIES 2015	473 115,42 €	473 115,42 €		60,00
Fernelmont	Sécurisation du carrefour Salinas à Noville	15 392,16 €	15 392,16 €		23,50
Florennes	Pose d'une adduction d'eau en fonte ductile DN300 et DN150	3 132 507,31 €	3 132 507,31 €		486,00
Gedinne	Création de cheminements au centre de Gedinne - phase II	152 257,26 €	152 257,26 €		32,50
Gesves	Aménagement de la Place de Faulx-les-Tombes	262 151,97 €	262 151,97 €		97,50
	Plan d'investissement 2013-2016 phase 2	399 928,60 €	399 928,60 €		62,00
Hastière	Aménagement du Parc Communal	173 373,92 €	173 373,92 €		48,00
	Aménagement des voiries dans le domaine « Les Journaux »	295 408,16 €	295 408,16 €		81,00
Havelange	Rue du Poncia à Jeneffe & rue Saint-Donat à Maffe-voiries agricoles 2012	129 879,23 €	129 879,23 €		20,00
	Liaison Miecret - Havelange	400 617,55 €	400 617,55 €		73,00
Houyet	Amélioration et égouttage de la rue du Bâtis à Wanlin	552 695,75 €	147 822,30 €	404 873,45 €	108,00
Jemeppe-Sur-Sambre	Réfection de la rue des Près à Mornimont	234 155,67 €	116 234,89 €	117 920,78 €	NC
	Aménagement de la palace de Moustier	431 329,27 €	431 329,27 €		NC
La Bruyère	Aménagement de trottoirs rue d'Emines à Rhisnes	138 307,10 €	138 307,10 €		44,00

// 4.6 SERVICE COORDINATION SÉCURITÉ-SANTÉ (CSS)

4.6.1 Introduction

L'année 2016 a été marquée par un accroissement du nombre de petits dossiers à traiter et par l'arrivée d'une troisième personne attachée à toute la gestion administrative de l'activité de coordination sécurité.

Le département a mis en place des outils de planification du carnet de commande et de gestion des différents stades des projets.

4.6.2 Dossiers traités en 2016 (liste non exhaustive)

Nous avons réalisé en 2016, des tâches de coordinateur sécurité et santé en phase projet et/ou en phase réalisation détaillées comme suit :

- Stations d'épuration : 7 dossiers
- Collecteurs : 14 dossiers
- Service bâtiment : 78 dossiers
- Service Egouttage-voirie : 88 dossiers
- Exploitation des eaux usées: 11 dossiers
- Distribution d'eau : 2 dossiers

Soit un total de 200 dossiers

On peut notamment citer les dossiers ci-dessous suivis par nos coordinateurs :

- En bâtiment :
 - Extension de l'école de Perwez (Ohey)
 - Aménagement de classes à Vezin
 - Rénovation de châssis à l'école de Bierwart
 - Mise en conformité de la maison de la culture à Profondeville
- En voirie :
 - Chemins agricoles à Feschaux
 - Route du Bauwy à Soumoy ;
 - Liaison Miecret Havelange.
- Egouttage :
 - Pose d'un égout et réfection de la voirie rue Maka à Yvoir
 - Egouts et pompage rue Fonds des Moines, des Carrières à Winenne
 - Remplacement d'une canalisation dans le bois d'Ohey.
- Collecteur :
 - Collecteur de Wépion lot 1
 - Collecteur du Frizet
 - Collecteur de Malonne.
- Station d'épuration :
 - Step de Celles (Houyet), de Warnant (Anhée), de Fosses-la-Ville, Hastière, Herhet (Houyet)
- Distribution d'eau :
 - Pose d'un collecteur d'adduction d'eau de Florennes à Walcourt
 - Valorisation des eaux de la carrière Berthe (réalisation d'un pompage).
- Exploitation :
 - Remplacement de trapillons pour le collecteur de Landenne-Seilles
 - Réhabilitation du biodisque pour la step d'Achêne
 - Fissuration de la nourrice du pompage P065 à Beez
 - Traitement d'air de la step de Lives-sur-Meuse

// 4.7 SERVICE ADMINISTRATIF DES BUREAUX D'ÉTUDES (SA)

4.7.1 Introduction

En 2016, le service administratif des bureaux d'études a connu une évolution de la composition de son personnel ainsi que des missions qu'il est amené à remplir en devenant un maillon essentiel du service études aux affiliés d'INASEP.

Suite au départ à la retraite du chef de service, il fut procédé à la désignation de son successeur ainsi qu'à un renforcement de l'effectif afin de pouvoir accomplir des missions de plus en plus variées auxquelles le service donne réponse depuis cette évolution en 2016. Le service compte 5,5 ETP ainsi qu'un ETP en renfort à durée déterminée de manière à pouvoir gérer la période de transition durant laquelle doivent se former les nouveaux agents de ce service. En 2017, il a été décidé de procéder au reclassement d'une personne, auparavant active dans le service en charge des emprises pour les collecteurs et stations d'épuration.

L'affectation des tâches a été repensée et la mutation du service amorcée afin de garantir un service optimisé et de meilleure qualité. Le responsable de service et son adjoint sont ainsi assistés par trois gestionnaires de dossiers, deux agents assurant un renfort sur des tâches ponctuelles et une gestionnaire de convention d'études.

Les évolutions suivantes ont déjà pu être initiées et lancées dans le cadre de la refonte du service :

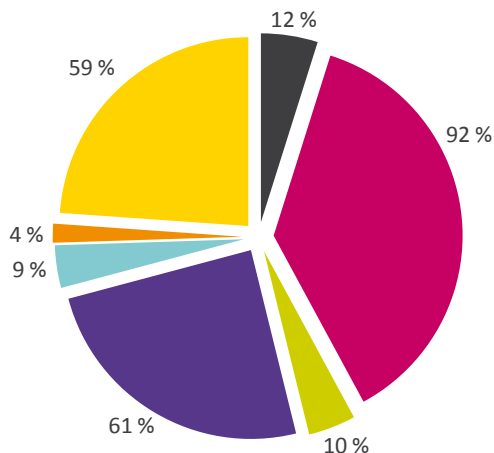
- Harmonisation des modèles et documents utilisés quotidiennement dans la gestion des dossiers marchés publics,
- Répartition informatisée et suivie de la charge de travail des agents,
- Poursuite de la dématérialisation des documents et de l'archivage informatisé des documents,
- Renforcement de la communication interne du service par le biais de réunion mensuelle,
- Développement de la polyvalence du service dans la gestion des marchés publics hors BE (service informatique, financier, intendance...),
- Développement de l'utilisation de notre base de données et outil 3P.

4.7.2 Activité 2016 du service administratif

L'utilisation de notre base de données 3P permet de montrer qu'en 2016 le service administratif des bureaux d'études a pu intervenir dans 247 dossiers marchés publics relatifs aux missions confiées essentiellement par nos Affiliés.

A titre illustratif, ces dossiers se répartissent comme suit entre les différents pôles de notre bureau d'études :

Dossiers générés et suivis par le SA du BE en 2016



Légende

- ASS-Assainissement
- BAT-Bâtiment
- CSS-Coordination sécurité-santé
- FAV (BAT+VEG)
- GRE-Gestion des réseaux
- SGX-Service généraux
- VEG-Voirie-égouttage

En fin d'année 2016, l'activité du bureau d'études fut particulièrement chargée au vu des impératifs à respecter afin de satisfaire nos Affiliés quant au suivi de leurs dossiers dans le cadre du plan PIC. Ainsi, le service administratif s'est montré disponible et efficace dans la gestion et le suivi d'environ 70 dossiers d'adjudication sur le dernier trimestre de l'année.

// 4.8 SERVICE ACQUISITIONS IMMOBILIÈRES (ACI)

4.8.1 Introduction

Ce service de petite taille s'appuie essentiellement sur le travail de son responsable qui est un géomètre expérimenté dans notre intercommunale. Il a en effet pris part aux nombreuses procédures d'acquisitions de terrains pour le secteur assainissement de notre intercommunale. Ce géomètre dispose d'une dessinatrice à temps plein ainsi que d'une personne, détachée à mi-temps par INASEP pour des tâches administratives auprès du CAI (Comité d'Acquisition d'Immeubles), pour l'aider dans l'accomplissement de ses missions.

4.8.2 Activité 2016 du service acquisitions immobilières

En plus de l'activité de réalisation d'emprises pour le secteur assainissement d'INASEP, ce service a géré 41 dossiers communaux en 2016 pour un montant total d'honoraires de 26 315 €. La liste ci-dessous reprend les dossiers traités par commune ainsi que les montants d'honoraires perçus par dossier.

LOCALITÉ/ CLIENT	DÉSIGNATION PROJET	MONTANT DES HONORAIRES 2016
Anhée	Estimation canon emphytéotique maison vicariale Bioul	420,00 €
Anhée	Estimation parcelles boisées à Annevoie-Rouillon	150,00 €
Anhée	Estimation parcelle à Annevoie	150,00 €
Anhée	Estimation bâtiment en construction à Annevoie	240,00 €
Anhée	Plan d'échange de 2 parcelles de terrain à Annevoie et estimation	850,00 €
Anhée	Plan de mesurage terrain à Anhée	650,00 €
Anhée	Estimation diverses parcelles de terrain à Annevoie	200,00 €
Anhée	Estimation terrain industriel à Anhée	190,00 €
Anhée	Estimation parcelle de terrain à Maredret	190,00 €
Anhée	Plan d'implantation d'un parking et plaine de jeux à Bioul	650,00 €
Anhée	Plan d'implantation d'un parking et plaine de jeux à Bioul	370,00 €
Anhée	Plan de mesurage parcelle de terrain à Bioul	850,00 €
Mettet	Plan de mesurage de diverses servitudes au presbytère de Biesme	940,00 €
Mettet	Remplacement d'une borne à Biesme	350,00 €
Mettet	Plan de mesurage d'une parcelle de terrain à Mettet et estimation diverses parcelles	790,00 €
Mettet	Estimation parcelle de terrain à Saint-Gérard	250,00 €
Mettet	Plan d'implantation d'une cabine HT à Biesme	350,00 €
Mettet	Bornage parcelle de terrain pour cabine HT à Biesme	400,00 €
Dinant	Plan de mesurage terrain Zone de Police à Dinant	750,00 €
Dinant	Estimation bâtiment rue des Rivages à Dinant	500,00 €
Dinant	Estimation bâtiments Place Albert 1er à Dinant	950,00 €
Dinant	Plan de mesurage terrain à Anseremme et estimation	890,00 €
Dinant	Estimation bâtiments Saint-Perpète et Sœurs Notre-Dame à Dinant	750,00 €
Dinant	Estimation terrain à Gemechenne - Dinant	250,00 €
Andenne	Plan de mesurage extension cimetièrre de Ville-en-Warêt	600,00 €
Sombreffe	Estimation terrain communal à Sombreffe + estimation canon	360,00 €
Sombreffe	Estimation terrain sentier de messe à Sombreffe	240,00 €
Floreffe	Plan d'emprises Centre de Floreffe + plan d'alignement de la voirie + négociations	3 700,00 €
Fosses-La-Ville	Estimation maison rte de Saint-Gérard à Fosses-la-Ville	450,00 €
Ohey	Estimation 2 parcelles de terrain à Haillot	350,00 €
Ham-Sur-Heure	Plan de mesurage parcelle de terrain à Nalinnes	800,00 €

LOCALITÉ/ CLIENT	DÉSIGNATION PROJET	MONTANT DES HONORAIRES 2016
Ham-Sur-Heure	Estimation terrain rue de Marcinelle à Nalines	240,00 €
Ohey	Plan de bornage-mesurage terrain à Perwez	700,00 €
	Estimation terrain à Perwez	150,00 €
Andenne	Levé topographique rue de l'Eglise à Namèche	1 050,00 €
Floreffe	Estimation terrain rue des Artisans à Floreffe	150,00 €
Florennes	Estimation bâtiments du CPAS	750,00 €
BEPN	Levé topographique à Fosses-la-Ville	940,00 €
Gesves	Plan de mesurage excédents de voirie Pré d'Amite à Gesves	650,00 €
Ohey	Estimation échange de parcelles à Evelette	250,00 €
Ham-Sur-Heure	Plan des emprises égouts à Cour-sur-Heure + négociations	1 155,00 €
La Bruyère	Plan de mesurage d'une parcelle à urbaniser à Rhisnes	1 700,00 €
TOTAL		26 315,00 €

4.8.3 Perspectives 2017 du service administratif

Il est difficile de prévoir avec exactitude le niveau d'activité de ce service pour des missions d'acquisitions immobilières ou d'expertise pour nos Affiliés.

On peut toutefois noter un intérêt certain des communes pour ce service et on peut également remarquer que nos nouveaux Affiliés en 2016 nous ont rapidement confié des missions dans ce domaine.

L'INASEP compte sur ses Affiliés afin de développer l'activité de ce service afin d'en assurer la pérennité, qui passe par une croissance de son chiffre d'affaire pour les missions communales.



CHAP. 5

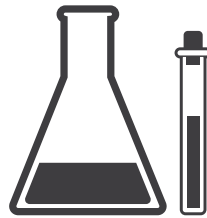
CHIFFRES CLÉS



1 276 979,64 € d'honoraires



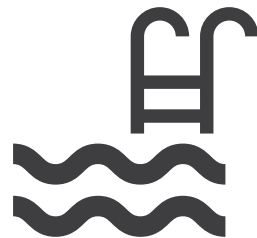
91 échantillons analysés pour les clients privés



9600 échantillons prélevés au total



13 équivalents temps plein

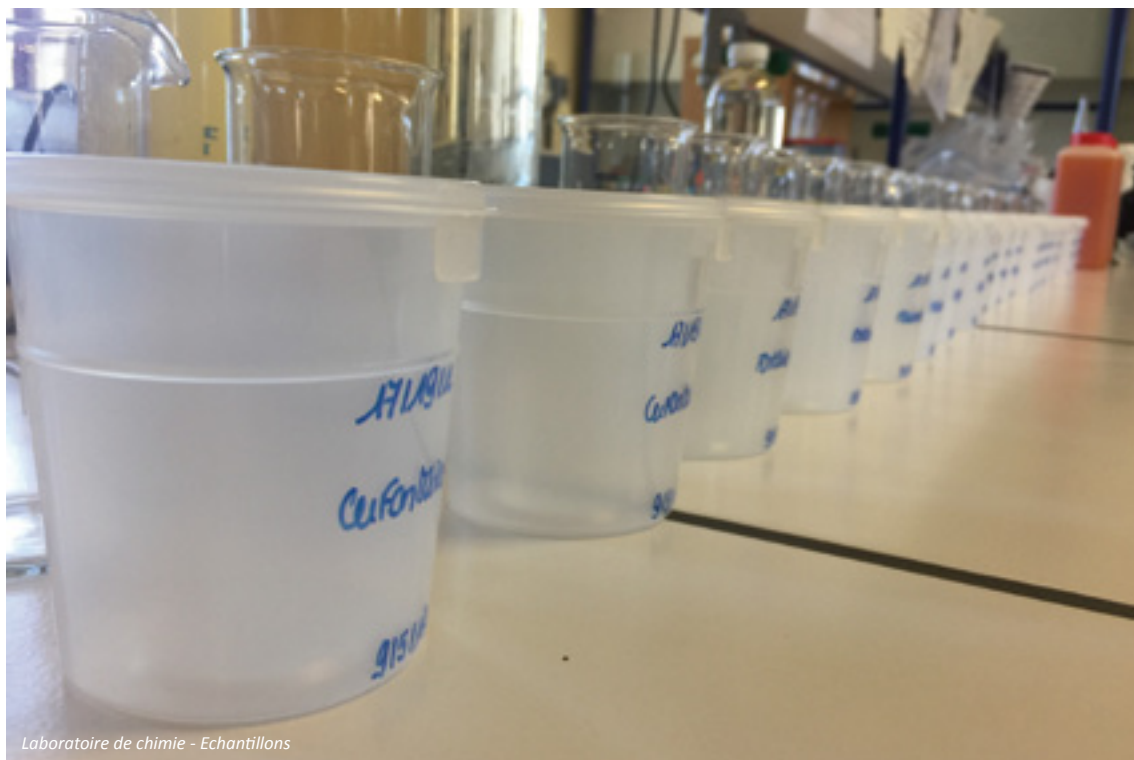


879 échantillons analysées pour les contrôles piscines



CHAP. 5

LABORATOIRE



Laboratoire de chimie - Echantillons

// 5.1 GÉNÉRALITÉS

Le laboratoire a pour mission de proposer son expertise auprès des services de l'INASEP, auprès d'autres services publics (communes de la province de Namur et du Luxembourg, du Hainaut...) et auprès des particuliers (industriels, BEP, abonnés...). Le chiffre d'affaire du laboratoire est d'environ un million d'Euros.

Cette année 2016, un nouveau collègue, Valentin Chavez, est venu renforcer l'équipe des préleveurs. En effet, la modification de la législation relative à la détermination de la charge polluante déversée par les entreprises entrée en vigueur en 2016 a imposé une charge de travail administratif conséquent et un accroissement du nombre de prélèvements significatif.

Le laboratoire est constitué d'une équipe de 13 personnes à temps plein et 1 personne à mi-temps.

Comme en 2015, cette année a vu une légère augmentation de son activité autour de ses pôles majeurs de compétence. La collaboration avec le service bureau d'études dans le cadre de la problématique « Légionelles » que peuvent rencontrer les communes ou des gestionnaires d'installations sanitaires collectives et avec le service épuration pour le prélèvement et l'analyse des eaux usées de nouvelles stations et le contrôle des eaux chaudes sanitaires des douches au niveau des Légionelles se poursuit.

Le laboratoire traite annuellement environ 9600 échantillons, soit environ 185 échantillons/semaine.

Le nombre de prélèvements à destination des clients « Producteurs-Distributeurs d'eau » est en légère baisse tandis que les contrôles des stations d'épuration, des eaux chaudes sanitaires et des rejets industriels sont en sensible augmentation.

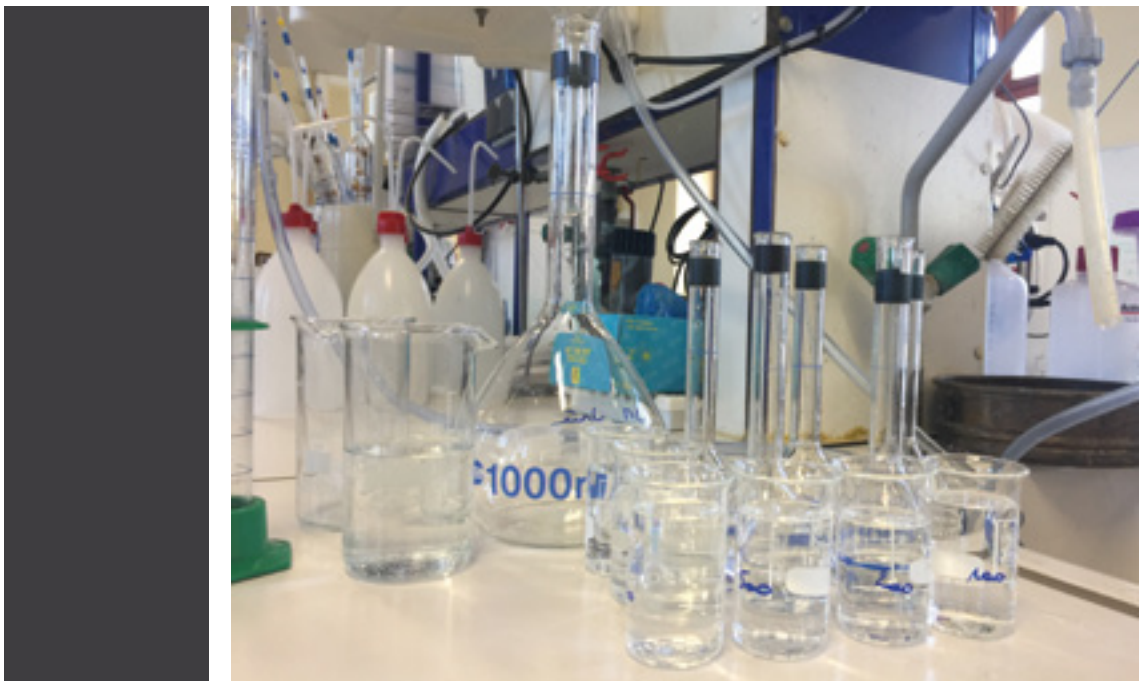
L'accréditation ISO 17025 pour les prélèvements et analyses d'eaux « propres » (eaux de distribution, eaux souterraines, eaux de piscines, eaux de baignade, eaux chaudes sanitaires...) permet au laboratoire d'effectuer les contrôles imposés par la Région wallonne aux producteurs-distributeurs d'eau sur les eaux potables ainsi que le contrôle des bassins de natations tant publics que privés (eau du bassin, eaux chaudes sanitaires et chloramines dans l'air).

Notons que les exigences de l'accréditation imposent un nombre supplémentaire de contrôles (blanc, échantillons de contrôle...) correspondant à environ 10 % du nombre total des analyses.

Le laboratoire est agréé par la Région wallonne pour la réalisation des analyses officielles en matière de protection des eaux de surface contre la pollution : agréments de catégorie A et B, y compris la détermination de la toxicité aigüe par le test « Daphnia magna ».

Le laboratoire est agréé par l'Agence Wallonne de l'Air et du Climat pour effectuer les prélèvements et analyses des chloramines dans l'air des bassins de natation.

Le laboratoire est agréé par l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire pour quelques paramètres et va étoffer sa demande d'agrément à d'autres analyses dans le courant 2017.



//5.3 LABORATOIRE DE CHIMIE

5.3.1 ACTIVITÉS

On constate une légère augmentation pour les contrôles chimiques des services de distribution de l'eau par rapport à 2015, notamment les contrôles trisannuels des eaux souterraines.

Il en est de même des contrôles réalisés sur les piscines.

Le suivi des contrôles à l'attention du service exploitation des eaux usées est en augmentation en 2016.

Le contrôle de la qualité des lixiviats générés et traités sur les Centres d'enfouissement technique (CET), et des campagnes de prélèvements de suivi des CET s'est maintenu.

La détermination de la charge polluante des rejets industriels a été renforcée au niveau du nombre de contrôles et de paramètres à effectuer cette année.

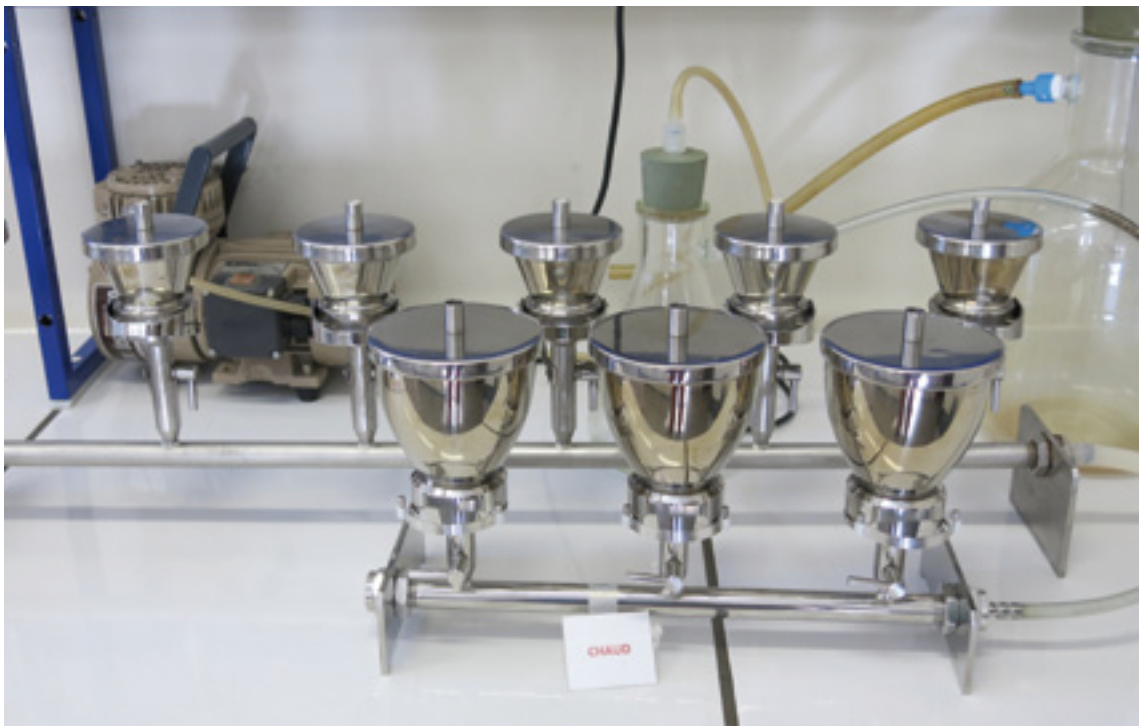
5.3.2 BILAN DES ANALYSES CHIMIQUES

Ses activités conduisent à réaliser environ 1.494 contrôles de routine sur l'eau de distribution tant pour le service distribution d'eau INASEP que pour les clients externes, dont 554 pour INASEP. Ceci correspond à l'analyse d'environ 13.450 paramètres dont 6.000 sur terrain. Pour les contrôles complets, nous arrivons à 51 pour l'INASEP et 120 pour les clients externes. Les analyses de métaux, notamment pour le contrôle des raccordements en plomb, sont en augmentation, soit environ 21250 analyses.

Le contrôle des stations d'épuration gérées par INASEP conduit à prélever environ 1.900 échantillons (environ 32.000 paramètres analysés).

Le laboratoire est équipé du matériel de pompage permettant la prise d'échantillons dans des puits piézométriques et peut prendre en charge de façon autonome cette activité. Dans ce cadre, le laboratoire est sollicité par les communes ou le BEP pour le prélèvement et l'analyse de CET.

De nombreux industriels (Materne, Entra ...) font appel à nos services pour le prélèvement et l'analyse de leurs eaux de rejet en vue de répondre à la législation wallonne sur la taxe de déversement des eaux industrielles ou le contrôle des normes de rejet. Le laboratoire s'est équipé d'un nouvel appareil de mesure de débit afin de pouvoir réaliser les prélèvements conformément à la nouvelle législation en vigueur.



CHAP. 6

CHIFFRES CLÉS



246,16 équivalents temps plein



254 collaboratrices et collaborateurs



51 femmes et 203 hommes



Moyennes d'âge de 46 ans



CHAP. 6

RESSOURCES INTERNES



// 6.1 FAITS MARQUANTS

Le service Ressources Humaines a poursuivi durant l'année 2016 sa réorganisation visant à rationaliser sa gestion du temps et à jeter les bases d'un renforcement de la gestion des ressources humaines, et ce malgré un effectif réduit.

Le Service s'est réuni en séminaire stratégique au mois de mars 2016 pour opérer une analyse AFOM du fonctionnement, définir une vision et des valeurs pour son action, faire l'inventaire des tâches et définir des axes de progrès. Ce séminaire a permis également de définir en « intelligence collective » le chapitre Ressources humaines du plan stratégique 2017-2019 de l'intercommunale, adopté fin 2016.

La réorganisation de la gestion informatique des ressources humaines s'est poursuivie autour de la mise en place de différents modules en lien avec notre logiciel de gestion de la paie Persée, avec la mise en place de la fiche de paie électronique, du module ErH permettant d'accompagner la campagne d'évaluation 2014-2016, la préparation des étapes nécessaires à l'adoption d'un plan de formation global pour l'intercommunale en 2017 et le choix du logiciel devant remplacer l'actuel logiciel de gestion du temps, arrivant en fin de vie.

De nombreux dossiers ressources humaines ont été actualisés (cadre, fichier carrières, absentéisme, suivi budgétaire...) de même que de nombreuses initiatives ont été menées à bien pour optimiser la gestion des points APE, les aides en lien avec l'AVIQ, la gestion de stages.

Le service RH a su également mieux déterminer et maîtriser les dépenses de personnel et anticiper un enjeu particulier lié au surcoût des nombreuses nominations devant intervenir à partir de 2017 en cas de respect du délai de 5 ans.

Un examen de recrutement a également été organisé pour remplacer l'ancien responsable du service, parti à la retraite en 2015 et a permis l'engagement d'une directrice RH au 1^{er} janvier 2017, marquant ainsi la priorité mise à un renforcement de la gestion des ressources humaines dans les années à venir.

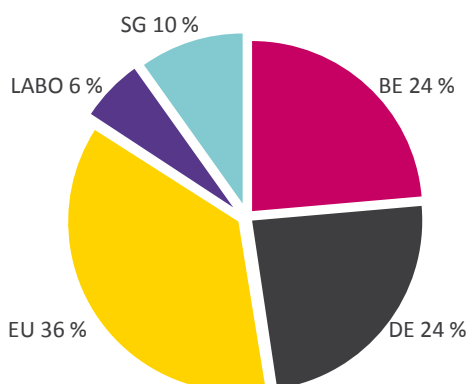


// 6.2 BILAN SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2016

Le nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel de l'Intercommunale au 31/12/2016 se présente comme suit:

- 223 travailleurs étaient occupés à temps plein et 31 personnes à temps partiel, ce qui représente 246,16 équivalents temps plein.

Répartition des agents par services



Légende

- Bureau d'études
- Distribution d'eau
- Laboratoire
- Exploitation « Eaux Usées »
- Services généraux

254 personnes étaient occupées au sein de la société avec la répartition suivante:

- 214 personnes étaient occupées sous contrat à durée indéterminée à temps plein et 30 personnes à temps partiel (y compris statutaires),
- 9 en CDD à temps plein et 1 à temps partiel (45 personnes à temps plein occupées sous contrat avec bénéfice de points APE 42 à temps plein et 3 à temps partiel), (1 agent en convention 1er emploi à temps plein ; 1 agent en plan ACTIVA à temps plein ; 1 CAP à temps partiel), (142 personnes statutaires à temps plein et 26 personnes statutaires à temps partiel → 168 agents statutaires).

3 personnes ont choisi d'interrompre volontairement leur carrière en prenant soit le régime du congé sans solde ou celui de l'interruption de carrière et la disponibilité pour convenance personnelle.

PAR TYPE DE CONTRAT DE TRAVAIL	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL
Contrats à durée indéterminée	214	30
Contrats à durée déterminée	9	1
APE	42	3
Par sexe		
Sexe masculin	183	20
Sexe féminin	40	11
Par catégorie professionnelle		
Personnel de direction	9	0
Employés	67	5
Ouvriers	14	0
Autres *	142	26

*Agents statutaires autres que le personnel de direction

Au 31/12/2016, 2 agents provinciaux sont à disposition de l'Intercommunale, liés par une convention mutuelle entre notre Intercommunale et la Province de Namur.

1 agent temps plein a été pensionné au cours de l'exercice 2016.

Ceux-ci occupaient les catégories d'emploi suivantes:

1 agent était occupé à temps plein et 1 agent à temps partiel, ce qui représente 1.80 ETP.

Ces agents provinciaux sont principalement occupés à des tâches au sein des bureaux d'études.

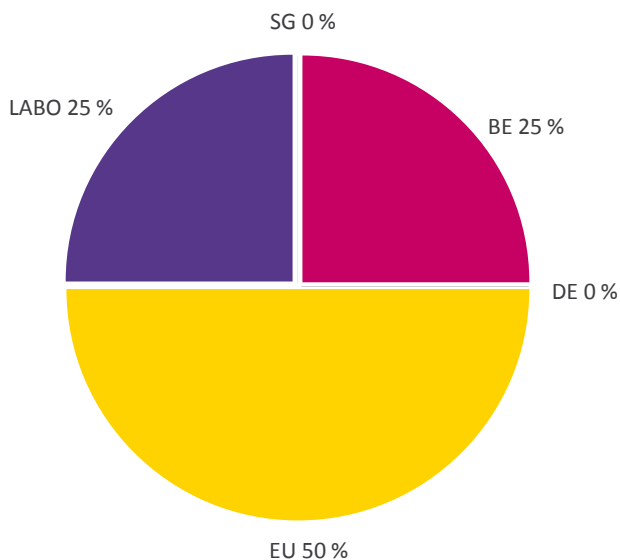
6.2.1 Entrées

Au cours de l'exercice 2016, l'intercommunale a recruté 12 agents → 11 agents à temps plein et 1 à temps partiel soit 11,90 ETP.

Le tableau des entrées se présente comme suit:

	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL
TOTAL NOMBRE D'ENGAGEMENTS	11	1
Contrats à durée indéterminée	4	0
Contrats à durée déterminée	7	1
Statutaires*repris en CDI	0	0
APE*repris CDI/CDD	8	0
Convention 1er emploi* repris en CDD	1	1
Sexe masculin	8	0
Diplôme primaire	0	0
Diplôme secondaire	5	0
Diplôme supérieur non universitaire	1	0
Diplôme universitaire	2	0
Sexe féminin	3	1
Diplôme secondaire	1	1
Diplôme supérieur non universitaire	2	0
Diplôme universitaire	0	0

Répartition des entrées par services



Légende

- Bureau d'études
- Distribution d'eau
- Laboratoire
- Exploitation « Eaux Usées »
- Services généraux

6.2.2 Sorties

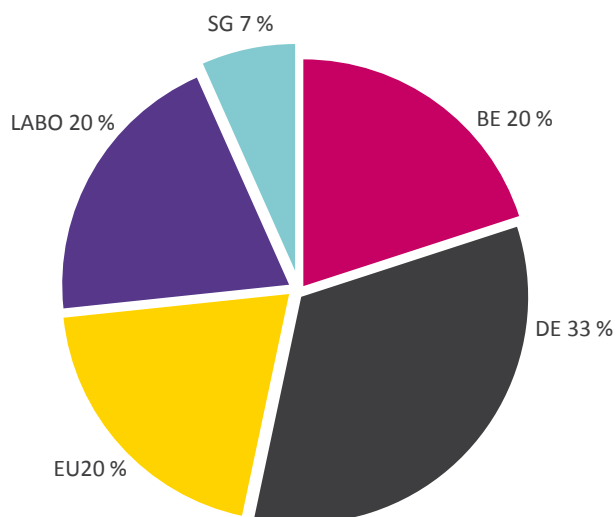
15 personnes ont quitté l'entreprise au cours de l'exercice 2016.

Le tableau des sorties se présente comme suit :

	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL
TOTAL NOMBRE DE SORTIES	14	1
Contrats à durée indéterminée	10	1
Contrats à durée déterminée	4	0
APE*repris CDD/CDI	4	0
Statutaires*repris CDI	7	1
Sexe masculin	7	0
Diplôme primaire	0	0
Diplôme secondaire	4	0
Diplôme supérieur non universitaire	1	0
Diplôme universitaire	2	0
Sexe féminin	7	1
Diplôme primaire	0	0
Diplôme secondaire	2	1
Diplôme supérieur non universitaire	5	0
Diplôme universitaire	0	0

- 2 démissions
- 7 pensions
- 1 licenciement
- 1 décès
- 4 fin de CDD

Répartition des sorties par service



Légende

- Bureau d'études
- Distribution d'eau
- Laboratoire
- Exploitation « Eaux Usées »
- Services généraux

1.2.3 Quel est le niveau de formation du conseiller en prévention « sécurité du travail »?
(cocher la réponse adéquate)

- Formation de base
- Niveau 2
- Niveau 1

1.2.4 Quelle est la durée minimale des prestations comme conseiller en prévention de la personne qui dirige le service interne (en % équivalent temps plein) ? 100 %

1.2.5 Le service compte-t-il d'autres conseillers en prévention? (cocher la réponse adéquate)

- Non
- Oui

Si oui, nombre :

Durée totale de leurs prestations comme conseiller en prévention (en % d'équivalent temps plein) : 0 %

1.2.6 Nom du médecin du travail : Dr DEBORSU (cocher la réponse adéquate)

- Membre du personnel du service **interne** pour la prévention et la protection au travail
- Membre du personnel du service **externe** pour la prévention et la protection au travail

1.2.7 Donner l'adresse du service interne si elle diffère de l'adresse de l'employeur

Rue + n°: Eugène Thibaut 1A // Code postal : 5000 Commune : Namur

1.2.8 Identité du service externe de prévention et de protection au travail : SPMT-ARISTA

1.3 Données relatives à l'organe de concertation pour la prévention et la protection au travail

1.3.1 Nature de l'organe de concertation : (cocher la réponse adéquate)

- Comité pour la prévention et la protection au travail.
- Délégation syndicale (s'il n'y a pas de comité)
- Comité de concertation (dans les services publics).

1.3.2 Qui est le président du comité? (cocher la réponse adéquate)

- Gestionnaire mentionné au point 1.1
- Autre personne (nom et fonction) : **M. Richard FOURNAUX**

1.3.3 Nombres de réunions de l'organe de concertation : 09

2. Données statistiques

2.1 Nombre d'heures de travail réellement prestées : 3360869 (A)

2.2 Renseignements relatifs aux accidents sur le lieu de travail:

	ACCIDENTS MORTELS	ACCIDENTS AVEC INCAPACITÉ PERMANENTE	ACCIDENTS AVEC INCAPACITÉ TEMPORAIRE	TOTAL	FORMULE
Nombre	0		16	16 (B)	$T_r = \frac{B \times 1.000.000}{A} = 44,33$
Nombre de journées- calendrier perdues	0		485	485 (C)	$T_{gr} = \frac{C \times 1.000}{A} = 1,34$
Nombre de journées forfaitaires d'incapacité				485 (D)	$T_{gg} = \frac{(C+D) \times 1.000}{A} = 1,34$

Nombre d'autres accidents ayant entraîné exclusivement des frais médicaux ou autres dans le cadre de la législation relative aux accidents de travail : 7

Nombre d'accidents bénins : 0

2.3 Renseignements relatifs aux accidents survenus sur le chemin du travail

Nombre total: 5, dont 0 mortels

Remplir l'annexe « statistiques » avec les statistiques détaillées concernant les accidents dans les différents unités d'établissement renseignés dans l'annexe « unités », où ont été prestées au moins **80 000** heures.

2.4 Nombre d'heures de travail et d'accidents du travail de certaines catégories de travailleurs

	HEURES DE TRAVAIL	ACCIDENTS DU TRAVAIL
a. Etudiants travailleurs	2272	
b. Travailleurs intérimaires	0	
c. Travailleurs d'employeurs externes (travail par contrat)	0	

3 Renseignements relatifs à la sécurité du travail

3.1 Donner les mesures les plus importantes prises en 2016 pour promouvoir ou assurer la sécurité du travail (consulter la note explicative)

MESURES PRISES	INITIATEUR
a. Débriefing charges psychosociale en vue renouvellement analyse	Direction
b. Acquisition de groupe motopompes en distribution d'eau	Sippt - Direction
c. Acquisition d'un camion grue antichute en SEEU	SEEU - Sippt
d. Mise en conformité RGIE de certaines installations	SEEU - Distribution d'eau
e. Développement d'une cellule RH « formation »	Direction

3.2 Renseignements relatifs aux contrôles obligatoires:

GENRE DES APPAREILS ET INSTALLATIONS CONTRÔLÉS	NOMBRE DE VISITES DE CONTRÔLE
Appareils de levage (ascenseurs, grues, élévateurs...)	157
Installations électriques haute tension	91
Installations électriques basse tension	82
Appareils à vapeur	0
Autres (préciser : harnais ou ceintures ou...) : incendie-gaz-engins de terrassement-portes sectionnelles-chaudières-réservoirs sous pression	282

3.3 Plan d'action annuel pour l'exercice en 2017

Donnez un aperçu des cinq principaux thèmes repris au plan d'action avec leur délai de réalisation (consulter la note explicative) :

- a. Poursuite des mise à jour RGIE des installations INASEP
- b. Mise en œuvre d'une nouvelle analyse charge psychosociale
- c. Formation des équipiers 1^{ère} intervention
- d. Poursuite de la mise à jour des remarques sur visite des lieux de travail en PG et PA
- e. Développement des permis de travail en équipe maintenance SEEU

3.4 Plan global de prévention

Disposez-vous d'un plan global de prévention écrit ? (cocher la réponse adéquate)

- Oui
- Non

4 Renseignements relatifs à la santé et à l'hygiène au travail

4.1 Existe-t-il un inventaire amiante? (cocher la réponse adéquate)

- Oui
- Non

4.2 Les rapports suivants existent-ils (prière de les annexer) ?

(cocher la réponse adéquate)

- Le(s) rapport(s) de visite des lieux de travail établis par le médecin du travail
- Le(s) rapport(s) du service chargé de la surveillance médicale

5 Renseignements relatifs à la formation

5.1 Principales initiatives prises par le service interne : recyclage secourisme

5.2 Principales initiatives prises pour les membres du service interne : formation directive machine, analyse des risques équipement de travail

6 Renseignements relatifs à l'information du personnel

6.1 Nombre de rapports mensuels établis par le service interne : 93

6.2 A-t-on rédigé d'autres documents et a-t-on mené des actions d'information ?

- Non
- Oui

Si oui, les citer : actions sécurité diverses de la LH-cp, campagne d'affichage

7 Renseignements relatifs à la prévention des risques psychosociaux au travail

7.1 Mesures de prévention collectives prises pour prévenir les risques psychosociaux au travail:

0

7.2 Nombre de demandes d'analyse de risques de situations de travail spécifiques

1

7.3 Incidents de nature psychosociale communiqués directement à la personne de confiance ou au conseiller en prévention aspects psychosociaux:

7.3.1 Interventions psychosociales informelles

- a. Nombre d'interventions de la personne de confiance : 4
- b. Nombre d'interventions du conseiller en prévention aspects psychosociaux : 1
- c. Nombre en fonction du type d'intervention :
 - C.1. Nombre en fonction du demandeur de l'intervention :
 - c.1. Conseil - accueil : 4
 - c.2. Intervention : 2
 - c.3. Conciliation : 0

7.3.2 Interventions psychosociales formelles

- a. Nombre de demandes :
 - a.1. à caractère principalement collectif : 1
 - a.2. à caractère principalement individuel (hors faits de violence ou de harcèlement) :
 - a.3. pour faits de violence ou de harcèlement au travail : 1
- b. Nombre total de demandes d'intervention psychosociales formelles déposées à la suite d'une intervention informelle :
- c. Nombre de mesures :
 - c.1. Mesures individuelles : 1
 - c.2. Mesures collectives :
 - c.3. Pas de mesures :
 - c.4. Intervention de l'inspection du Contrôle du Bien-être au travail :

7.4 Registre des faits de tiers visé à l'article 5 de l'arrêté royal du 10 avril 2014 relatif à la prévention des risques psychosociaux au travail

- a. Nombre de faits enregistrés : N.A.
- b. Nombre selon la nature des faits :
 - b.1. Violence physique :
 - b.2. Violence psychique :
 - b.3. Harcèlement moral :
 - b.4. Harcèlement sexuel :
 - b.5. Autres :

Date : 31/03/2017

Le gestionnaire,

Le conseiller en prévention,
(chargé de direction)

Nom : **Didier Hellin Directeur général**



Nom : **Tribolet Alain CP1 SEPP**



Annexe « unités » : Liste des unités d'établissement de 10 travailleurs ou plus

NUMÉRO D'ORDRE DE L'UNITÉ D'ÉTABLISSEMENT	NOM COMMERCIAL	ADRESSE DU L'UNITÉ D'ÉTABLISSEMENT (rue - code postal - commune)	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	CODE NACE-BEL OU DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ PRINCIPALE	TÉL. - FAX - EMAIL GESTIONNAIRE (NOM ET FONCTION)
1.	INASEP	Rue des Viaux 1b à 5100 Naninne	89	36000	Tél. 081 40 75 85 Fax : 081 40 75 45 E-mail : didier.hellin@inasep.be Gestionnaire : DG Didier Hellin
2.	INASEP	Rue de l'Hôpital 6 à 5600 Philippeville.	77	36000	Tél. 071 66 05 00 Fax : 071 66 80 18 E-mail : philippe.libertiaux@inasep.be Gestionnaire : ing Philippe LIBERTIAUX
3.	INASEP	Station épuration de Lives-Brumagne. Exploitation des eaux usées	92	36000	Tél. 081 40 75 86 Fax : E-mail : olivier.bourlon@inasep.be Gestionnaire : ir Olivier BOURLON
4.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
5.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
6.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
7.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
8.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
9.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :

Annexe « statistiques » : Liste détaillée des accidents du travail par unité d'établissement
 (à donner seulement pour les unités d'établissements dans lesquels sont prestées par tous les travailleurs de l'unité 80 000 heures de travail ou plus)

Numéro d'ordre de l'unité d'établissement	1. Nombre d'heures prestées (A)																		
	2. Nombre d'accidents mortels	3. Nombre d'accidents avec incapacité permanente	4. Nombre d'accidents avec incapacité temporaire	5. Nombre total d'accidents (B)	6. Taux de fréquence (B x 1 000 000 / A)	7. Nombre de journées-calendrier réellement perdues (accidents mortels)	8. Nombre de journées-calendrier réellement perdues (accidents avec incapacité permanente)	9. Nombre de journées-calendrier réellement perdues (acc. avec incapacité temporaire)	10. Nombre de journées-calendrier réellement perdues (C)	11. Taux de gravité réel (C x 1 000 / A)	12. Nombre de journées forfaitaires d'incapacité (accidents mortels)	13. Nombre de journées forfaitaires d'incapacité (incapacité permanente)	14. Nombre total de journées forfaitaires d'incapacité (D)	15. Taux de gravité global (C + D) x 1 000 / A	16. Nombre d'autres accidents	17. Nombre d'accidents bénins	18. Nombre d'accidents sur le chemin du travail	19. Nombre d'accidents mortels sur le chemin du travail	
127 001	2	15,75	7	0,055															
105 252	7	66,51	331	3,14															
128 615	7	54,43	147	1,14															



INTERC.NAMUROISES SERVICES PUBLICS.
RUE DES VIAUX 1B PARC INDUSTRIEL
5100 NANINNE

Rapport du Service Externe pour la Prévention et la Protection au Travail relatif aux activités effectuées pour votre établissement

Année : 2016
Numéro d'affiliation : 2509

Contenu :

1. Renseignements relatifs à la santé des travailleurs
 - 1.1 Travailleurs à examiner périodiquement
 - 1.2 Autres travailleurs examinés
 - 1.3 Examens réalisés
 - 1.4 Actes techniques réalisés
2. Renseignements relatifs à la gestion des risques
 - 2.1 Missions réalisées
 - 2.2 Renseignements relatifs à la prévention de la charge psychosociale

Identification du SEPP

Nom de SEPP : SPMT-ARISTA
Numéro d'agrément : SEXTD 30
Zone : ZONE BRABANT / NAMUR / LUXEMBOURG
Adresse : Rue Eugène Thibaut 1A
localité : 5000 Namur

Téléphone: 081 73 56 56
Fax : 081 72 87 57
Adresse e-mail :
Website : www.spmt-arista.be

Identification de l'entreprise à qui est destiné le rapport

Nom : INTERC. NAMUROISES SERVICES PUBLICS.
Numéro de la BCE : 218735790
Adresse : RUE DES VIAUX 1B, PARC INDUSTRIEL - 5100 NANINNE
Téléphone, fax : Tél. : 081 40 75 18 Fax : 081 40 75 75
Numéro d'affiliation au SEPP : 2509
Catégorie d'entreprise : B
Code NACE : 36000

Le(s) médecin(s) du travail,

DR DEBORSU NICOLE

1.3 Examens réalisés

a. Nombre d'examens par type

Travailleurs à surveillance de santé périodique (1.1)

TRIMESTRES

2016		1	2	3	4
8	1. Evaluation de santé préalable à l'embauche (001)	2	5	1	
123	2. Evaluation de santé périodique (002)	46	35	23	19
	3. Evaluation de santé préalable à un changement de risque (003)				
34	4. Examen de reprise du travail (004+006)	11	5	10	8
2	5. Examen de pré-reprise du travail (104+106)		1		1
2	6. Examen dans le cadre de la protection de la maternité/allaitement (005+013+016)		1		1
4	7. Examens spontanés (007)	1	2	1	
11	8. Examens provoqués sur précédent examen (021+022)		6	3	2
	9. Evaluation de santé d'un travailleur en incapacité définitive en vue de sa réintégration (008)				
	10. Surveillance de santé prolongée (023)				
	11. Extension de surveillance de santé (010)				
	12. Evaluation écran (014)				
9	13. Autres	3	1	2	3
190					

Autres travailleurs (1.2)

TRIMESTRES

2016		1	2	3	4
	1. Evaluation de santé préalable à l'embauche (001)				
	2. Evaluation de santé périodique (002)				
	3. Evaluation de santé préalable à un changement de risque (003)				
	4. Examen de reprise du travail (004+006)				
	5. Examen de pré-reprise du travail (104+106)				
	6. Examen dans le cadre de la protection de la maternité/allaitement (005+013+016)				
	7. Examens spontanés (007)				
	8. Examens provoqués sur précédent examen (021+022)				
	9. Evaluation de santé d'un travailleur en incapacité définitive en vue de sa réintégration (008)				
	10. Surveillance de santé prolongée (023)				
	11. Extension de surveillance de santé (010)				
	12. Evaluation écran (014)				
	13. Autres				

b. Décisions à l'issue des examens

Travailleurs à surveillance de santé périodique (1.1)

TRIMESTRES

2016		1	2	3	4
4	0. CETTE PRESTATION NE DONNE PAS LIEU À CONCLUSION	1	1		2
155	1. APTE	54	44	29	28
26	2. APTE AVEC RESTRICTIONS	10	4	9	3
	3. APTE MOYENNANT MUTATION.				
	4. TEMPORAIREMENT INAPTE.				
	5. DÉFINITIVEMENT INAPTE.				
4	6. DOIT ÊTRE MIS OU MAINTENU EN CONGÉ DE MALADIE		3	1	
1	8. CONCLUSIONS IMPOSSIBLES				1
	9. APTITUDE EN SUSPENS				
190	Remarque : Conclusion impossible signifie que les éléments nécessaires à la prise de décision n'ont pas été fournis Aptitude en suspens signifie qu'on est en attente d'éléments pour prendre une décision				

Autres travailleurs (1.2)

TRIMESTRES

2016		1	2	3	4
	0. CETTE PRESTATION NE DONNE PAS LIEU À CONCLUSION				
	1. APTE				
	2. APTE AVEC RESTRICTIONS				
	3. APTE MOYENNANT MUTATION.				
	4. TEMPORAIREMENT INAPTE.				
	5. DÉFINITIVEMENT INAPTE.				
	6. DOIT ÊTRE MIS OU MAINTENU EN CONGÉ DE MALADIE				
	7. CONCLUSIONS IMPOSSIBLES				
	8. APTITUDE EN SUSPENS				
0					

1.4 Actes techniques réalisés

a. Nombre d'actes techniques par type

Travailleurs à surveillance de santé périodique (1.1)

TRIMESTRES

2016		1	2	3	4
	1. Radiographies « thorax »				
	2. Radiographies « squelette »				
36	3. Examens biologiques sanguins et urinaires	7	11	8	10
3	4. Intradermo-réactions		X	X	X
11	5. Audiométries	3	4	1	3
14	6. Tests visuels	3	4	2	5
4	7. Spirométries	2	1		1
1	8. ECG.+ épreuves d'effort				X
17	9. Vaccins tétanos et diphtérie	8	3	3	3
3	10. Vaccins hépatites	2	1		
	11. Vaccins grippe				
	12. Vaccins autres				
6	13. Autres	1		4	1
95					

Autres travailleurs (1.2)

TRIMESTRES

2015		1	2	3	4
	1. Radiographies « thorax »				
	2. Radiographies « squelette »				
	3. Examens biologiques sanguins et urinaires				
	4. Intradermo-réactions				
	5. Audiométries				
	6. Tests visuels				
	7. Spirométries				
	8. ECG.+ épreuves d'effort				
	9. Vaccins tétanos et diphtérie				
	10. Vaccins hépatites				
	11. Vaccins grippe				
	12. Vaccins autres				
	13. Autres				

// 6.4 COMMUNICATION

6.4.1 Information du public

- Organisation et coordination des visites de stations d'épuration : plus de 1500 visiteurs ont été accueillis en 2016
- Promotion et envoi de dossiers et supports pédagogiques
 - « Au fil de l'eau » : 110 dossiers à l'attention de l'enseignement maternel (instituteurs et bacheliers)
 - « Bon voyage l'eau » : 82 dossiers à l'attention de l'enseignement primaire (instituteurs et bacheliers)
 - Calendriers scolaires : 173 exemplaires diffusés
- Site web, Facebook, LinkedIn
 - Mise à jour du CMS du site internet avec la collaboration du service informatique et du prestataire
 - Mises à jour journalières des différentes informations à destination des citoyens
 - Mises à jour hebdomadaires des avis de coupure pour les abonnés en distribution d'eau
 - Publication des avis de recrutement sur le site Web, Facebook et LinkedIn avec plusieurs milliers de vues lors de chaque avis
 - Informations diverses sur les événements, la vie de l'INASEP

6.4.2 Evènements

- Salon des Mandataires 2016 en compagnie de la CILE et de l'IECBW. Notre présence est en général remarquée et notre stand devient un lieu de rencontre incontournable, avec nos affiliés et mandataires. A cette occasion, nous réunissons une partie de nos partenaires afin de promouvoir l'INASEP dans son ensemble et notre bureau d'études en particulier.
- Inauguration de l'atelier électromécanique de Ciney en avril.
- Inauguration de la station d'épuration de Walcourt en septembre précédée de la visite du Gouverneur de la Province de Namur.
- Journées Wallonnes de l'eau, plusieurs stations ont été ouvertes durant cette quinzaine et ont été visitées par plus de 400 élèves de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur.
- Participation de l'INASEP à l'Air Show de la base militaire de Florennes en juin.
- Fête du personnel organisée sous chapiteau, sur le site de Naninne.
- Banquet Sainte-Barbe de la distribution d'eau.
- Assemblée générale de juin et décembre.
- Différentes conférences de presse.

6.4.3 Documents conçus en interne à destination de nos associés

- Rapport d'activité 2015
- Déclaration environnementale 2016 (Données 2015)
- Plaquette de présentation des stations de Walcourt et Fosses-la-Ville.
- Différents reportages photos pour illustrer nos différents documents et rapports
- Cartes de vœux
- Création d'encarts publicitaires pour différents magazines
- Réalisation d'un rapport sur la valorisation des eaux d'exhaure de la Carrière Berthe à Florennes
- Réalisation d'un rapport avant projet de station de pompage ZACC Nord
- Création de différents supports pour le service épuration (journal d'exploitation, bordereau de transport, triptyque accueil...)

6.4.4 Contribution interne

- Coordination des visites dans les communes
- Création de documents respectant la charte graphique
 - Cartes de visites
 - Cartes indexiers (distribution d'eau)
 - Enveloppes, papier à lettre...
 - Powerpoint
- Création de différents visuels pour l'Amicale (affiches, carte de vœux, bandeau facebook...)
- Relation presse
 - Réalisation et diffusion des communiqués de presse
 - Accueil de la presse lors de différentes manifestations

6.4.5 Matériel de promotion

- Conception et réalisation via marché public de différents gadgets (Bidons, Clés Usb, Stylos...)



// 6.5 INFORMATIQUE

6.5.1 Outils de Gestion

- Collaboration avec les sociétés IECBW et NSI, à la poursuite de la mise en place de la solution de gestion Gédipro en Distribution d'eau, notamment, par l'amorce d'un processus de communication avec la clientèle, via un « espace client », sur un portail Web d'encodage des index de compteurs d'eau. Projet à finaliser en 2017.
- Adoption du principe de la sous-traitance de l'impression et de l'envoi des factures d'eau. Projet 2017. Passage progressif à l'envoi électronique.
- Développement interne d'une application pour l'exploitation des données relatives aux travaux gérés par Gédipro et d'un programme de calcul des rendements du réseau de distribution ?
- Acquisition d'un logiciel de référencement technique pour créer la documentation de l'application de gestion de la base de données du service Exploitation (Epuration, logiciel Ouvrages)
- Acquisition et exploitation d'un logiciel de gestion au Laboratoire (solution Odoo).

6.5.2 Gestion des ressources humaines

- Mise en place d'un nouveau logiciel de gestion des évaluations règlementaires du personnel et démarrage de la campagne d'évaluation 2016 à l'aide de cet outil.
- Mise en place d'un logiciel de gestion des formations du personnel en relation étroite avec le logiciel d'évaluation susmentionné.
- Mise en place d'un réseau social d'entreprise (Yammer) dans le but de favoriser des échanges informels d'informations entre les services de l'Inasep et de renforcer les contacts interservices entre les agents.
- Insertion des photos d'identité des agents dans les courriers électroniques internes afin de permettre au personnel de mieux identifier leurs interlocuteurs-collègues.

6.5.3 Contacts avec le personnel itinérant

- Au département Exploitation, choix d'une solution de géolocalisation des véhicules de service pour une meilleure sécurité des agents parfois amenés à travailler seuls dans des endroits isolés et pour une meilleure organisation des tournées des agents entre les différents sièges d'exploitation et sites de travail.

6.5.4 Télé relève

- A l'ère des objets connectés, lancement d'une étude de faisabilité concernant l'installation de compteurs d'eau à relève d'index à distance, par simple passage des agents indexiers devant les habitations, sans besoin de demander aux occupants l'accès à leur compteur. Nos agents seront équipés d'appareils de connexion à ces compteurs sans fil. Projet pilote concret en 2017.

6.5.5 Gestion des travaux

- Au bureau d'études, poursuite des améliorations du logiciel de gestion des prestations des surveillants de chantier et coordinateurs sécurité, Gestra, afin d'assurer une facturation régulière de ces prestations.

6.5.6 Gestion documentaire

- Poursuite du projet d'analyse de la Gestion Electronique des Documents (GED) et de gestion du courrier consistant amorcé en 2015. Projet s'étalant sur deux ans, à finaliser en 2017.

6.5.7 Sécurité informatique

- Etude comparative de quelques solutions de pare-feu en vue de renforcer la sécurité informatique par le remplacement pour la mi-2017, de la solution Forefront devenue obsolète. Les objectifs de modernisation de la sécurité informatique sont d'améliorer les possibilités d'échanges sécurisés d'informations avec les partenaires externes (documents volumineux) de favoriser l'utilisation d'appareils mobiles de type tablettes et de faciliter toutes les connexions au réseau Wifi tout en maintenant un niveau de sécurité élevé.

6.5.8 Réseau informatique

- Renforcement de la bande passante de la branche de Philippeville du réseau intersites grâce à la mise en place d'une fibre optique à 50 Mbits par la société Win en remplacement de la ligne existante à 10 Mbits.

6.5.9 Rationalisation des ressources informatiques

- Poursuite de l'augmentation des capacités de stockage pour le service Gestion des Réseaux (GRE) qui met à disposition des différents services de l'Inasep de grandes quantités de données de type documents, photos et plans (cadastres, impétrants...).
- Poursuite de la virtualisation de serveurs dans le but de réduire encore les coûts de l'infrastructure. Le nombre de serveurs à Naninne est à présent de 25 serveurs virtuels et 5 serveurs physiques. Le pourcentage de serveurs virtuels est ainsi passé de 73 % en 2015, à 83 % en 2016.
- Faible extension ou renouvellement du parc d'ordinateurs en 2016 (PC et portables).
- Poursuite de la généralisation des systèmes d'exploitation Windows 2008 sur les serveurs (en remplacement de Windows 2003) et de Windows Seven sur tous les PC (en remplacement de Windows XP). Maintien du choix de ne pas implémenter Windows 10 pour cause de lourdeur, de manque de performance, de défaut général d'intégration dans un système d'entreprise et d'incompatibilité avec certains programmes. (Exceptions anecdotiques pour certaines tablettes)



CHAP. 7

CHIFFRES CLÉS



Rémunérations : 16 188 597 €



Résultat global : 911 158 €



Chiffres d'affaires BNB : 35 656 242 €



47 017 973 € de charges d'exploitation

CHAP. 7

FINANCES



// 7.1 COMPTE DE RÉSULTATS BNB AU 31/12/16

	2016	2015	VARIATION
RÉSULTAT GLOBAL	911 157,93	-149 800,84	1 060 958,77
Résultat d'exploitation	1 237 657,55	186 177,88	1 051 479,67
Produits d'exploitation	48 255 630,46	45 618 730,87	2 636 899,59
Chiffres d'affaires	35 656 241,72	36 185 338,51	-529 096,79
En cours BE	154 534,00	-257 373,00	411 907,00
Production immobilisée	1 950 250,03	819 852,35	1 130 397,68
Autres produits d'exploit	9 291 845,46	8 714 137,19	577 708,27
Produits exploitation non récurrents	1 202 759,25	156 775,82	1 045 983,43
Charges d'exploitation	47 017 972,91	45 432 552,99	1 585 419,92
Approv. marchand & sous-traitant	9 650 983,42	8 949 868,13	701 115,29
Services et bien divers	11 675 335,61	10 862 691,48	812 644,13
Rémunérations et charges	16 188 597,17	16 266 775,47	-78 178,30
Amortissements	8 978 570,99	8 626 008,87	352 562,12
Réduction valeur sur créances	236 100,19	345 929,52	-109 829,33
Prov Pr risques et charges	46 187,23	202 043,13	-155 855,90
Autres charges d'exploitation	193 649,72	85 086,84	108 562,88
Charges exploitation non récurrents	48 548,58	94 149,55	-45 600,97
Financiers	-273 953,92	-330 918,56	56 964,64
Produits financiers	6 703 077,58	6 518 823,89	184 253,69
Charges financières	6 977 031,50	6 849 742,45	127 289,05
Impôts	-52 545,70	-5 060,16	-47 485,54
RÉSULTAT GLOBAL	911 157,93	-149 800,84	1 060 958,77

// 7.3 RAPPORT DE GESTION

Présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée générale ordinaire du 28 juin 2017

Conformément aux dispositions du Code des Sociétés, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de l'exercice 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels au 31/12/2016.

A noter que le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation (article L1523-16 tel que modifié par le décret du 28 avril 2014) précise également que le rapport de gestion comporte la structure de l'organisation, l'organigramme fonctionnel complet de celle-ci, les lignes de développement ainsi qu'un plan financier pluriannuel. Les éléments concernant la structure de l'organisation, l'organigramme fonctionnel complet ainsi que les lignes de développement sont inclus dans le rapport annuel. Les éléments financiers sont repris ci-après. Le bilan du plan financier 2014-2016 ainsi que le plan financier pluriannuel 2017-2019 adopté par l'Assemblée générale du 21 décembre 2016 sont repris en annexe au rapport annuel 2016 établi par le Conseil d'administration.

//7.4 ÉVOLUTION DES AFFAIRES

Après un exercice 2013 qui s'est clôturé par une perte de - 390 375,83€, un exercice 2014 qui s'est clôturé par une perte de -1 154 291,19€ malgré la récupération de la provision pour le simple pécule de vacances de 1 128 000€, et un exercice 2015 qui s'est clôturé par une perte de -149 800,84€, le compte de résultat 2016 présente un résultat nettement plus favorable que celui annoncé dans le cadre du plan financier pluriannuel adopté par l'AG le 17 décembre 2014 et lors de la présentation de la modification budgétaire MB 2016, résultat global positif de 911 157,93€.

Les différentes mesures prévues par le plan financier pluriannuel 2014-2016 ont effectivement été mises en œuvre et permettent d'expliquer en partie l'amélioration progressive du résultat par rapport à 2014 et 2015 :

- les mesures prises au niveau des services généraux permettent d'engranger une réduction de dépenses significative depuis 2013 puisque la charge est passée de 3 millions EUR en 2013 à près de 2,3 millions EUR en 2015.
- Le cost-cutting a permis d'économiser le montant envisagé dans le plan financier
- les charges salariales ont été bien maîtrisées et les mesures prévues en terme de non remplacement des départs naturels produisent progressivement leurs effets.
-

D'autres éléments justifient cependant également le résultat 2016 largement supérieur aux prévisions du plan financier pluriannuel (-461 686,01€) et de la modification budgétaire 2016 (-270 508,09€). Les produits enregistrés pour le Bureau d'études sont meilleurs qu'annoncés (plus de 240 000€ de recettes supplémentaires par rapport au budget 2016 modifié). L'activité de distribution d'eau améliore également son résultat en lien avec la réorganisation des services qui se poursuit et une production immobilisée supérieure aux prévisions budgétaires et même au rythme normal. L'intercommunale a également bénéficié de la mesure prise au fédéral de réduction des charges de pension pour son personnel statutaire en 2016 qui a permis de compenser la charge nouvelle liée à l'indexation des salaires intervenue à la mi-2016. Enfin, la distribution d'eau a pu enregistrer un paiement important et exceptionnel lié à la régularisation avec la SPGE en matière d'irrécouvrables. Ces différents éléments reliés à une très bonne maîtrise des dépenses expliquent donc ce résultat.

VI. Services et biens divers

Les services et biens divers sont en augmentation de 810 000 €.

Les variations principales concernent les frais de poste (+100 000 €), l'entretien du réseau D.E. (+140 000 €) et l'énergie (+210.000 €).

VII. Rémunérations et charges sociales

Le poste rémunérations est légèrement en diminution (-78 000 €) malgré l'indexation de juillet 2016.

VIII. Dotation aux amortissements et provisions pour risques et charges

La dotation aux amortissements est de 8 978 000 €, soit une augmentation de 350 000 € par rapport à 2015.

La réduction de valeur sur les créances Distribution d'Eau a été augmentée de 160 000 €. 180 000 € de moins qu'en 2015. Cette amélioration est liée à la reprise de l'envoi des rappels et des mises en demeure depuis avril 2016.

Aucune provision n'a été nécessaire pour couvrir la charge du nombre d'heures supplémentaires et de congés à récupérer.

IX. Autres charges d'exploitation

L'augmentation de ces charges est liée à essentiellement à l'augmentation des créances irrécouvrables.

X. Charges d'exploitations non récurrentes

Anciennement charges exceptionnelles, elles s'élèvent à +/- 50 000 €.

XI. Résultat financier

	2016	2015	VARIATION
Résultat financier	-273 953,92	-330 918,56	56 964,64
Produits financiers	6 703 077,58	6 518 823,89	184 253,69
Charges financières	6 977 031,50	6 849 742,45	127 289,05

Le résultat financier s'améliore, aucun nouvel emprunt n'a été contracté.

XII. Impôts

	2016	2015	VARIATION
Impôts	-52 545,70	- 5 060,16	-47 485,54

Il s'agit de l'impôt des personnes morales et du précompte mobilier retenu sur les produits financiers. Cette augmentation est liée au nouveau régime d'IPM ainsi qu'à des régularisations (précompte sur les locations pour antennes et suite au contrôle ONSSAPL de 2014).

	2016	2015	VARIATION
Résultat à affecter	911 157,93	-149 800,84	1 060 958,77

VII. Valeurs disponibles

Notre trésorerie à court terme au 31 décembre 2016 était de 2 730 000 €, en diminution de 1 180 000€ par rapport au 31 décembre 2015. Cette diminution s'explique notamment par une moindre rentrée en distribution d'eau que celle constatée en 2015, ainsi que par les investissements réalisés sur fonds propres de la distribution d'eau (adduction et production immobilisée).

VIII. Comptes de régularisation

Les produits acquis sont composés essentiellement du différentiel comptable engendré par les écritures des leasings des stations d'épuration, ceci afin que les produits et les charges concernant ces éléments se neutralisent lors du décompte annuel du secteur Epuration.

	2016	2015	VARIATION
CAPITAUX PROPRES	33 244 080,94	31 568 462,27	1 725 838,00
Capital	26 027 795,03	25 125 972,84	901 822,19
Plus-values de réévaluation	61 849,43	61 849,43	0,00
Réserves	2 057 401,94	2 196 276,24	-138 874,30
Bénéfice reporté	4 523 967,09	3 473 934,86	1 050 032,23
Subsides en capital	573 067,45	660 209,57	-87 142,12

IX. Capital

Une souscription de 2 400 000 € en part C (égouttage) a été effectuée par les communes associées. Elle sera libérée en 20 ans.

X. Réserves – Résultat reporté

Les réserves et le résultat reporté prennent en compte l'affectation du résultat proposée.

	2016	2015	VARIATION
PROVISIONS IMPOTS DIFFERES	1 399 744,75	1 353 557,52	46 187,23
Provisions pour risques et charges	1 399 744,75	1 353 557,52	46 187,23

XI. Provisions pour risques et charges

Ce poste est principalement composé du précompte mobilier à payer sur nos placements si nous y mettions fin anticipativement (74 000€, +15 000) et pour les heures supplémentaires et jours de congés à récupérer (1 170 000 €, inchangé).

	2016	2015	VARIATION
DETTES	156 605 063,19	155 303 201,06	1 301 862,13
Dettes à plus d'un an	133 356 831,73	131 576 280,70	1 780 551,03
Dettes à un an au plus	16 989 106,51	15 511 195,87	1 477 910,64
Comptes de régularisation	6 259 124,95	8 215 724,49	-1 956 599,54

XII. Dettes à plus d'un an

Il convient de souligner que l'essentiel de la dette à plus d'un an est constituée par les leasings de stations d'épuration financés dans le cadre du contrat de service conclu avec la SPGE. L'augmentation est liée à l'acquisition en leasing de 3 nouvelles stations d'épuration (7 300 000 €). Hors leasing, la dette à plus d'un an avoisine 11 360 000€.

XIII. Dettes à un an au plus

Les dettes à moins d'un an liées à des emprunts ou leasings sont de 5 900 000 €.

La dette fournisseurs est de 6 500 000 €.

XIV. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisations du passif sont composés principalement des emprunts (660 000 €, -1 300 000), des abonnements CVD-CVA 2016 facturés en 2015 (1 800 000 €) et de l'étalement de la vente des droits de superficie des stations d'épuration composant les lots 1 et 2 (3 250 000 €).

	2016	2015	VARIATION
TOTAL ACTIF - PASSIF	191 248 888,88	188 175 001,52	3 073.887,36

7.4.3 Risques et incertitudes

Il convient de souligner que l'évolution en 2017 sera marquée par le plein impact de l'indexation des salaires intervenue à la mi-2016, par la prévision d'une nouvelle indexation des salaires et par la charge supplémentaire liée aux nouvelles nominations, politique qui a été amendée pour limiter cette charge. Ces éléments influenceront négativement le résultat 2017 tandis que les perspectives d'activités du bureau d'études semblent devoir être revues à la hausse. Les perspectives pour les prochaines années (évolution de l'activité du Bureau d'études en lien avec les moyens budgétaires des affiliés, élections communales et provinciales, évolution des charges patronales sur l'emploi statutaire, impact des nominations) nécessiteront une attention particulière dans les prochaines années et des stratégies adaptées pour assurer à long terme l'équilibre de l'intercommunale.

7.4.4 Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun élément important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

7.4.5 Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

Néant

7.4.6 Activités de recherches et développement

Néant

7.4.7 Succursales

L'INASEP ne dispose pas de succursales au sens de l'article 96 du Code des Sociétés.

7.4.8 Evaluation en continuité

Néant

7.4.9 Justification des règles comptables

Les règles d'évaluation se veulent en conformité avec la législation relative aux comptes annuels des entreprises et au plan comptable de l'eau en Région wallonne.

7.4.10 Approbation de l'affectation du résultat et des comptes annuels

Le Conseil d'administration vous demande de bien vouloir approuver l'affectation du résultat 2016 et les comptes arrêtés au 31.12.2016, présentant un total bilan de 191 248 888,88 € et un résultat de l'exercice de 911 157,93 €.

Le bénéfice reporté des années précédentes est de 3 473 934,86 €.

Résultat à affecter : $911\,157,93 + 3\,473\,934,86 = 4\,385\,092,79$ €

Le Conseil d'administration propose comme affectation :

Reprise Réserve leasings lots 1 et 2	+ 202 655,36 €
Affectation à la réserve légale	- 45 557,90 €
Affectation à la réserve du personnel	- 18 223,16 €
Bénéfice à reporter	+ 4 523 967,09 €

7.4.11 Décharge aux administrateurs et au commissaire-réviseur

Le Conseil d'Administration vous demande également de bien vouloir accorder décharge de leur mandat aux administrateurs et au commissaire-réviseur pour l'exercice social arrêté au 31.12.2016.

// 7.6 PLAN FINANCIER PLURIANNUEL 2017-2019

Ce plan financier pluriannuel repose sur la poursuite des mesures prévues dans le plan 2014, mesures dont l'échéancier a été fixé jusqu'en 2021.

Pour rappel, les éléments nouveaux les plus importants qui viennent impacter la situation budgétaire de l'intercommunale sont :

- la nouvelle indexation des salaires intervenue au 1er juillet 2016 (impact de l'ordre de 150 000€ en 2016 et de 300 000€ en 2017) et une probable indexation en 2017
- la problématique du nombre très important de nominations devant intervenir en 2017 si on met en œuvre la mesure de nomination à 5 ans prévue en 2017 dans le cadre du ROIP III pour tenir compte de la loi du 24 octobre 2011
- l'évolution des honoraires du bureau d'études pour les années à venir, alors même que paradoxalement le nombre de dossiers étudiés par le Bureau pour les affiliés augmente significativement, ce qui s'explique en réalité par le fait que ce sont de plus en plus de « petits dossiers » qui sont confiés, petits dossiers qui paient de moins en moins alors qu'ils demandent proportionnellement plus de prestations de nos agents.

Les mesures supplémentaires suivantes ont donc été décidées :

- En ce qui concerne la politique de nomination, mettre en œuvre de manière transitoire en 2017 une nomination des agents remplissant les conditions suivantes : pour les agents de moins de 55 ans disposer de 8 années de période contractuelle, remplir les conditions prévues dans le ROIP II (dont avoir satisfait aux examens de recrutement, avoir au moment de la nomination une mention d'évaluation au moins « satisfaisante » et que cette nomination fasse l'objet d'un rapport circonstancié et positif de la Direction générale et pour les agents de plus de 55 ans moyennant le respect des conditions de l'article 323 du ROIP (dont avoir atteint une période contractuelle de 5 ans, disposer de mentions d'évaluation au moins satisfaisante durant les cinq années antérieures et d'une évaluation positive au moment de la nomination et rapport circonstancié et positif de la direction générale). Cette mesure transitoire sera réévaluée chaque année au regard des perspectives budgétaires de l'intercommunale telles que constatées dans le cadre des projets de budgets qui seront présentés aux assemblées générales dans les années à venir ;
- veiller à ce que cette politique transitoire de nomination préserve bien le nombre de points APE dont dispose l'intercommunale et prendre les mesures qui s'imposent pour y parvenir ;
- réaliser une étude approfondie des différents scénarios en matière de nomination et de leurs implications financières à court et long terme (poursuite de la nomination à 5 ans, poursuite de la nomination à 8 ans pour les agents ayant été engagés jusqu'au 31 décembre 2016 et non garantie de nomination pour les nouveaux recrutés, poursuite de la nomination après 5 ans en cas de maintien de la contribution de régularisation...) afin de permettre la meilleure décision en la matière.

Une croissance des honoraires générés par le Bureau d'études est indispensable pour atteindre voire dépasser les 5 millions EUR par an en moyenne. Cette croissance implique que les affiliés confient davantage de projets au Bureau d'études, des projets de taille plus importante et ce dans le cadre d'une meilleure programmation permettant à l'intercommunale de mener à bien ces études tout en maîtrisant suffisamment les effectifs du bureau, avec l'appui de la sous-traitance au STP pour certains petits projets, en accord avec les communes.

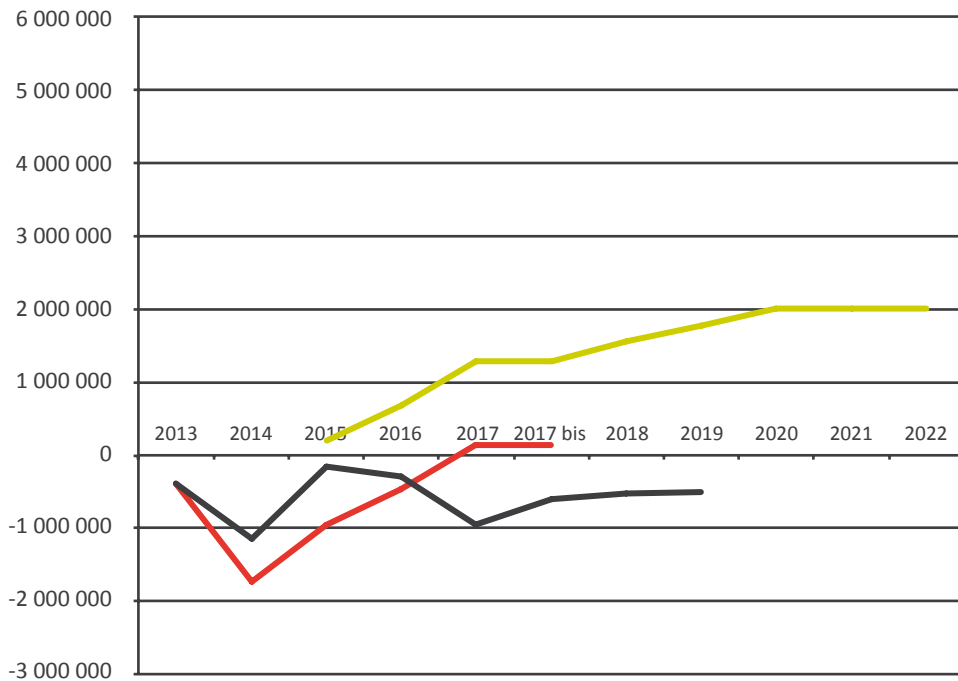
Le développement de nouveaux services doit être envisagé pour générer à long terme une activité suffisante au Bureau d'études (en particulier le développement du service de gestion des réseaux d'égouts communaux - GRE).

Une augmentation du CVD (coût vérité distribution) n'est pas à l'ordre du jour mais devra être examinée en 2018 au regard des résultats de la réorganisation des services administratifs et techniques.

Enfin, une amplification des mesures d'économies devra être menée via le non remplacement de certains départs à la retraite très ciblés et très limités, la poursuite de la politique de rationalisation du fonctionnement et des dépenses. Cet axe permettrait de réaliser une économie supplémentaire de l'ordre de 200 000€ par an en 2018 et de 300 000€ par an en 2019 par rapport à 2017.

Voici, sur base des chiffres du budget 2017 tel qu'adopté, une évaluation de la mesure relative aux nominations en 2017 et des mesures d'économies supplémentaires envisagées dans le PF 2017-2019, sur base d'une nomination à 8 ans pour les années 2017 à 2019 comprenant une nomination des agents de plus de 55 ans remplissant les conditions de nomination du ROIP III

	RÉSULTAT PF14	RÉSULTAT PF17
2013	-390 375,83	-390 375,83
2014	-1 734 994,86	-1 154 291,16
2015	-953 813,39	-149 800,84
2016	-461 686,01	-284 508,09
2017	148 944,59	-951 357,12
2017bis	148 944,59	-607 148,05
2018		-515 865,99
2019		-496 981,72



Légende

Plan éco Résultat PF14 Résultat PF17

Sur base des honoraires prévus pour le Bureau d'études dans le cadre du budget 2017 adopté en AG et des mesures d'économies, il reste donc un déficit structurel de l'ordre de 500 000€. Le retour à l'équilibre implique donc nécessairement une croissance du chiffre d'affaires de la distribution d'eau et une croissance des produits du Bureau d'études supérieure à l'accroissement des charges salariales. C'est un des axes du plan stratégique 2017-2019. Les perspectives pour 2017 et 2018 telles qu'elles sont connues aujourd'hui confirment que ces honoraires devraient être plus élevés en 2017 et même en 2018, au regard du carnet de commandes. Pour faire face à l'ensemble des demandes des affiliés, le Bureau d'études doit cependant procéder à des recrutements à durée déterminée vu la charge de travail que ces commandes impliquent.

A défaut d'atteindre cet objectif de croissance à long terme des honoraires du bureau d'études associé à un équilibre entre petits, moyens et gros projets, qui implique non seulement la mobilisation du personnel du BE mais également celle de l'ensemble des affiliés, de nouvelles mesures devraient être envisagées.

// 7.7 RAPPORT DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION ANNÉE 2016

(ART. L1523-17 § 2 al 3 du CDLD)

Pour répondre aux exigences de l'art. L1523-17 § 2 al. 3 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, le Comité de rémunération établit un rapport annuel comprenant les informations complètes sur :


- les jetons de présence, éventuelles indemnités de fonction et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion, en fonction de leur qualité d'administrateur, de président ou de vice-président, ou de membre d'un organe restreint de gestion ;
- les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux fonctions de direction.

Toutefois, le présent rapport ne reprend aucune donnée individuelle afin de préserver le droit à la vie privée des personnes concernées, conformément aux prescriptions impératives de la Loi du 18 mars 1993 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel et aux articles 8 de la Convention des Droits de l'Homme et 22 de la Constitution Belge.

7.7.1 Informations générales

Pour préciser le contexte dans lequel le Président, les Vice-Présidents, les membres du Comité de gestion, les administrateurs(trices) et les personnes exerçant des fonctions de direction sont appelés à exécuter leurs missions, il apparaît utile de rappeler quelques données représentatives de l'activité de l'intercommunale.

Les chiffres de l'exercice 2016 sont repris ci-dessous.



	CHIFFRE D'AFFAIRES 2016	PERSONNEL EN 2016 (EN ETP)	CAPITAL SOUSCRIT EN 2016
INASEP	35 656 242 €	246.16	40 183 919 €

La masse salariale globale annuelle (salaires brut des travailleurs) des membres de la Direction générale et des directeurs des départements (5 agents) de l'intercommunale s'élève à 498.594,70€, se décomposant comme suit :

Total rémunérations annuelles brutes	492 056,07 €
Total avantages extra légaux ¹	16 169,87 €
Total ATN remboursés par les membres du Comité de Direction à l'intercommunale pour les véhicules de fonction	- 9631,24 €
Total masse salariale globale	498 594,70 €

7.7.4 Analyse des notes de frais exposés par le Président, les Vice-présidents et membres du Comité de direction

Le Comité de rémunération a pu procéder à l'examen de l'ensemble des notes de frais exposés par le Président, les Vice-présidents et membres du Comité de direction et n'a pas constaté de difficultés ou anomalies au regard des pièces et justificatifs fournis.

Ainsi fait à Naninne, le 26 avril 2017.


Richard FOURNAUX
Président

¹càd les avantages de toute nature (véhicules, gsm, pc...) et les avantages extralégaux (chèque repas) prévus par le règlement de travail et le statut administratif applicable à l'ensemble du personnel

Rapport du commissaire à l'assemblée générale des coopérateurs de la société coopérative à responsabilité limitée « Intercommunale Namuroise de Services Publics », en abrégé I.N.A.S.E.P. sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels, ainsi que les déclarations complémentaires requises. Les comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultats de l'exercice clos à cette date et l'annexe.

Rapport sur les comptes annuels – opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de la société Coopérative à Responsabilité Limitée « INTERCOMMUNALE NAMUROISE DE SERVICES PUBLICS », en abrégé I.N.A.S.E.P. pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 191.248.889 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 911.158.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes annuels.

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées en Belgique. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image

pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier de contrôle.

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Gozée, le 11 mai 2017

« REWISE » ScPRL

Commissaire

Représentée par



Philippe BERIOT

Réviseur d'entreprises associé

OBJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT DU MARCHÉ HTVA	CP ET LOCALITÉ	MODE DE PASSATION
SEU : remplacement des dalles gazon en PEHD par des dalles en béton aux Vortex de l'Orjo et des Casernes	CHERON	12 706 €	5310 Branchon	procédure négociée directe avec publicité
SEU : travaux de création d'un exutoire à la station de pompage de l'Impasse Bruyère à Bonneville	VIVAQUA	4 207 €	1000 Bruxelles	procédure négociée directe avec publicité
Attribution en urgence du marché pour une intervention sur la climatisation et le chauffage du siège de Naninne	LOMBET	28 758 €	5100 Naninne	procédure négociée sans publicité
Assesse : campagne géotechnique phase 2	BUREAU CONSEIL EN GEOLOGIE	18 700 €	5000 Namur	procédure négociée sans publicité
SEU : fourniture d'accès aux ouvrages INASEP	AU PETIT CLOU	11 962 €	5570 Beauraing	procédure négociée sans publicité
SEU : fourniture d'un lot de tableaux électriques	ELBIS	165 000 €	5100 Naninne	adjudication ouverte
Projet de distribution d'eau rue du Cobut à Florennes	BELLEFLAMME	121 548 €	5660 Mariembourg	procédure négociée sans publicité
Fourniture d'ordinateurs pour le service informatique	PRIMINFO	9 892 €	5380 Noville-les-Bois	procédure négociée sans publicité
SYGERCO : marché complémentaire pour la réalisation d'un relevé complémentaire	TECHNOLOGIES NOUVELLES	17 100 €	Bihorel (F)	procédure négociée sans publicité
SEU : cuves de FeCl3 à St-Aubain et Mesnil-St-Blaise	MERTENS PLASTIQUE	35 684 €	4890 Thimister-Clermont	procédure négociée directe avec publicité
SEU : réalisation d'un by-pass des silos de stockage des boues déshydratées à la station de Gembloux	EXELIO	35 684 €	4140 Sprimont	procédure négociée directe avec publicité
SEU : pose d'une canalisation drainante servant à récupérer une source et la diriger vers un ancien lavoir à Alle-sur-Semois	MAGERAT	14 749 €	6920 Wellin	procédure négociée directe avec publicité
SEU : marché relatif à la formation d'agents de surveillance	ART ET VOLTIGE	15 600 €	4970 Remouchamps	procédure négociée sans publicité
SEU : sécurisation du siège social de Naninne, implantation de caméras, lot 1 fourniture de caméras	REXEL GERNAY	7 021 €	5100 Naninne	procédure négociée sans publicité
SEU : sécurisation du siège social de naninne, implantation de caméras, lot 2 câblage des caméras	ORTEGA	2 860 €	5170 Lesves	procédure négociée sans publicité
SEU : aménagement intérieur de 5 véhicules	CARGO LIFTING	13 336 €	4530 Villers-le-Bouillet	procédure négociée sans publicité
SEU : marché de service relatif à la location d'une unité mobile de traitement par charbon actif pour la station de Happe-Chapois	DESOTEC	14 634 €	8800 ROESELAERE	procédure négociée sans publicité
Onhay : amélioration et égouttage des rues du Beau Site et du Forbot	SODRAEP	436 795 €	6180 Courcelles	adjudication ouverte
Assesse : collecteur et station de Maillen, campagne géotechnique	INISMA	6 220 €	7000 Mons	procédure négociée sans publicité
Remplacement du camoin du service distribution d'eau	TURBOTRUCKS NAMUR	86 615 €	5081 Bovesse	procédure négociée sans publicité
Achat de matériel analytique pour le laboratoire, chromatographe	METROHM	16 651 €	2050 Anvers	procédure négociée sans publicité
SEU : curage d'un tronçon du collecteur de Florennes	GODART	24 759 €	1460 Virginal	procédure négociée sans publicité
Sécurisation du plan d'eau du siège social de Naninne	ARTISAN FERRONIER	13 620 €	5351 Hailot	procédure négociée sans publicité
SEU : traitement des odeurs du pompage du Grognon	MERTENS PLASTIQUE	41 517 €	4890 Thimister-Clermont	procédure négociée directe avec publicité
SEU : remplacement des agitateurs de la ligne biologique n° 1 de Mornimont	EXELIO	208 287 €	4140 Sprimont	procédure négociée directe avec publicité

OBJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT DU MARCHÉ HTVA	CP ET LOCALITÉ	MODE DE PASSATION
Sambreville : amélioration de la voirie et égouttage à la rue Capitaine Fernémont	FRATEUR	363 492 €	5032 Bossière	adjudication ouverte
Ohey : complément d'égouttage prioritaire rues Dehasse et Saint-Mort	CHENE TRAVAUX	131 351 €	4870 Trooz	adjudication ouverte
SEU : achat d'échantillonneurs portables pour le contrôle des stations d'épuration	ELSCOLAB	13 599 €	9150 Kruikebeke	procédure négociée sans publicité
SEU : entretien des centrifugeuses de Rochefort	ALFA LAVAL BENELUX	19 990 €	1140 Bruxelles	fournisseur unique
Couvin : travaux de séparation des eaux claires parasites rue de Bernesson et des Fontaines à Petigny	BELLEFLAMME-BRASSEUR	245 707 €	5660 Mariembourg	adjudication ouverte
SEU : installation d'un filtre à charbon actif dans le bâtiment administratif de la station de Lives	MERTENS PLASTIQUE	26 720 €	4890 Thimister-Clermont	procédure négociée directe avec publicité
SEU : marché de travaux pour la peinture des tables de pesage des stations de Ciney et Wépion	APRUZZESE	16 640 €	4030 Grivegnée	procédure négociée sans publicité
SEU : marché de services pour l'entretien des lagunes de traitement des eaux du parc d'activités et PME de Sorinnes (Dinant), lot 1, remise en état du site	VILLAGE °3 MANUPAL	7 280 €	5590 Achêne	procédure négociée sans publicité
SEU : marché de services pour l'entretien des lagunes de traitement des eaux du parc d'activités et PME de Sorinnes (Dinant), lot 2, entretien annuel courant	VILLAGE °3 MANUPAL	1 838 €	5590 Achêne	procédure négociée sans publicité
SEU : corrections des emplacements des tableaux électriques de la station de Mornimont	ELBIS	17 100 €	5100 Naninne	procédure négociée directe avec publicité
Namur : collecteur de Wépion,lot 2	VIABUILD	2,085,067	1360 Perwez	adjudication ouverte
Cerfontaine : collecteur de Silenrioux, campagne géotechnique	INISMA	23 470 €	7000 Mons	procédure négociée sans publicité
SEU : rénovation de la conduite de refoulement fixée sur le pont INFRABEL à Auvelais	CTI	16 928 €	5300 Seilles	procédure négociée sans publicité
Sombreffe : pose d'une canlisation chaussée de Gembloux à Tongrinne	COOREMANS	251 938 €	1495 Tilly	adjudication ouverte
Dinant : réfection du quartier de la Tassenière à Dinant	NONET	357 299 €	5150 Floreffe	adjudication ouverte
Andenne : égouttage de la rue des Pinsons	OLIVIER	357 299 €	5300 Vezin	adjudication ouverte
Hastière : station de Hastière-Hermeton, étude combinée du sol	UNIVERSOIL	13 357 €	6000 Charleroi	procédure négociée sans publicité
SEU : fourniture d'un camion avec grue hydraulique et reprise de 2 camions usagés	GARAGE MIOLI	163 200 €	6951 Bande	procédure négociée avec publicité
Sombreffe : rénovation et pose d'un égout dans la rue Haute	EUROVIA	40 010 €	1070 Bruxelles	adjudication ouverte
Beauraing : réfection de la rue de la Forge, du Centre et Sohier à Honnay	NONET	571 316 €	5150 Floreffe	adjudication ouverte
Andenne : réfection de la voirie et de l'égouttage de la rue de Stud	ASWEBO	642 385 €	9031 Drongen	adjudication ouverte
La Bruyère : réfection de la rue de Cognelée à Warisoux	NONET	245 654 €	5150 Floreffe	adjudication ouverte
SEU : traitement biologique de la lagune de Falaën	IDRABEL	9 925 €	1180 Bruxelles	procédure négociée sans publicité
SEU : placement d'un broyeur au Vortex du Pont des Ardennes	ACH	7 825 €	4040 Herstal	procédure négociée sans publicité
SEU : tranchées pour le placement d'un broyeur au Vortex du Pont des Ardennes	CHERON	6 478 €	5310 Branchon	procédure négociée sans publicité
Total		2 707 084 €		

**Intercommunale Namuroise
de Services Publics**

Siège social

Parc industriel // Rue des Viaux 1b
5100 Naninne

Tél. + 32 (0)81 40 75 11

Fax + 32 (0)81 40 75 75

Siège d'exploitation

Rue de l'Hôpital 6

5600 Philippeville

Tél. + 32 (0)71 66 79 25

Fax + 32 (0)71 66 80 18

info@inasep.be // www.inasep.be